

Portraits de territoires

Novembre 2022

Aveyron

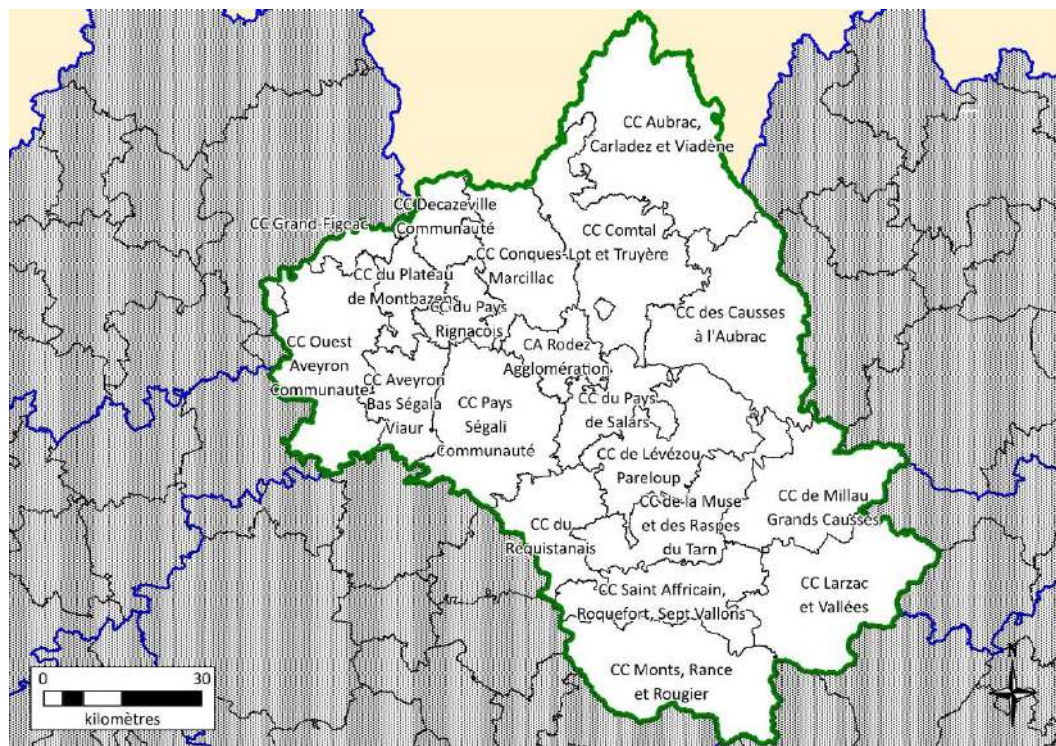
SOMMAIRE

1.	Démographie	5
2.	Caractéristiques sociales	21
3.	Cadre de vie et environnement	39
4.	Généralités et état de santé	53
5.	État de santé par groupes de population	71
6.	Offre de soins.....	85
7.	Offre médico-sociale	97
8.	Annexes.....	101

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

Situé dans le sud-ouest de la France et au nord-est de la région Occitanie, le département de l'Aveyron borde la fraction sud du Massif-Central et présente 7 départements limitrophes : le Cantal, la Lozère, le Gard, l'Hérault, le Tarn, le Tarn-et-Garonne et le Lot.

Département le plus vaste de la région, il s'étend sur 8 735 km².



Au 1^{er} janvier 2022, le département de l'Aveyron compte 23 cantons, 285 communes et 20 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), dont une communauté d'agglomération (CA) et 19 communautés de communes (CC).

Trois communautés de communes sont interdépartementales :

- la CC de Millau Grands Causses dont le siège est dans l'Aveyron et dont une commune est en Lozère ;
- la CC Ouest Aveyron Communauté dont le siège est dans l'Aveyron et dont deux communes sont dans le Lot ;
- la CC Grand Figeac dont le siège se situe dans le Lot et dont six communes sont Aveyronnaises.

Pour ces deux communautés de communes, les données présentées dans ce portrait de territoire portent sur l'ensemble de leur territoire, y compris la partie extra Aveyronnaise.

Les chiffres présentés pour le département de l'Aveyron dans son ensemble portent sur le seul territoire départemental.

Partie 1

DÉMOGRAPHIE

Nombre d'habitants et densité.....	6
Taux d'accroissement de la population.....	8
Indicateur conjoncturel de fécondité.....	10
Espérance de vie à la naissance.....	12
Jeunesse.....	14
Personnes âgées.....	16
Pyramide des âges.....	20

Nombre d'habitants et densité

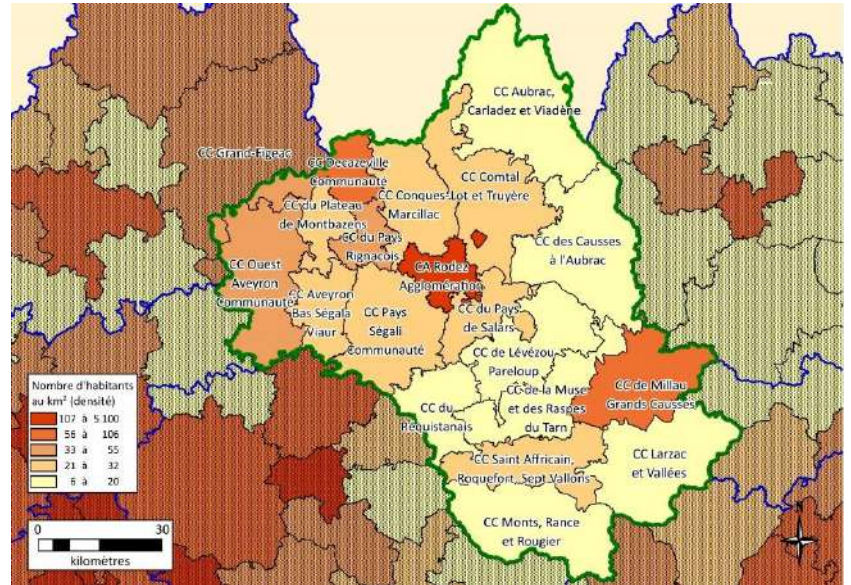
► **Une densité très faible sur de nombreux territoires**

L'Aveyron compte près de 280 000 habitants en 2018, ce qui représente 4,7 % de l'effectif de la région. La densité de population est de 32 habitants au kilomètre carré, soit près de quatre fois moins que celle de la France métropolitaine (119 hab./km²) et 2,5 fois moins que celle de la région (80,9 hab./km²).

Vaste territoire rural, la répartition de la population y est très contrastée : c'est dans la CA de Rodez Agglomération que la population est la plus dense avec (272 hab./km²) ; ensuite, la CC Decazeville Communauté se distingue avec une densité de population (100 hab./km²) plus élevée que la densité régionale (81 hab./km²). Dans les autres CC, la densité de population varie de 58 habitants au km² dans la CC de Millau Grands Causses, à 9 habitants au km² dans la CC Larzac et Vallée. Dans la majorité des CC, la densité de population ne dépasse pas celle du département (32 hab./km²).

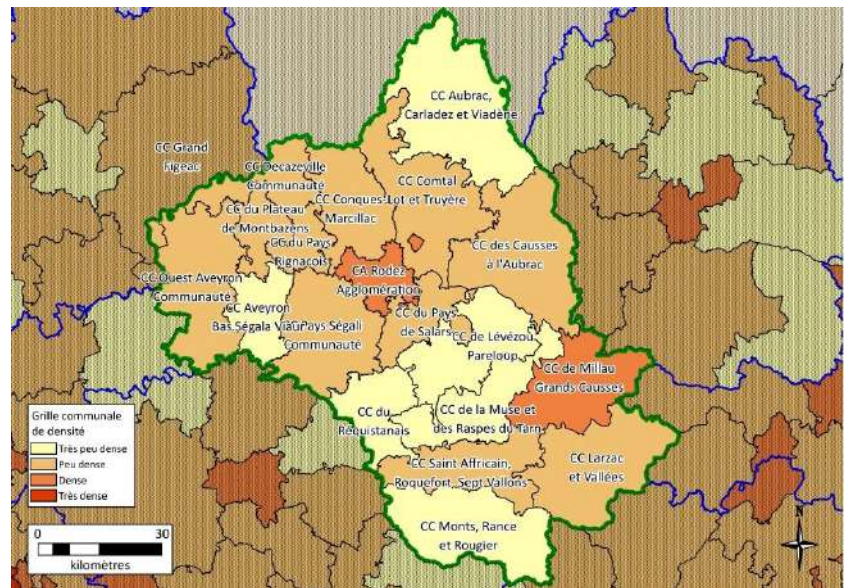
La grille communale de densité révèle de forts contrastes entre les EPCI où siègent de grandes villes et les autres territoires. Ainsi, la CA Rodez Agglomération et la CC de Millau Grands Causses présentent des densités notables et accueillent 27 % de la population du département. À l'inverse, les 6 EPCI catégorisés comme étant "très peu denses" reflètent les espaces à forte dominante rurale du département qui n'accueillent que 13 % de la population aveyronnaise.

Carte 1 : Densité de la population en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018 - Exploitation : Creai-ORS Occitanie

Carte 2 : Grille communale de densité en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

L'Aveyron, un des plus vastes départements de métropole, accueille une population de près de 280 000 habitants sur un espace à forte dominante rurale ; il compte ainsi parmi les départements à faible densité de population. Il existe de forts écarts de densité au sein du département. La plupart des EPCI sont peu denses voire très peu denses. Seules la CA Rodez Agglomération et la CC de Millau Grands Causses se distinguent avec des densités jusqu'à près de 30 fois supérieures à celle de l'EPCI le moins dense.

Tableau 1 : Nombre d'habitants et densité de la population (en habitant par km²) au 1^{er} janvier 2018.

	Nombre d'habitants	Densité
CC Larzac et Vallées	6 079	9,3
CC Monts, Rance et Rougier	6 285	9,6
CC de Lévézou Pareloup	5 346	11,2
CC Aubrac, Carladez et Viadène	10 147	11,8
CC de la Muse et des Rases du Tarn	5 547	12,5
CC du Réquistanais	5 313	17,2
CC des Causses à l'Aubrac	14 524	19,6
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	5 571	21,3
CC Conques-Marcillac	11 998	28,7
CC du Pays de Salars	7 899	29,8
CC Comtal Lot et Truyère	19 355	30,0
CC Pays Ségali Communauté	17 956	31,0
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	13 653	31,6
CC du Plateau de Montbazens	6 156	32,8
CC Grand-Figeac *	43 563	34,0
CC du Pays Rignacois	5 577	34,5
CC Ouest Aveyron Communauté **	27 413	41,0
CC de Millau Grands Causses ***	29 532	57,7
CC Decazeville Communauté	18 735	100,0
CA Rodez Agglomération	55 851	272,0
Aveyron	279 274	32,0
Occitanie	5 885 496	80,9
France Métropolitaine	64 844 037	119,2

* CC Grand Figeac : Sur les 43 563 habitants de cet EPCI, 7 043 (16,2 %) résident dans des communes aveyronnaises

** CC Ouest Aveyron Communauté : Sur les 27 413 habitants de cet EPCI, 26 839 (97,9 %) résident dans des communes aveyronnaises

*** CC de Millau Grands Causses : Sur les 29 532 habitants de cet EPCI, 29 401 (99,9 %) résident dans des communes aveyronnaises

Source : Insee – Recensement de population 2018

Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

Le nombre d'habitants est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

La densité de population est obtenue en divisant le nombre d'habitants d'un territoire par sa superficie

Taux d'accroissement de la population

► **La CC Larzac et Vallées se différencie des autres EPCI par son fort taux d'accroissement de la population**

Sur la période 2013-2018, l'Aveyron, accueille 308 nouveaux habitants en moyenne chaque année. Ainsi, la population est restée relativement stable sur la période avec un taux d'accroissement annuel moyen de 0,1 % de sa population. Dans le même temps, la population régionale a augmenté de 0,7 % et celle de la France métropolitaine a augmenté de 0,4 %.

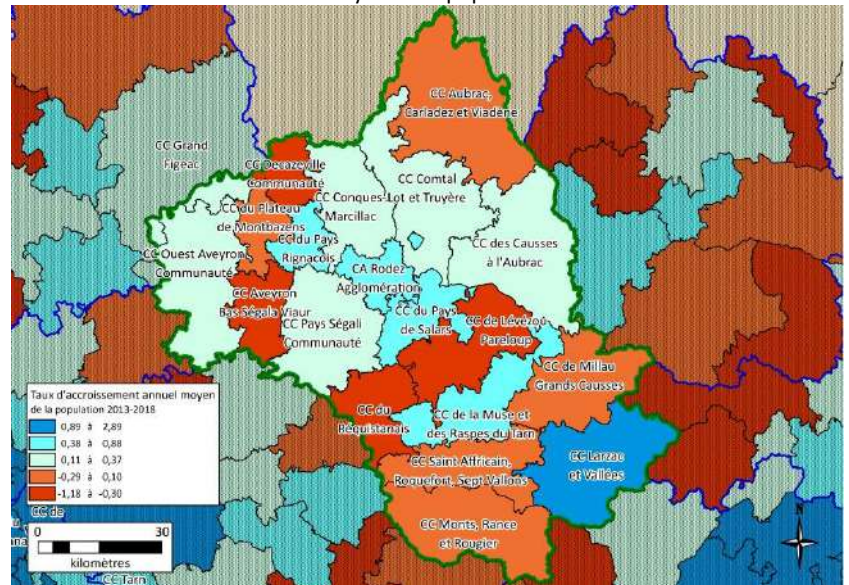
Les taux d'accroissement annuels moyens (TAAM) de la population sont très variables dans le département. La plupart des territoires ont des taux d'accroissement faibles, voire négatifs.

Parmi les EPCI, un seul présente un TAAM supérieur à tous les territoires de comparaison : la CC Larzac et Vallées avec + 2,9 %, soit 4 fois plus que la valeur régionale. À l'inverse, c'est dans la CC Decazeville Communauté que l'on observe la plus forte baisse de la population avec un TAAM de - 1,2 %.

Le département de l'Aveyron est très en dessous des valeurs régionale et nationale.

Les TAAM sont faibles dans la majorité des EPCI, sauf pour la CC Larzac et Vallées ; cette CC présente le TAAM le plus élevé du fait d'un important solde migratoire de 3,4.

Carte 3 : Accroissement annuel moyen de la population entre 2013 et 2018



Source : Insee – Recensement de population 2013
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Le solde naturel présente des taux négatifs dans tous les territoires à l'exception de la CA Rodez Agglomération qui présente un solde naturel positif (+ 0,13 %) légèrement supérieur à celui de la région (+ 0,08 %), mais cependant plus faible que le solde naturel national (+ 0,29 %) .

Les soldes migratoires, quant à eux, sont tous supérieurs à ce qui est observé dans l'Hexagone, à l'exception des CC Decazeville Communauté et de Lézou Pareloup qui présentent des valeurs négatives (respectivement, - 0,3 % et - 0,1 %). L'accroissement migratoire le plus élevé est observé dans la CC Larzac et Vallées (+3,4 %) et ensuite dans la CC de la Muse et des Rases du Tarn (+ 1,3 %) ainsi que dans la CC d'Aubrac Carladez et Viadène et la CC Comtal Lot et Truyère qui ont toutes deux un solde migratoire de + 0,9 % ; dans les autres CC, le solde migratoire varie de + 0,7 % à + 0,1 %.

Tableau 2 : Accroissement annuel moyen de la population, solde naturel et migratoire (en %) entre 2013 et 2018.

	Taux d'accroissement annuel moyen de la population	Solde naturel	Solde migratoire
CC Larzac et Vallées	2,89	- 0,56	3,40
CC Monts, Rance et Rougier	- 0,30	- 0,89	0,59
CC de Lévézou Pareloup	- 0,40	- 0,29	- 0,11
CC Aubrac, Carladez et Viadène	- 0,28	- 1,16	0,88
CC de la Muse et des Rases du Tarn	0,56	- 0,70	1,25
CC du Réquistanais	- 0,71	- 0,92	0,20
CC des Causses à l'Aubrac	0,03	- 0,61	0,64
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	- 0,54	- 0,94	0,39
CC Conques-Marcillac	0,21	- 0,27	0,49
CC du Pays de Salars	0,38	- 0,08	0,46
CC Comtal Lot et Truyère	0,33	- 0,54	0,86
CC Pays Ségali Communauté	0,20	- 0,27	0,47
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	- 0,29	- 0,36	0,07
CC du Plateau de Montbazens	- 0,05	- 0,52	0,47
CC Grand-Figeac *	0,15	- 0,53	0,68
CC du Pays Rignacois	0,51	- 0,09	0,60
CC Ouest Aveyron Communauté *	0,04	- 0,38	0,41
CC de Millau Grands Causses *	- 0,07	- 0,26	0,19
CC Decazeville Communauté	- 1,15	- 0,84	- 0,32
CA Rodez Agglomération	0,60	0,13	0,47
Aveyron	0,11	- 0,38	0,49
Occitanie	0,70	0,08	0,62
France Métropolitaine	0,36	0,29	0,07

Source : Insee – Recensement de population 2018

Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

L'accroissement de la population est apprécié entre deux cycles de recensement, soit sur une période de 5 ans. Le taux observé sur 5 ans est présenté en moyenne annuelle et s'exprime en pourcentage.

Indicateur conjoncturel de fécondité

► **Un indice conjoncturel de fécondité supérieur à celui de la métropole dans près de la moitié des EPCI aveyronnais.**

En reproduisant les conditions de fécondité observées entre 2016 et 2020, chaque femme habitant en Aveyron a en moyenne 1,77 enfant durant sa vie. Cet indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) est inférieur à celui de la France hexagonale (1,83 enfant par femme) mais supérieur à celui de l'Occitanie (1,75 enfant/femme).

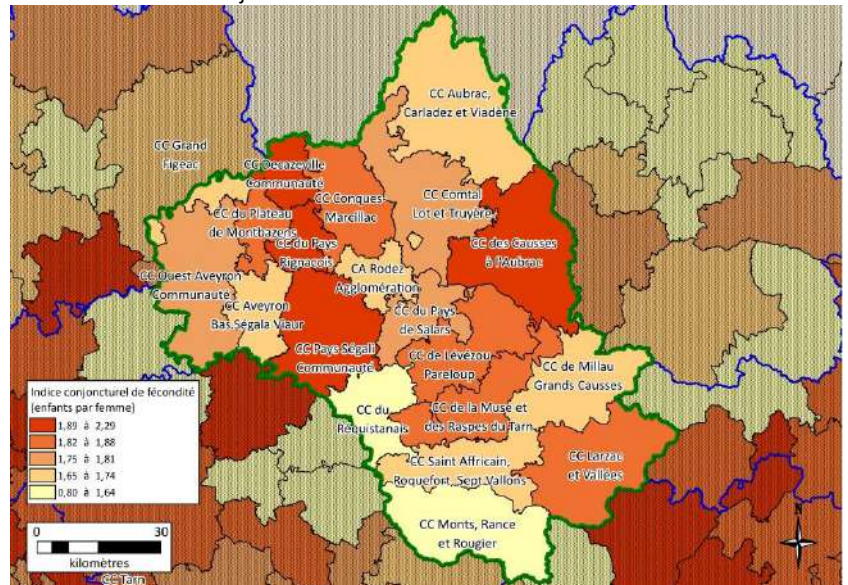
Les valeurs de cet indicateur entre les différents EPCI sont très contrastées. On constate que 4 territoires du nord du département présentent les plus forts ICF, avec des valeurs comprises entre 1,89 et 2,04 enfants/femme. Par ailleurs, si l'ICF dépasse 2 enfants par femme dans deux CC aveyronnaises (la CC du Réquistanais et la CC du Pays Ségali Communauté), il est proche de 2 enfants par femme dans quatre autres CC avec des valeurs comprises entre 1,87 (CC du Levézou de Pareloup) et 1,98 (CC Decazeville communauté).

Les plus faibles valeurs sont retrouvées dans les CC du Réquistanais et Monts, Rance et Rougier, avec un ICF autour de 1,5 enfant par femme.

Il est important de noter que dans deux EPCI, l'ICF dépasse 2 enfants par femme.

Dans près de la moitié des EPCI de l'Aveyron (9/20), les ICF sont supérieurs à la valeur de la France métropolitaine. Cependant, la plupart des territoires ont des indicateurs conjoncturels de fécondité supérieurs à celui de la région.

Carte 4 : Indicateur conjoncturel de fécondité entre 2016 et 2020



Source : Insee – État-civil 2016-2020 & RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Le département présente un indicateur conjoncturel de fécondité inférieur à celui de l'Hexagone mais supérieur à celui de la région. Les EPCI ont des ICF très variables, compris entre 1,49 enfant par femme dans la CC du Réquistanais à plus de 2 enfants par femme dans la CC du Pays Rignacois ainsi que dans la CC du Pays Ségali Communauté. Une petite majorité d'EPCI présentent des indices supérieurs à ce qui est observé en moyenne en France métropolitaine.

Tableau 3 : Indicateur conjoncturel de fécondité¹ entre 2016 et 2020, nombre annuel moyen de femmes en âge de procréer entre 2016 et 2020 et nombre annuel moyen de naissances vivantes entre 2016 et 2020.

	Indicateur conjoncturel de fécondité	Femmes en âge de procréer	Naissances vivantes par an
CC Larzac et Vallées	1,85	895	46
CC Monts, Rance et Rougier	1,53	968	38
CC de Lévézou Pareloup	1,87	799	39
CC Aubrac, Carladez et Viadène	1,74	1 389	64
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	1,82	844	41
CC du Réquistanais	1,49	754	27
CC des Causses à l'Aubrac	1,89	2 335	114
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	1,69	820	32
CC Conques-Marcillac	1,84	2 037	93
CC du Pays de Salars	1,79	1 464	68
CC Comtal Lot et Truyère	1,79	3 235	146
CC Pays Ségali Communauté	2,02	3 163	161
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	1,66	2 456	105
CC du Plateau de Montbazens	1,84	1 026	51
CC Grand-Figeac*	1,72	7 423	332
CC du Pays Rignacois	2,04	1 016	55
CC Ouest Aveyron Communauté*	1,78	4 582	206
CC de Millau Grands Causses *	1,74	5 310	246
CC Decazeville Communauté	1,98	2 980	136
CA Rodez Agglomération	1,68	11 681	540
Aveyron	1,77	48 875	2 261
Occitanie	1,75	1 220 599	58 365
France Métropolitaine	1,83	13 971 599	719 221

1 : nombre d'enfants par femme
 Source : Insee – État-civil 2016-2020 & RP 2018
 Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

L'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Espérance de vie à la naissance

► **Au 3^e rang des espérances de vie à la naissance les plus élevées de la région**

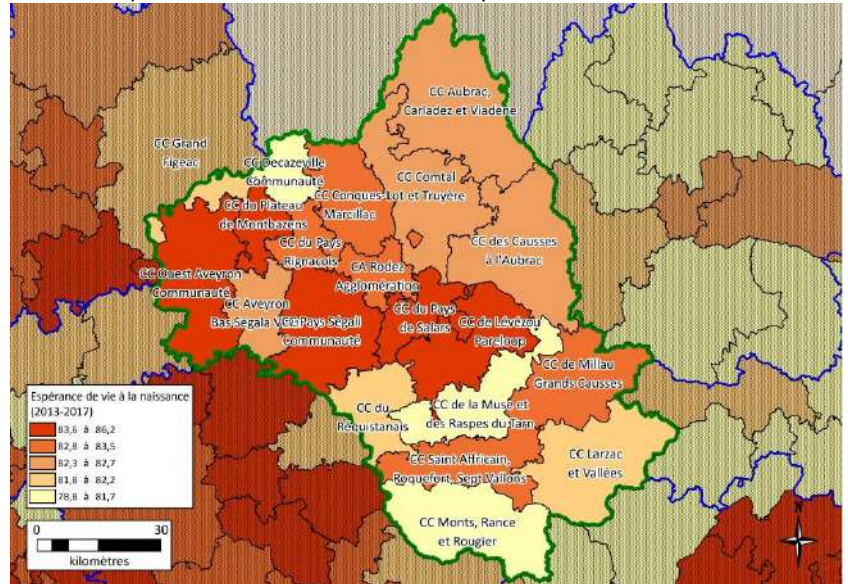
En 2013-2017, l'espérance de vie à la naissance atteint 82,9 ans en Aveyron. Cette valeur est semblable à celle observée en Occitanie et légèrement plus élevée que la valeur nationale (82,5 ans).

Les espérances de vie à la naissance sont réparties inégalement au sein du département. Les valeurs les plus hautes (supérieures à 83,6 ans) sont relevées dans 5 EPCI proches les uns des autres dans les parties centre et ouest du département. Les territoires avec les plus faibles valeurs sont retrouvés principalement au sud de l'Aveyron.

Il existe autant de territoires présentant des espérances de vie supérieures à la valeur régionale ou nationale, que de territoires ayant des valeurs inférieures. La CC Pays Ségali Communauté, avec une espérance de vie à la naissance de 84,2 ans, présente la valeur la plus haute du département. Par opposition, la CC Decazeville Communauté présente la plus faible avec 81,0 ans.

On observe que 3,1 ans séparent la plus faible et la plus forte espérance de vie au sein des EPCI de l'Aveyron. Cet intervalle est plus important que l'écart d'espérance de vie entre les départements extrêmes d'Occitanie (2,7 ans) mais nettement moins important que celui observé parmi l'ensemble des EPCI d'Occitanie (7,4 ans).

Cartes 2 : Espérance de vie à la naissance en moyenne entre 2013 et 2017



Source : Insee – État-civil 2013- 2017 & RP 2013- 2017
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

L'Aveyron fait partie des départements de la région ayant les espérances de vie à la naissance les plus élevées avec l'Hérault (89,9 ans également), le Tarn (83,5 ans) et la Haute-Garonne (84 ans). Selon les EPCI, elle varie de 81,0 ans dans la CC Decazeville Communauté à 84,2 ans dans la CC Pays Ségali Communauté.

Tableau 4 : Espérance de vie à la naissance moyenne (en années) entre 2013 et 2017.

	Espérance de vie à la naissance
CC Larzac et Vallées	82,2
CC Monts, Rance et Rougier	81,1
CC de Lévézou Pareloup	83,8
CC Aubrac, Carladez et Viadène	82,5
CC de la Muse et des Rases du Tarn	81,8
CC du Réquistanais	81,8
CC des Causses à l'Aubrac	82,3
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	82,4
CC Conques-Marcillac	83,1
CC du Pays de Salars	83,8
CC Comtal Lot et Truyère	82,3
CC Pays Ségali Communauté	84,2
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	83,4
CC du Plateau de Montbazens	83,8
CC Grand-Figeac*	82,3
CC du Pays Rignacois	82,9
CC Ouest Aveyron Communauté*	83,7
CC de Millau Grands Causses *	83,1
CC Decazeville Communauté	81,0
CA Rodez Agglomération	83,5
Aveyron	82,9
Occitanie	82,9
France Métropolitaine	82,5

Source: Inserm-CépiDC 2013- 2017 - Insee – RP 2013- 2017
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI.

Repères méthodologiques

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

Jeunesse

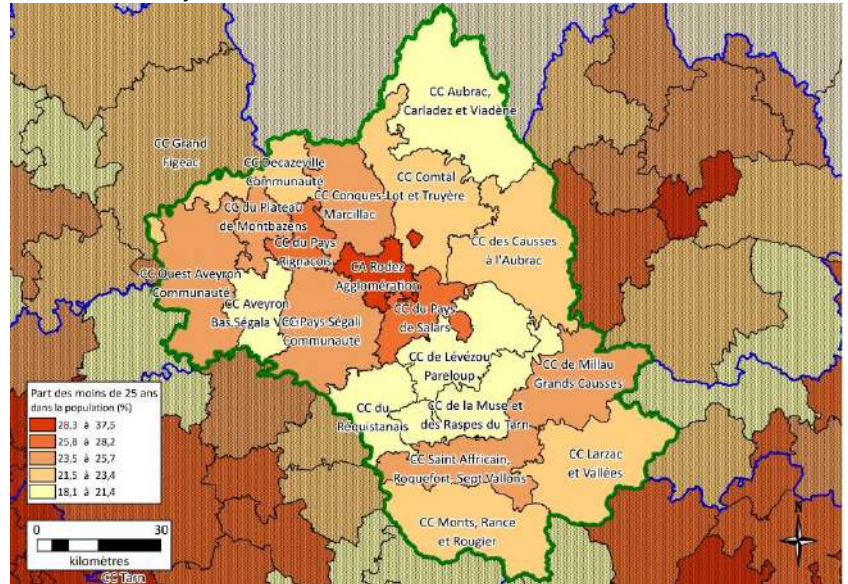
► Peu de jeunes présents sur le territoire

En Aveyron, on dénombre 68 373 jeunes de moins de 25 ans, soit près du quart de la population totale (24,5 %). Cette part est moindre par rapport à celles de la région (28,1 %) et de la France métropolitaine (29,6 %).

Dans le département, la répartition des jeunes est contrastée. Les jeunes de moins de 25 ans se concentrent majoritairement autour de la ville de Rodez. Ainsi, la CA Rodez Agglomération est le territoire avec la plus forte proportion de jeunes (28,7 %). Ses territoires voisins ont des parts élevées de jeunes dans la population comme la CC du Pays Rignacois (26,3 %), la CC du Pays de Salars (26,4 %) et le Pays Ségali Communauté (25,1 %). Plus au sud du département, les jeunes représentent également un quart de la population comme dans la CC de Millau Grands Causses ou celle de Saint-Affrique, Roquefort, Sept Vallons. Les autres EPCI ont des proportions de jeunes plus faibles, variant de 24,3 % à 19,3 % dans la CC Aubrac Carladez et Viadène.

La part des jeunes dans la population est inférieure à celle observée au niveau national dans tous les EPCI du département.

Carte 6 : Part des jeunes de moins de 25 ans en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

L'Aveyron présente une plus faible part de jeunes de moins de 25 ans comparativement à la région et l'Hexagone. La CA Rodez Agglomération attire le plus de jeunes et les territoires voisins ont également des populations relativement plus jeunes. Néanmoins, le reste des EPCI ne compte que peu de jeunes, avec un minimum dans la CC Aubrac, Carladez et Viadène où les moins de 25 ans représentent moins de 20 % de la population.

Tableau 5 : Effectif et part (en %) des jeunes de moins de 25 ans en 2018.

	Population des moins de 25 ans	Part des moins de 25 ans
CC Larzac et Vallées	1 408	23,2
CC Monts, Rance et Rougier	1 384	22,0
CC de Lévézou Pareloup	1 141	21,3
CC Aubrac, Carladez et Viadène	1 963	19,3
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	1 184	21,3
CC du Réquistanais	1 083	20,4
CC des Causses à l'Aubrac	3 289	22,6
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	1 119	20,1
CC Conques-Marcillac	2 915	24,3
CC du Pays de Salars	2 087	26,4
CC Comtal Lot et Truyère	4 382	22,6
CC Pays Ségali Communauté	4 508	25,1
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	3 362	24,6
CC du Plateau de Montbazens	1 462	23,7
CC Grand-Figeac *	10 092	23,2
CC du Pays Rignacois	1 466	26,3
CC Ouest Aveyron Communauté*	6 510	23,7
CC de Millau Grands Causses *	7 382	25,0
CC Decazeville Communauté	4 252	22,7
CA Rodez Agglomération	16 020	28,7
Aveyron	68 373	24,5
Occitanie	1 654 179	28,1
France Métropolitaine	19 198 760	29,6

Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le nombre d'habitants est issu du Recensement de population réalisé par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agréée par territoire.

Personnes âgées

► Une forte proportion de personnes âgées

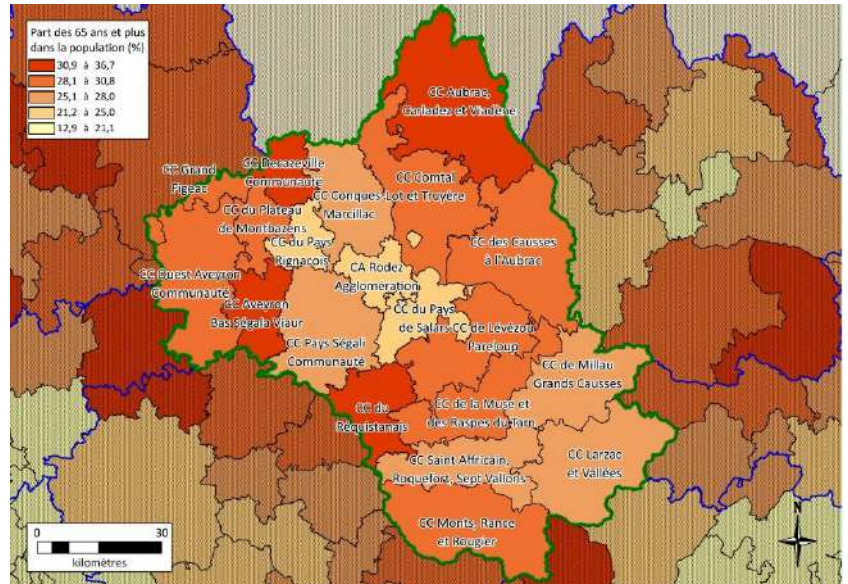
En 2018, les personnes âgées de 65 ans et plus étaient près de 76 000, ce qui représente 5,7 % de l'effectif régional de cette population. Par comparaison à ce que l'on observe en France métropolitaine (20,0 %) et en Occitanie (22,4 %), le département présente une part de séniors bien supérieure (27,1 %).

La répartition des parts des Aveyronnais âgés de 65 ans et plus s'oppose à celle observée pour les jeunes de moins de 25 ans. Les territoires au centre du département, présentant les plus fortes proportions de jeunes, sont ceux avec les plus faibles parts de personnes âgées de 65 ans et plus. Ainsi, les CC du Pays de Salars, CA Rodez Agglomération et CC du Pays Rignacois sont les EPCI avec les plus faibles valeurs.

Comparativement à la part observée dans l'Hexagone (20 %), tous les EPCI présentent des valeurs supérieures. Seuls, deux territoires affichent des proportions inférieures à la valeur régionale : les CC du Pays de Salars et CA Rodez Agglomération avec respectivement 21,5 % et 22,0 % de personnes âgées de 65 ans et plus. Les parts les plus élevées sont observées dans les CC du Réquistenais et Aubrac, Carladez et Viadène avec 33,5 % et 34,8 % de personnes de 65 ans et plus respectivement.

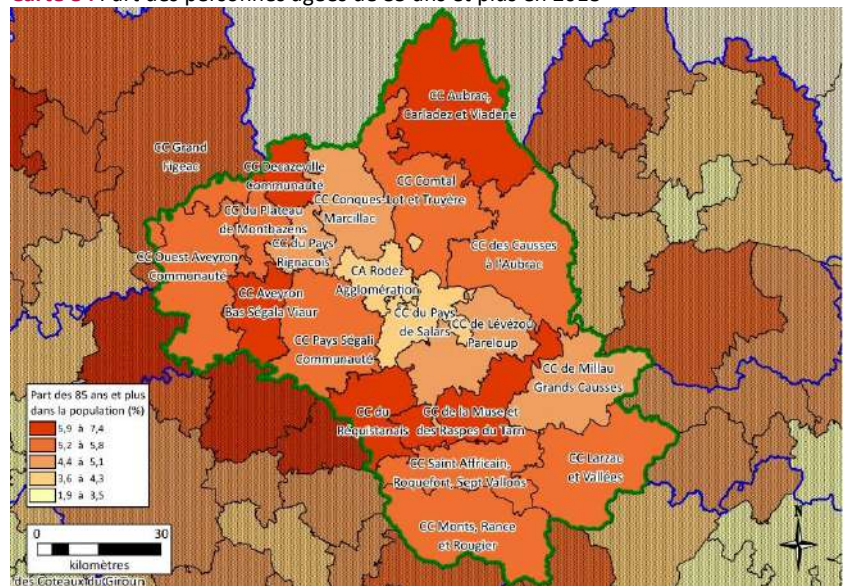
En Aveyron la part des 85 ans et plus s'élève à 5,2 %, de la population, soit une proportion supérieure à celles de l'Hexagone et de l'Occitanie (3,3 % et 3,9 % respectivement).

Carte 7 : Part des personnes âgées de 65 ans et plus en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 8 : Part des personnes âgées de 85 ans et plus en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Les mêmes observations sont faites pour les personnes de 85 ans et plus que pour celles de 65 ans et plus : les EPCI les plus excentrés présentent les plus fortes parts en personnes les plus âgées. Les deux mêmes territoires du centre ont les plus faibles valeurs (CA Rodez Agglomération et CC du Pays de Salars). Enfin, le maximum est aussi retrouvé pour la CC Aubrac, Carladez et Viadène (6,9 % de 85 ans et plus).

L'Aveyron présente une forte part de personnes âgées, avec une moyenne supérieure à celles de la région et de l'Hexagone. Les EPCI excentrés sont ceux présentant les plus fortes valeurs.

Tableau 6 : Effectifs et parts (en %) des personnes âgées de 65 ans et plus en 2018

	65 ans et plus		65-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
CC Larzac et Vallées	1 531	25,2	756	12,4	453	7,4	322	5,3
CC Monts, Rance et Rougier	1 874	29,8	890	14,2	620	9,9	364	5,8
CC de Lévézou Pareloup	1 577	29,5	796	14,9	532	10,0	249	4,6
CC Aubrac, Carladez et Viadène	3 533	34,8	1 658	16,3	1 175	11,6	700	6,9
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	1 667	30,1	881	15,9	444	8,0	342	6,2
CC du Réquistanais	1 781	33,5	839	15,8	609	11,5	333	6,3
CC des Causses à l'Aubrac	4 329	29,8	2 143	14,8	1 361	9,4	825	5,7
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	1 808	32,4	822	14,8	612	11,0	373	6,7
CC Conques-Marcillac	3 162	26,4	1 595	13,3	967	8,1	600	5,0
CC du Pays de Salars	1 735	22,0	913	11,6	489	6,2	332	4,2
CC Comtal Lot et Truyère	5 644	29,2	2 820	14,6	1 754	9,1	1 071	5,5
CC Pays Ségali Communauté	4 641	25,8	2 150	12,0	1 474	8,2	1 017	5,7
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	3 682	27,0	1 719	12,6	1 208	8,8	756	5,5
CC du Plateau de Montbazens	1 765	28,7	826	13,4	577	9,4	363	5,9
CC Grand-Figeac *	12 520	28,7	6 120	14,0	4 045	9,3	2 355	5,4
CC du Pays Rignacois	1 319	23,6	655	11,7	406	7,3	257	4,6
CC Ouest Aveyron Communauté*	8 228	30,0	3 959	14,4	2 721	9,9	1 548	5,6
CC de Millau Grands Causses *	7 687	26,0	3 873	13,1	2 457	8,3	1 357	4,6
CC Decazeville Communauté	5 985	31,9	2 804	15,0	1 983	10,6	1 198	6,4
CA Rodez Agglomération	12 021	21,5	6 181	11,1	3 695	6,6	2 145	3,8
Aveyron	75 799	27,1	37 125	13,3	24 129	8,6	14 544	5,2
Occitanie	1 320 157	22,4	688 089	11,7	404 713	6,9	227 355	3,9
France Métropolitaine	12 944 755	20,0	6 821 840	10,5	3 982 547	6,1	2 140 368	3,3

Source : Insee – Recensement de population 2018

Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

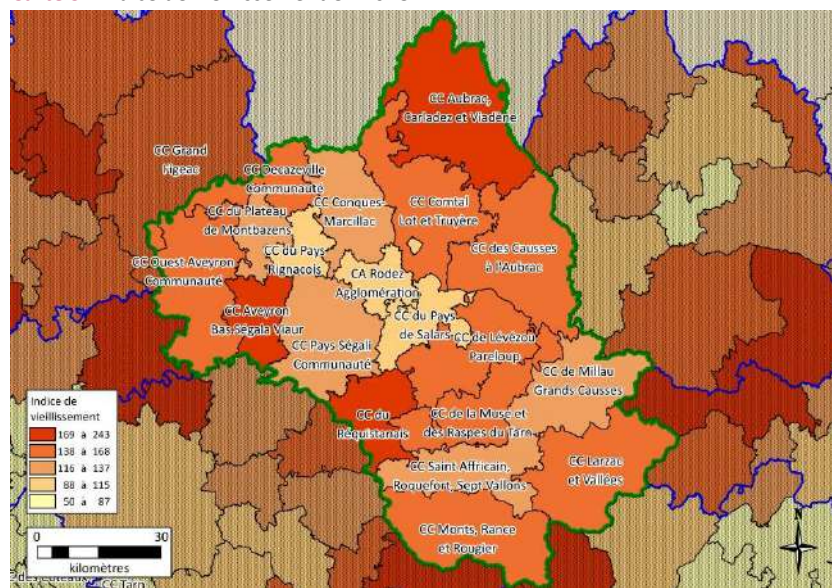
Repères méthodologiques

Le nombre d'habitants est issu du Recensement de population réalisé par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire

► **Le centre du département présente les indices de vieillissement les plus faibles**

L'indice de vieillissement (nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans) atteint 132,3 en Aveyron. L'Occitanie et la France métropolitaine présentent des valeurs inférieures (99,3 et 83,1 respectivement). Les indices sont plus élevés pour les EPCI excentrés du département. Ceux ayant les plus faibles valeurs se trouvent concentrés autour de la ville de Rodez. Seuls deux EPCI présentent des indices inférieurs à la valeur de l'Occitanie : les CC du Pays de Salars et CA Rodez Agglomération avec, respectivement, 94,4 et 95,5 personnes âgées d'au moins 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Enfin, les plus forts indices appartiennent aux CC du Réquistanais et Aubrac, Carladez et Viadène avec respectivement des indices de 192,4 et 216,3.

Carte 9 : Indice de vieillissement en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 7 : Indice de vieillissement en 2018

	Indice de vieillissement
CC Larzac et Vallées	142,7
CC Monts, Rance et Rougier	162,6
CC de Lévézou Pareloup	160,8
CC Aubrac, Carladez et Viadène	216,3
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	164,6
CC du Réquistanais	192,4
CC des Causses à l'Aubrac	152,4
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	186,5
CC Conques-Marcillac	121,2
CC du Pays de Salars	94,4
CC Comtal Lot et Truyère	149,7
CC Pays Ségali Communauté	116,6
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	131,1
CC du Plateau de Montbazens	137,5
CC Grand-Figeac *	149,6
CC du Pays Rignacois	100,2
CC Ouest Aveyron Communauté *	149,9
CC de Millau Grands Causses *	123,0
CC Decazeville Communauté	168,3
CA Rodez Agglomération	95,5
Aveyron	132,3
Occitanie	99,3
France Métropolitaine	83,1

Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

L'indice de vieillissement correspond au nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Si l'indice de vieillissement indique un ratio supérieur à 100, la population des 65 ans et plus est supérieure à celle des moins de 20 ans. Plus le ratio est élevé, plus le vieillissement est important.

Pyramide des âges

► **Une moins bonne dynamique du fait d'une moindre part de jeunes**

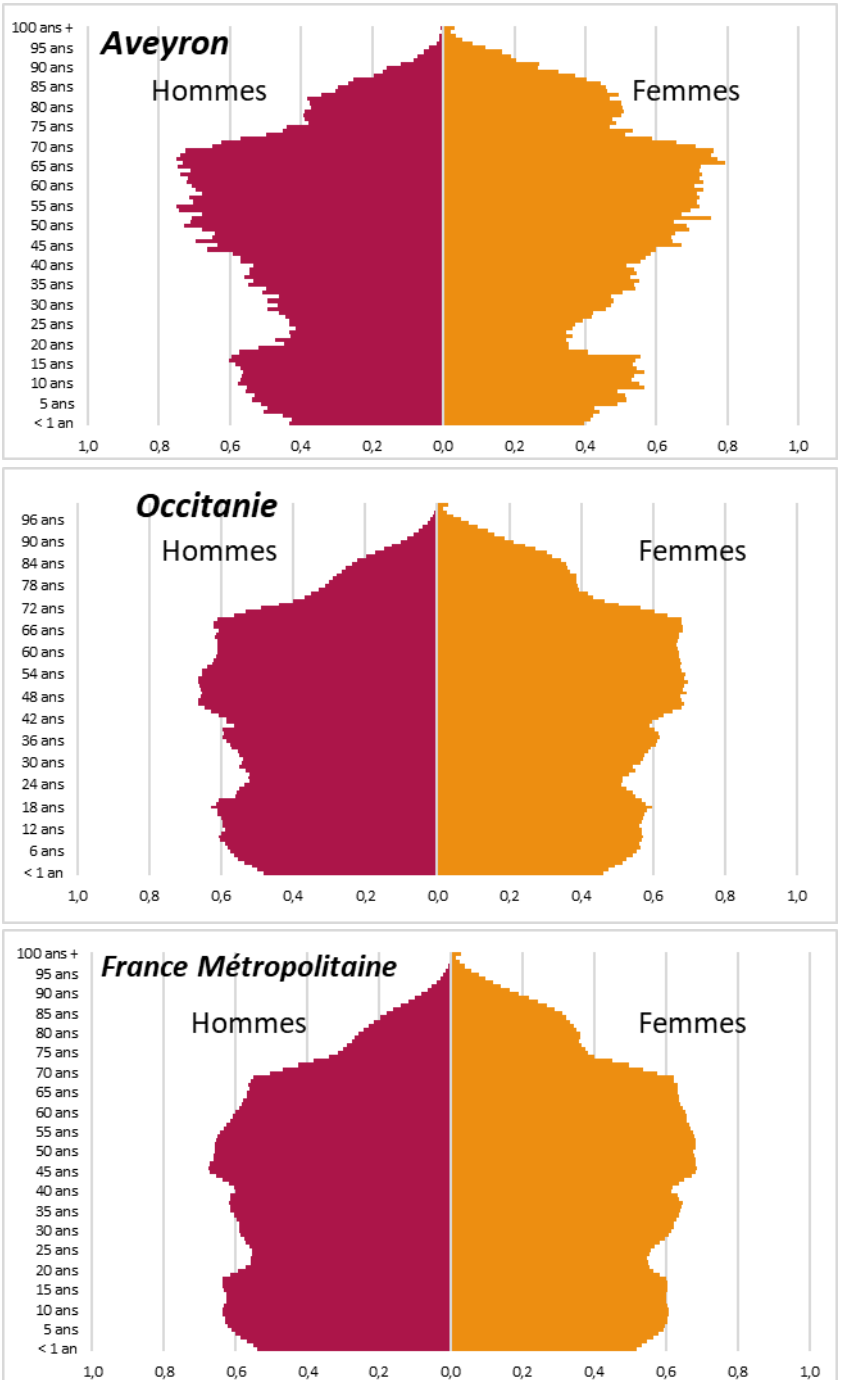
Alors que la région et la France métropolitaine présentent des distributions avec une majorité de personnes âgées de 45 à 70 ans, le département de l'Aveyron présente une proportion croissante de la population à partir de 20 ans jusqu'à 70 ans. La différence entre les hommes et les femmes est plus flagrante pour les personnes âgées de plus de 75 ans en Aveyron.

De la même manière que les territoires de comparaison, un faible nombre de jeunes de 15 à 30 ans est à noter. Cependant, ce phénomène est encore plus marqué dans le département qu'en Occitanie et dans l'Hexagone.

L'Aveyron est vieillissant comme la France métropolitaine et l'Occitanie. Cependant, ce vieillissement est d'autant plus marqué dans le département car il observe un déficit du nombre de jeunes et d'adultes combiné à un fort excédent de personnes âgées à partir de 65 ans.

Repères méthodologiques
La pyramide des âges est construite en faisant figurer la part des habitants, âge par âge, dans la population totale.

Cartes 10 : Pyramides des âges : Aveyron, Occitanie et France métropolitaine



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Partie 2

CARACTERISTIQUES SOCIALES

Scolarisation.....	22
Niveau d'études.....	24
Population active.....	26
Chômage.....	29
Précarité.....	31
Adultes handicapés.....	35
Ménages.....	36

Scolarisation

► Une forte proportion de jeunes enfants et d'adolescents scolarisés

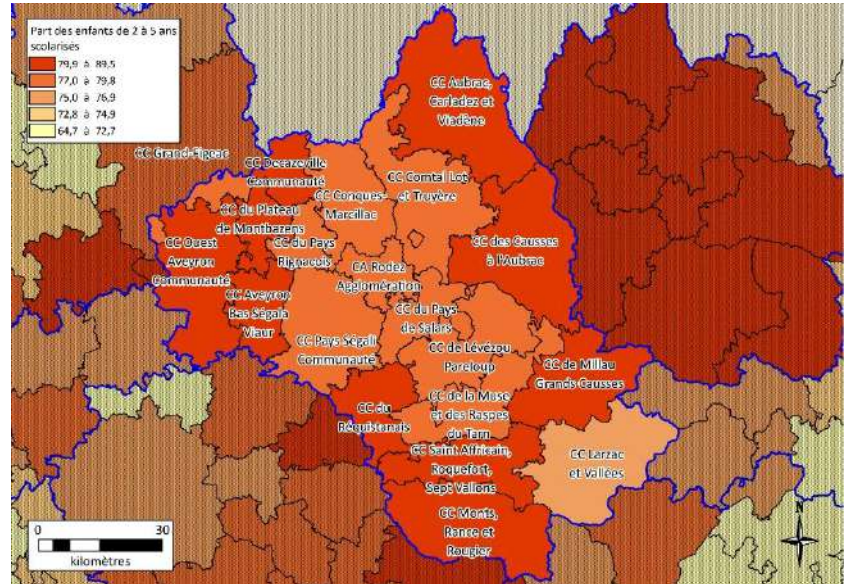
Dans le département, parmi les jeunes de 2 à 5 ans, 8 sur 10 sont scolarisés alors qu'ils sont 7 sur 10 dans l'Hexagone et en Occitanie.

Au sein des EPCI, la part des enfants de 2 à 5 ans scolarisés varie entre 76,6 % pour la CC Larzac et Vallées et 87,2 % pour la CC Aveyron Bas Ségala. Tous les territoires présentent des parts supérieures aux valeurs régionale et nationale.

Parmi les jeunes aveyronnais de 15 à 17 ans, 97,1 % sont scolarisés (96 % en métropole et 95 % en région). Selon les EPCI, cette part est comprise entre 94,8 % et 99,6 %. Ainsi, avec 94,8 % de ses jeunes scolarisés, seule la CC Decazeville Communauté présente une valeur inférieure à celle de la région (95,4 %). Deux EPCI présentent des parts de jeunes scolarisés inférieures à celle de l'Hexagone (96 %) : la CC Ouest Aveyron Communauté et la CC de la Muse et des Raspes du Tarn. Enfin, les autres territoires ont des valeurs élevées, la maximale est atteinte dans la CC du Pays Rignacois avec 99,6 % de jeunes de 15 à 17 ans scolarisés.

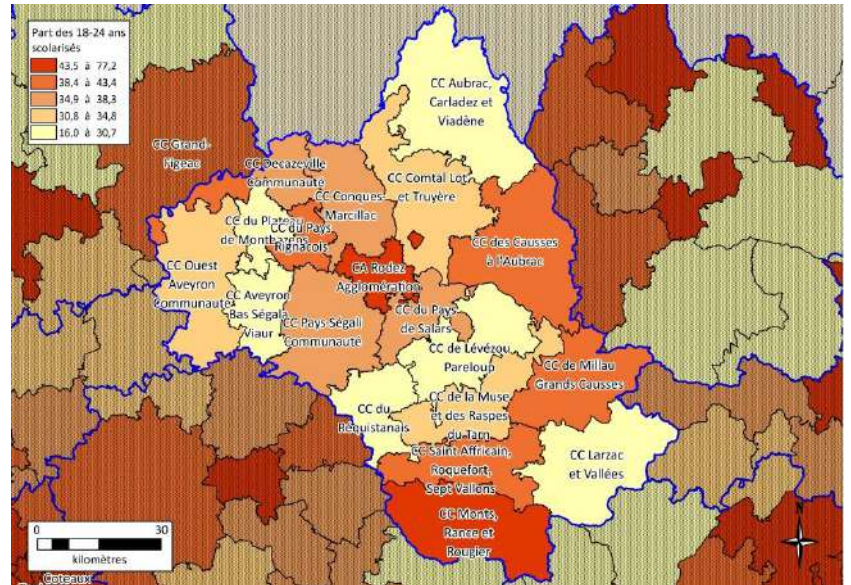
La part des jeunes aveyronnais de 18 à 24 ans scolarisés s'élève à 42,1 %, part plus faible que celle des jeunes de la région (54 %) et de l'Hexagone (53 %). Selon les EPCI du département, cette part varie très fortement : de 16,1 % dans la CC Larzac et Vallées à 56,8 % dans la CA Rodez Agglomération, valeur supérieure à celles observées au niveau régional (54 %) et national (53 %).

Carte 12 : Taux de scolarisation des 2 à 5 ans en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 13 : Taux de scolarisation des 18 à 24 ans en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Seule la scolarisation des jeunes de 18 à 24 ans du département dépasse les valeurs observées dans les territoires de comparaison.

Tableau 8 : Effectifs et parts (en %) d'enfants de 2 à 5 ans, de jeunes de 15 à 17 ans et de 18 à 24 ans scolarisés en 2018

	2 à 5 ans scolarisés		15 à 17 ans scolarisés		18 à 24 ans scolarisés	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
CC Larzac et Vallées	155	76,6	163	98,8	65	16,1
CC Monts, Rance et Rougier	170	81,4	186	98,5	193	52,7
CC de Lévézou Pareloup	155	79,0	177	98,4	48	22,9
CC Aubrac, Carladez et Viadène	231	80,5	251	98,0	94	21,4
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	167	77,0	150	95,5	71	31,1
CC du Réquistanais	138	81,7	178	96,2	51	25,5
CC des Causses à l'Aubrac	397	81,2	458	98,6	253	39,2
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	156	87,2	208	97,2	39	19,8
CC Conques-Marcillac	374	77,1	459	98,9	157	35,5
CC du Pays de Salars	281	79,4	318	97,8	134	36,2
CC Comtal Lot et Truyère	543	79,3	655	97,4	273	33,1
CC Pays Ségali Communauté	613	77,2	623	97,7	263	36,2
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	448	86,0	476	98,3	360	43,3
CC du Plateau de Montbazens	210	84,6	192	98,5	56	23,3
CC Grand-Figeac *	1 156	78,3	1 376	97,2	1 092	42,7
CC du Pays Rignacois	195	78,0	206	99,6	102	42,7
CC Ouest Aveyron Communauté *	778	80,3	883	95,5	513	34,4
CC de Millau Grands Causses *	944	80,5	1 017	96,3	638	39,1
CC Decazeville Communauté	548	85,7	614	94,8	410	37,8
CA Rodez Agglomération	1 702	78,6	1 849	96,8	3 038	56,8
Aveyron	8 381	80,2	9 258	97,1	6 852	42,1
Occitanie	184 705	73,8	199 728	95,4	251 756	53,9
France Métropolitaine	2 221 699	73,7	2 309 580	95,9	2 731 872	52,5

Source : Insee – Recensement de population 2018

Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

La scolarisation des enfants est recueillie lors du recensement. L'obligation d'instruction scolaire à 3 ans a été instituée à la rentrée 2020, ainsi qu'une obligation de formation pour les 16-18 ans.

Niveau d'études

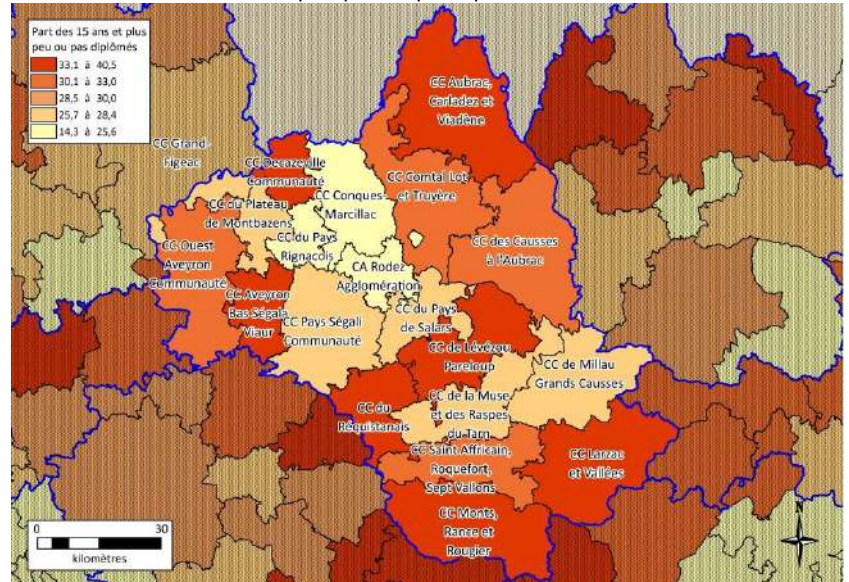
► Des diplômés en moins grande proportion par rapport à la France métropolitaine et l'Occitanie

En 2018, parmi les aveyronnais âgés de 15 ans et plus et sortis du système scolaire, 63 600 sont peu ou pas diplômés (avec au plus le brevet des collèges), soit 29,1 %. Cette part est supérieure à celles de la France hexagonale ou de l'Occitanie (27 %). Selon les EPCI, on dénombre de 1 058 à 9 591 personnes peu ou pas diplômées (respectivement les CC du Pays Rignacois et CC Grand-Figeac). La répartition de leurs proportions est très hétérogène : les taux sont compris entre 23,0 % dans la CA Rodez Agglomération et 38,6 % dans la CC Aubrac, Carladez et Viadène. Quatre territoires ont des taux inférieurs aux valeurs des territoires de comparaison (27 %) : la CA Rodez Agglomération (23 %), la CC du Pays Rignacois (25 %), la CC Conques-Marcillac (25 %) et la CC du Pays de Salars (26 %).

Dans la catégorie des jeunes de 25 à 34 ans, le taux observé est de 11,4 % en Aveyron, ce qui est inférieur aux valeurs relevées dans la région (12,7%) et l'Hexagone (12,4%). Les proportions sont bien plus faibles que pour les 15 ans et plus : les taux sont compris entre 4,7 % dans la CC de Lézérou Pareloup et 45,4 % dans la CC Larzac et Vallées, soit presque 10 fois plus.

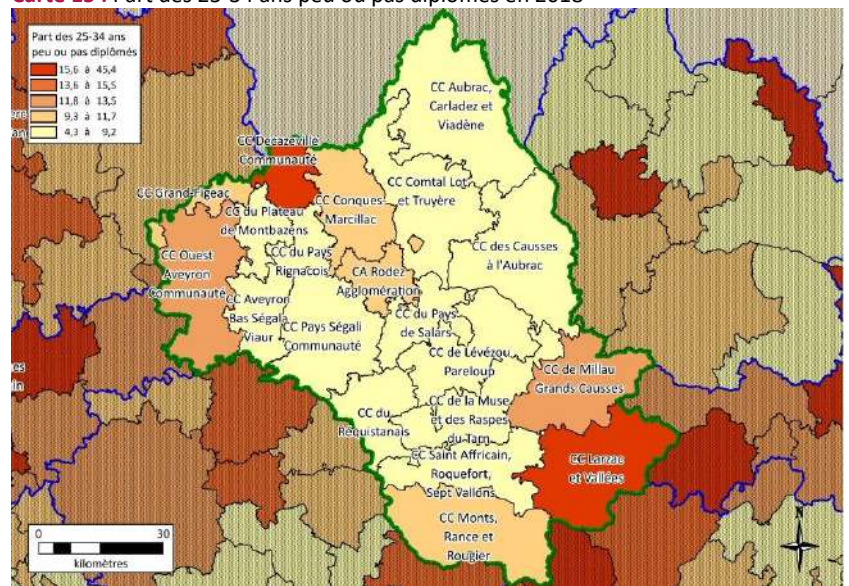
En 2018, un quart des aveyronnais de 15 ans et plus, sortis du système scolaire, avaient *a minima* un niveau bac+2. Selon les EPCI, les parts varient de 15,7 % pour la CC Decazeville Communauté à 33,4 % pour la CA Rodez Agglomération. Ce dernier territoire est le seul EPCI ayant un taux supérieur à ceux des territoires de comparaison.

Carte 14 : Taux des 15 ans et plus peu ou pas diplômés en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 15 : Part des 25-34 ans peu ou pas diplômés en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Le département présente un niveau d'études plus bas que celui de l'Hexagone ou de la région. Seule la CA Rodez Agglomération a un taux de personnes ayant au plus un niveau d'études bac+2 ou plus supérieur aux valeurs de la France Métropolitaine et de l'Occitanie.

Tableau 9 : Effectifs et parts (en %) des jeunes de plus de 15 ans et de 24 à 34 ans peu ou pas diplômés et ceux ayant un Bac+2 ou plus en 2018

	Peu ou pas diplômés				Bac+2 ou plus			
	15 ans et plus		25 à 34 ans		15 ans et plus		25 à 34 ans	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
CC Larzac et Vallées	1 740	34,9	360	45,4	1 142	22,9	209	26,4
CC Monts, Rance et Rougier	1 682	33,3	48	9,6	1 019	20,2	178	35,5
CC de Lévézou Pareloup	1 471	33,9	20	4,7	877	20,2	185	43,7
CC Aubrac, Carladez et Viadène	3 280	38,6	64	8,1	1 445	17,0	290	37,0
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	1 218	27,1	35	7,8	1 103	24,6	197	44,4
CC du Réquistanais	1 523	34,9	32	9,2	804	18,4	141	40,7
CC des Causses à l'Aubrac	3 791	32,8	98	8,2	2 408	20,8	462	38,9
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	1 589	34,6	36	8,9	939	20,5	182	45,0
CC Conques-Marcillac	2 357	25,3	99	10,4	2 784	29,9	446	46,6
CC du Pays de Salars	1 559	25,9	50	7,0	1 595	26,5	333	46,2
CC Comtal Lot et Truyère	4 687	30,3	89	5,5	3 894	25,2	724	45,1
CC Pays Ségali Communauté	3 850	27,8	113	7,2	3 509	25,3	708	45,2
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	3 236	30,3	107	9,2	2 521	23,6	459	39,3
CC du Plateau de Montbazens	1 361	28,1	29	5,4	1 185	24,4	235	44,1
CC Grand-Figeac *	9 591	27,6	398	10,2	9 214	26,5	1 776	45,6
CC du Pays Rignacois	1 058	25,1	35	6,5	1 206	28,6	272	50,7
CC Ouest Aveyron Communauté *	6 830	31,3	295	13,0	4 990	22,9	861	38,1
CC de Millau Grands Causses *	6 215	27,1	354	13,3	6 189	27,0	1 072	40,4
CC Decazeville Communauté	5 146	34,1	217	16,2	2 378	15,7	392	29,2
CA Rodez Agglomération	9 571	23,0	698	11,2	13 931	33,4	2 995	48,0
Aveyron	63 618	29,1	2 853	11,4	54 989	25,1	10 532	42,0
Occitanie	1 169 708	26,6	77 290	12,7	1 360 391	31,0	272 642	44,9
France Métropolitaine	12 806 548	27,0	903 154	12,4	14 698 528	30,9	3 377 727	46,5

Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le niveau du diplôme le plus élevé obtenu est recueilli lors des recensements de population. Cette information est analysée uniquement pour les personnes qui ont quitté le système scolaire et qui sont âgées d'au moins 15 ans. Les personnes n'ayant pas de diplôme ou au plus le brevet des collèges sont considérées comme peu ou pas diplômées

Population active

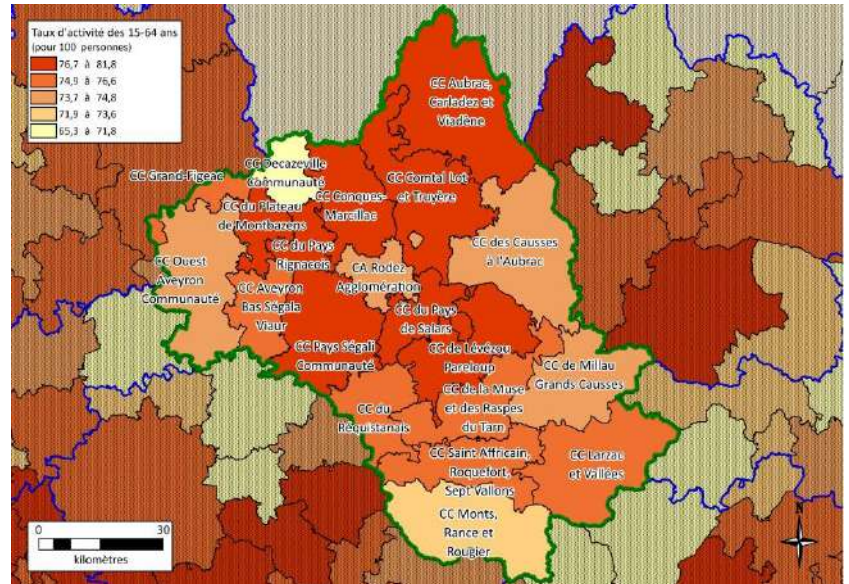
► Des taux d'actifs supérieurs à ceux des territoires de comparaison

On compte en 2018 plus de 120 000 actifs en Aveyron, soit 4,6 % des actifs de la région. 75,2 % des aveyronnais de 15 à 64 ans sont actifs, taux supérieur aux taux régional et métropolitain.

Sur le territoire de l'Aveyron, les EPCI situés autour de la CA Rodez Agglomération présentent les taux d'activité des 15-64 ans les plus élevés. La valeur maximale est retrouvée dans la CC Conques-Marcillac (79,1 %) et la minimale dans la CC Decazeville Communauté (69,4 %). Cet EPCI est le seul à avoir une part d'actifs inférieure aux valeurs régionale et nationale.

Comparativement aux personnes de 15 à 64 ans, **les aveyronnais de 25 à 34 ans, sont plus actifs** : 9 personnes sur 10 sont en activité (91,6 % vs 75,2 %). Sur cette tranche d'âge, la part des actifs est la plus faible dans la CC Larzac et Vallées (81,8 %), et la CC de Millau Grands Causses (88,5 %), deux territoires aux taux inférieurs aux valeurs hexagonale et régionale. Ils sont les plus représentés dans les CC du Pays de Salars, Conques-Marcillac, Pays Ségali Communauté et Comtal Lot et Truyère avec des parts supérieures à 95 %.

Carte 16 : Taux d'activité des 15 à 64 ans (pour 100 habitants) en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Les actifs de l'Aveyron sont proportionnellement plus nombreux qu'en France métropolitaine et en Occitanie, et ce peu importe la classe d'âge. Les EPCI qui entourent la CA Rodez Agglomération ont les taux d'actifs les plus élevés du département.

► **Tableau 10** : Effectifs et parts (en %) d'actifs de 15 à 64 ans et de 25 à 34 ans en 2018

	Actifs de 15 à 64 ans		Actifs de 25 à 34 ans	
	Effectif	Part	Effectif	Part
CC Larzac et Vallées	2 807	75,6	661	81,8
CC Monts, Rance et Rougier	2 616	73,0	465	91,3
CC de Lévézou Pareloup	2 332	77,3	405	94,3
CC Aubrac, Carladez et Viadène	4 200	78,5	753	94,6
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	2 345	76,1	429	92,9
CC du Réquistanais	2 133	75,2	325	92,9
CC des Causses à l'Aubrac	5 974	74,5	1 126	92,9
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	2 305	75,5	387	93,7
CC Conques-Marcillac	5 399	79,1	932	95,3
CC du Pays de Salars	3 764	78,9	699	95,1
CC Comtal Lot et Truyère	8 401	77,6	1 577	96,3
CC Pays Ségali Communauté	8 030	78,9	1 510	95,3
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	5 988	75,6	1 126	93,4
CC du Plateau de Montbazens	2 641	78,5	515	94,9
CC Grand-Figeac *	18 720	75,1	3 694	92,8
CC du Pays Rignacois	2 503	77,3	510	93,5
CC Ouest Aveyron Communauté *	11 133	73,8	2 061	89,6
CC de Millau Grands Causses *	12 740	74,3	2 455	88,5
CC Decazeville Communauté	7 103	69,4	1 234	89,4
CA Rodez Agglomération	25 873	73,8	5 863	90,3
Aveyron	121 060	75,2	23 593	91,6
Occitanie	2 616 596	72,9	573 471	88,8
France Métropolitaine	29 946 345	74,3	6 917 450	90,1

Source : Insee – Recensement de population 2018

Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI.

Repères méthodologiques

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et celle à la recherche d'un emploi. Ces données sont issues du recensement.

► **De fortes proportions d'agriculteurs et d'artisans**

Les communautés de communes de l'Aveyron présentent de fortes disparités en termes de répartition de la population active ayant un emploi. Les professions les plus représentées dans le département sont les employés (27,2 %), suivis des professions intermédiaires (23,4 %), puis des ouvriers (21,8 %). Néanmoins, ces proportions sont plus faibles que les valeurs observées à l'échelle de l'Hexagone et de la région. Les parts des agriculteurs (8,4 %) et des artisans (9,3 %) sont bien plus importantes en Aveyron que pour les territoires de comparaison.

Des parts d'agriculteurs et d'artisans bien au-dessus des valeurs régionale et nationale. Seule la CA Rodez Agglomération présente une répartition de professions semblable à celle de l'Hexagone.

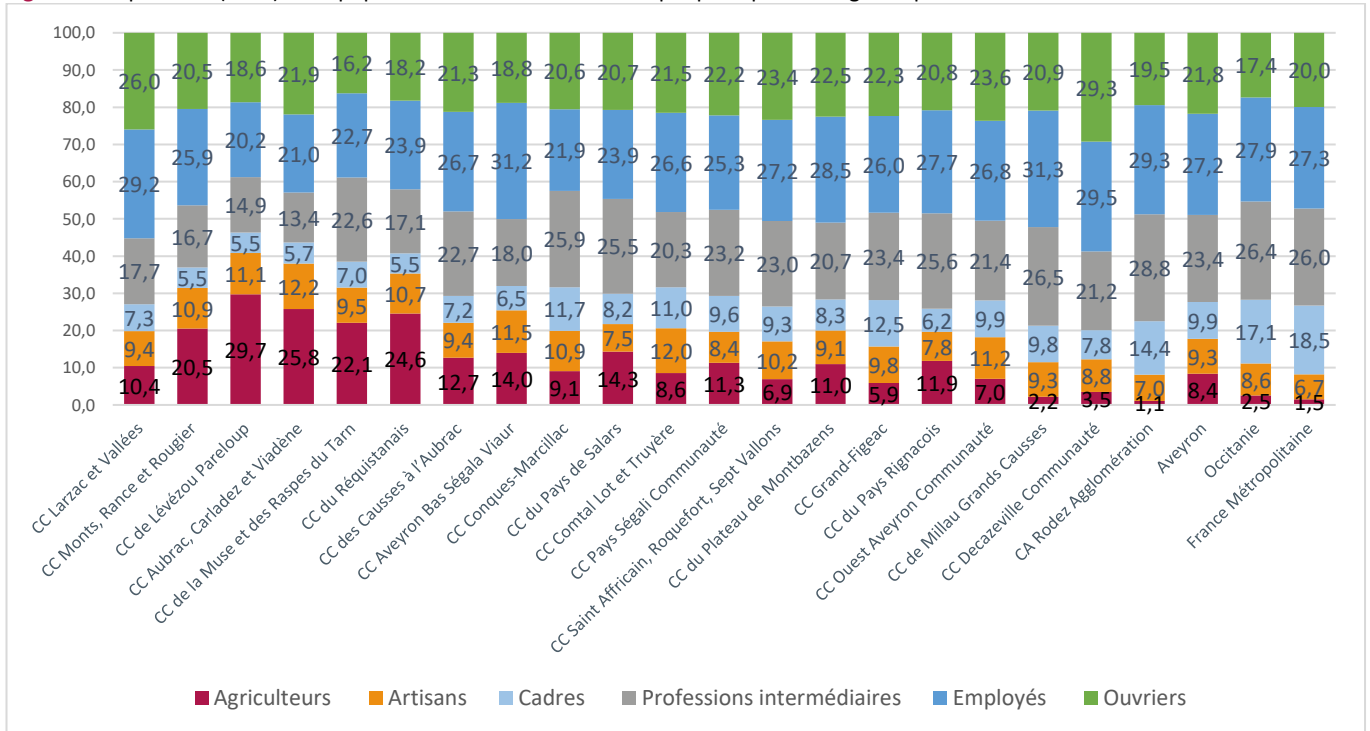
Au niveau des EPCI, la proportion des agriculteurs est la plus élevée dans la CC de Lézou Pareloup avec 29,7 %, et la plus faible dans la CA Rodez Agglomération avec 1,1 %. La part d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise est supérieure à la valeur nationale pour tous les EPCI. Le maximum est retrouvé dans la CC Aubrac, Carladez et Viadène (12,2 %). Des faibles proportions sont observées pour les cadres, avec des valeurs comprises entre 5,5 %

dans les CC de Lézou Pareloup, du Réquistanais et Monts, Rance et Rougier et jusqu'à 14,4 % dans la CA Rodez Agglomération. Les parts des professions intermédiaires vont du simple à plus du double, de 13,4 % dans la CC Aubrac, Carladez et Viadène à 28,8 % dans la CA Rodez Agglomération. Concernant les employés, le taux le plus élevé est observé dans la CC de Millau Grands Causses avec 31,3 % et le plus faible dans la CC de Lézou Pareloup (20,2 %).

Enfin, la profession d'ouvrier est la plus représentée dans la CC Decazeville Communauté et la moins fréquente dans la CC de la Muse et des Rases du Tarn avec 16,2 %. Ce dernier territoire est d'ailleurs le seul à avoir une part d'ouvriers inférieure à celles de la région et de l'Hexagone.

La répartition des catégories socioprofessionnelles reflète l'histoire et la géographie du département : importance de l'espace rural (97 % des communes et 69 % de la population départementale), histoire, patrimoine et réorientations industrielles sur la CC Decazeville communauté.

Figure 1 : Répartition (en %) de la population active de 15 à 64 ans par principales catégories professionnelles en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Chômage

► **De plus faibles proportions de chômeurs dans le département qu'en Hexagone et en Occitanie**

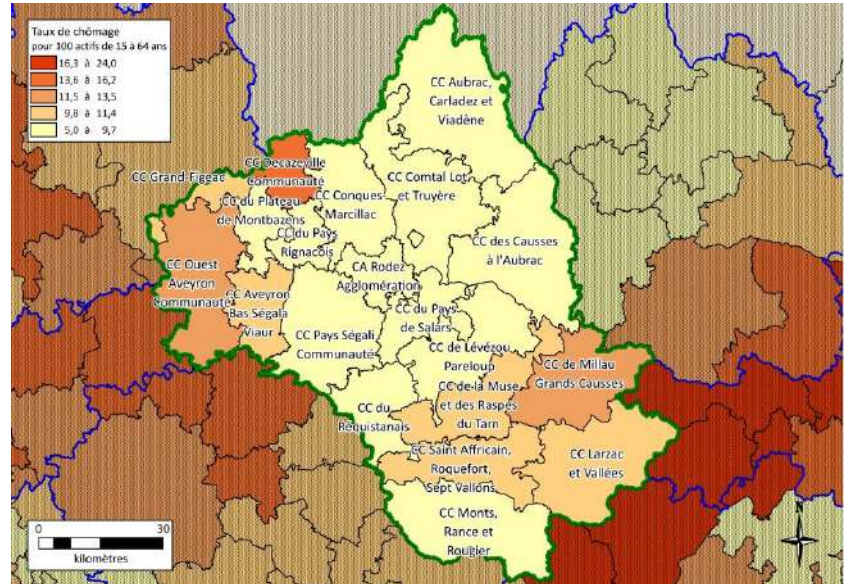
En 2018, selon les données du recensement, le taux de chômage en Aveyron s'élève à 9,4 % de la population active des 15 à 64 ans, taux inférieur aux taux enregistrés en Occitanie (14,6 %) et en France métropolitaine (13,0 %).

Le taux de chômage a une étendue de 10,3 points. La CC Decazeville Communauté enregistre le taux le plus élevé (15,4), supérieur aux taux régional et métropolitain, la CC du Pays de Salars le taux le plus faible (5,1 %).

Le nombre de chômeurs âgés de 15 à 64 ans fluctuait entre 136 (CC de Lézou Pareloup) et 2 374 personnes (CA Rodez Agglomération).

La part de chômeurs dans le département est inférieure à celles de la région et de la France métropolitaine, quelle que soit la classe d'âge.
La CC Decazeville Communauté présente les plus fortes proportions de chômeurs.

Carte 17 : Taux de chômeurs de 15 à 64 ans pour 100 actifs en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Près d'un jeune sur 5 est au chômage (20,4 %) au sein de la population départementale active âgée de 15 à 24 ans. Leur part est plus élevée que celle des 15 à 64 ans, tout territoire confondu.

Ce taux reste cependant inférieur aux valeurs nationale et régionale (26,5 % et 30,1 % respectivement).

Les taux de chômage des jeunes sont très contrastés : les plus élevés sont observés sur Decazeville Communauté (31,4 %) et la CC de Millau Grands Causses (29,5 %), taux proches du taux régional (26,5 %) et le plus faible est celui de la CC Larzac et Vallées (12,6 %).

Tableau 11 : Effectifs et parts (en %) de personnes de 15 à 64 ans et des jeunes de 15 à 24 ans au chômage au sens du recensement en 2018

	Chômeurs de 15 à 64 ans		Chômeurs de 15 à 24 ans	
	Effectif	Part	Effectif	Part
CC Larzac et Vallées	279	10,0	45	12,6
CC Monts, Rance et Rougier	254	9,7	38	17,2
CC de Lévézou Pareloup	136	5,8	25	13,9
CC Aubrac, Carladez et Viadène	237	5,6	61	15,0
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	230	9,8	34	19,2
CC du Réquistanais	167	7,8	28	16,1
CC des Causses à l'Aubrac	502	8,4	87	17,6
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	231	10,0	41	23,2
CC Conques-Marcillac	345	6,4	67	19,5
CC du Pays de Salars	191	5,1	39	13,4
CC Comtal Lot et Truyère	559	6,6	114	17,5
CC Pays Ségali Communauté	549	6,8	93	16,6
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	681	11,4	122	21,0
CC du Plateau de Montbazens	200	7,6	40	19,6
CC Grand-Figeac *	2 028	10,8	401	23,0
CC du Pays Rignacois	158	6,3	32	18,0
CC Ouest Aveyron Communauté *	1 315	11,8	278	25,6
CC de Millau Grands Causses *	1 627	12,8	337	29,5
CC Decazeville Communauté	1 092	15,4	234	31,4
CA Rodez Agglomération	2 374	9,2	527	17,2
Aveyron	11 405	9,4	2 305	20,4
Occitanie	383 154	14,6	78 656	30,1
France Métropolitaine	3 880 154	13,0	813 394	26,5

Source : Insee – Recensement de population 2018

Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI.

Repères méthodologiques

Les chômeurs au sens du recensement sont les personnes qui se sont déclarées chômeurs (inscrites ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Précarité

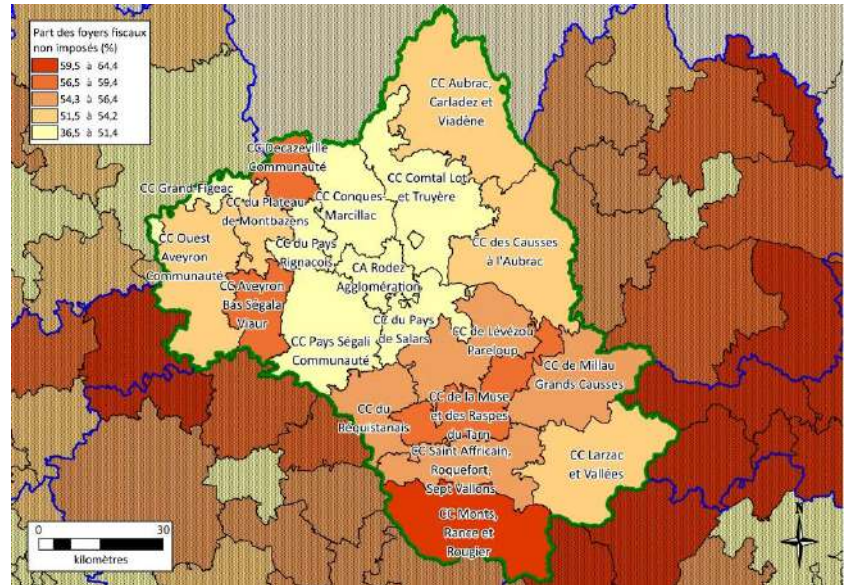
► Plus d'un foyer sur deux non imposé, de forte disparités

En 2019, en Aveyron, la proportion de foyers non imposés s'élève à 51,6 %, contre 49,5 % en France métropolitaine et 53,3 % en région Occitanie. Entre EPCI, ces taux varient de près de 14 points. Le plus bas concerne la CA Rodez Agglomération (44,5 %), le plus élevé la CC Monts, Rance et Rougier, (59,6 %), suivie par la CC de la Muse et des Raspes du Tarn (58,4 %) et la CC Decazeville Communauté (57,9 %).

En 2020, la part des personnes couvertes par le RSA (bénéficiaire et ayants-droits) est de 3,3 %, part inférieure aux parts régionale (6,7 %) et nationale (5,7 %). Aucun des EPCI ne présente un taux supérieur à celui des territoires de comparaison. Le taux le plus faible est observé dans la CC du Pays de Salars (1,2 %) et le plus élevé dans la CC Monts, Rance et Rougier (5,0 %).

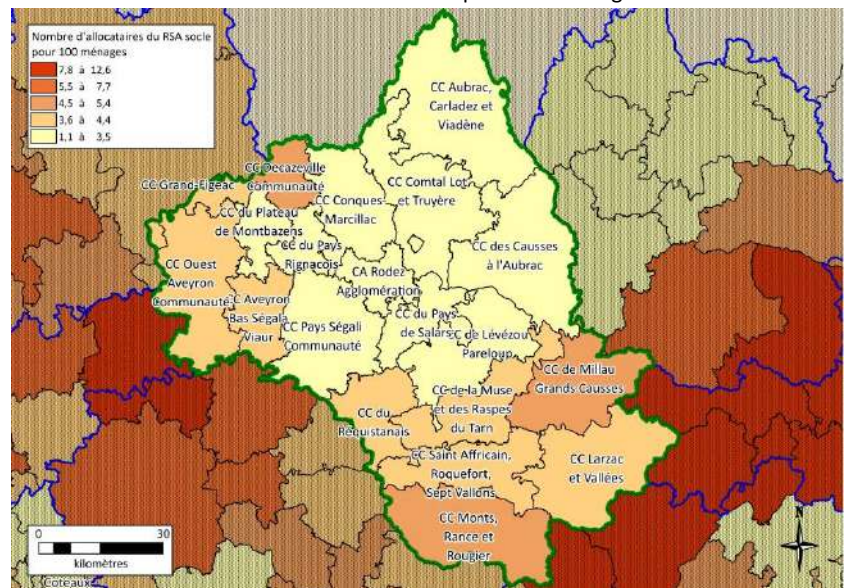
En 2020, 11,8 % des allocataires dépendent à 100 % des prestations versées par la CAF et la MSA, contre 15,3 % en France métropolitaine et 17,3 % au niveau régional. Le taux le plus faible est établi dans la CC Pays Ségali Communauté (5,7 %), le plus élevé dans la CC Decazeville Communauté (17,7 %), proche du taux régional. La Communauté Monts, Rance et Rougier présente un taux de 16,8%. En 2020, 7,4 % de la population consommant des soins a des droits ouverts à la complémentaire santé solidaire (CSS ou C2S) contre 10,9 % en France métropolitaine et 13,0 % en Occitanie. La CC de la Muse et des Raspes du Tarn présente le taux le plus élevé (11,2 %). Tous les EPCI présentent des valeurs plus faibles que celle de la région.

Carte 18 : Part de foyers fiscaux non imposés en 2019



Source : Insee – Recensement de population 2019
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 19 : Nombre d'allocataires du RSA socle pour 100 ménages en 2020



Source : Insee – Recensement de population 2020
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Si majoritairement les taux indicatifs de précarité sont inférieurs à ceux enregistrés en région, des contrastes forts sont observés entre EPCI : Decazeville Communauté, la CC de la Muse et des Raspes du Tarn, et la CC Millau Grands Causses, avec des indicateurs défavorables en termes de précarité, à l'inverse de la CA Rodez Agglomération ou de la CC de Conques-Marcillac.

Tableau 12 : Part des foyers fiscaux non imposés (en %) en 2019, effectif et part d’allocataire (en %) du RSA socle en 2020, effectif et part (en %) d’allocataires dépendants à 100 % des allocations en 2020, et taux de bénéficiaires de la C2S (en%) en 2020

	Part foyers fiscaux non imposés	Ménages allocataires du RSA Socle		Ménages allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales		Taux de bénéficiaires C2S
		Effectif	Part	Effectif	Part	
CC Larzac et Vallées	52,2	100	4,0	101	10,5	4,9
CC Monts, Rance et Rougier	59,6	149	5,0	183	16,8	3,3
CC de Lévézou Pareloup	55,4	39	1,6	52	7,0	7,4
CC Aubrac, Carladez et Viadène	51,7	67	1,4	90	6,5	3,1
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	58,4	95	3,8	84	11,0	11,2
CC du Réquistanais	55,1	89	3,7	98	13,3	9,6
CC des Causses à l’Aubrac	52,6	145	2,2	237	10,1	9,7
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	56,8	100	3,9	90	10,5	5,6
CC Conques-Marcillac	48,0	139	2,7	119	6,5	4,3
CC du Pays de Salars	49,1	40	1,2	99	7,9	4,2
CC Comtal Lot et Truyère	48,8	127	1,4	185	6,6	3,3
CC Pays Ségali Communauté	51,1	155	2,0	161	5,7	4,6
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	54,7	284	4,4	308	12,9	5,2
CC du Plateau de Montbazens	52,7	59	2,1	57	6,0	2,9
CC Grand-Figeac *	51,0	901	4,3	1 039	13,9	6,5
CC du Pays Rignacois	51,4	46	1,9	83	8,5	8,5
CC Ouest Aveyron Communauté *	53,8	573	4,4	699	15,0	2,5
CC de Millau Grands Causses *	55,0	702	5,0	871	14,7	5,1
CC Decazeville Communauté	57,9	459	5,0	536	17,7	7,0
CA Rodez Agglomération	44,5	812	2,9	1 472	12,8	10,0
Aveyron	51,6	4 277	3,3	5 657	11,8	7,4
Occitanie	53,3	184 229	6,7	208 199	17,3	13,0
France métropolitaine	49,5	1 643 180	5,7	1 852 505	15,3	10,9

Source : Cnaf-CCMSA-Insee- 2019- 2020
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

- Un foyer fiscal correspond à l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple, un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux. Un foyer fiscal est dit non imposé quand, du fait du niveau de revenu ou des réductions et crédits d'impôts, il n'a pas d'impôt sur le revenu à acquitter).
- Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle. Le RSA non majoré ou RSA socle correspond au versement de la prestation hors majoration pour parent isolé. Géré par le Département, le RSA est versé par la CAF ou la MSA : au niveau des quartiers de Béziers, seuls les versements par la CAF sont décomptés.
- La plupart des prestations versées par la CAF et la MSA sont soumises à condition de revenus. Ainsi, ces deux organismes peuvent déterminer, à partir des déclarations faites par les allocataires, la part de ceux n'ayant aucune autre ressource que les prestations versées.
- - La Complémentaire santé solidaire (C2S) donne droit à la prise en charge de la part complémentaire des dépenses de santé (y compris à l'hôpital). Elle inclut aussi des forfaits de prise en charge pour les prothèses dentaires, les lunettes, les aides auditives... Elle est accordée sous condition de revenu. Elle peut être gratuite ou nécessiter une participation financière. Elle a remplacé la CMUc et l'ACS (aide à la complémentaire santé) en 2018.

► **Un revenu médian disponible inférieur aux territoires de comparaison**

En 2018, en Aveyron, le revenu annuel médian disponible s'élève à 20 640 euros par unité de consommation, soit un revenu inférieur à ceux observés en France métropolitaine (21 730 €) et en région Occitanie (20 740 €).

Les EPCI présentant les revenus annuels médians disponibles les plus élevés se concentrent autour de Rodez, les revenus supérieurs à 22 000 € sont observés dans les CC Conques-Marcillac et la CA Rodez Agglomération.

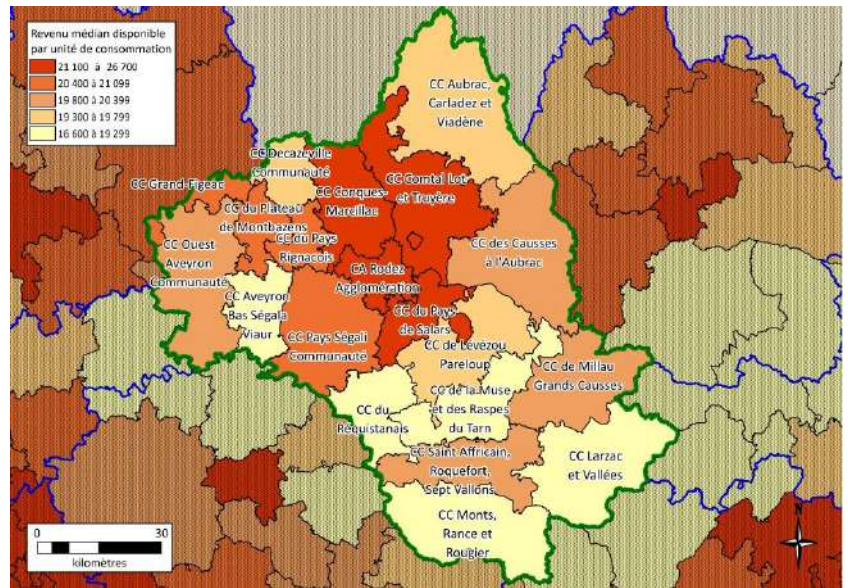
Les revenus les plus faibles concernent les EPCI du sud aveyronnais, la CC de Monts, Rance et Rougier (18 950 €) et la CC Larzac Vallée (19 090 €).

En 2018, 14,0 % de la population aveyronnaise est en-dessous du seuil de pauvreté contre 14,6 % en France métropolitaine et 17,2 % en Occitanie.

Les maximales sont observées dans les CC du Réquistanais et Larzac et Vallées avec respectivement 18,5 % et 19,4 % de la population sous le seuil de pauvreté, soit des taux quasiment deux fois plus élevés que le taux le plus faible observé dans la CC Larzac et Vallées.

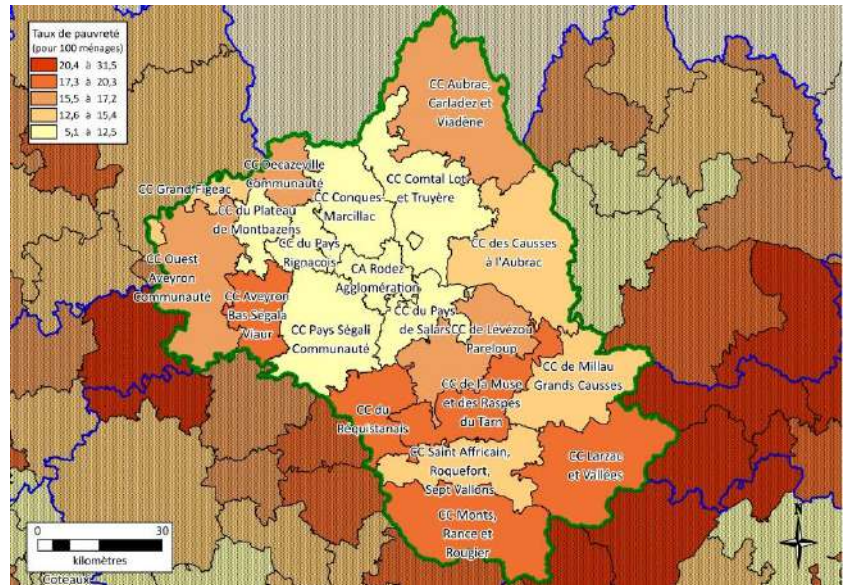
Le revenu médian disponible en Aveyron est proche de la valeur régionale. Des écarts infra-départementaux sont relevés : la CA Rodez Agglomération enregistre un revenu annuel médian disponible à 22 170 € contre 18 950 € pour la CC Larzac et Vallées. Les EPCI du sud aveyronnais sont les plus marqués par le taux de pauvreté.

Carte 20 : Revenu médian disponible par unité de consommation en 2018



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 21 : Taux de pauvreté pour 100 ménages en 2018



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 13 : Revenu annuel médian disponible par unité de consommation (en euros) et taux de pauvreté au seuil de 60 % du revenu médian (en %) en 2018.

	Revenu annuel médian disponible par UC	Taux de pauvreté
CC Larzac et Vallées	19 090	19,4
CC Monts, Rance et Rougier	18 950	17,8
CC de Lévézou Pareloup	19 560	15,8
CC Aubrac, Carladez et Viadène	19 560	15,6
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	19 290	18,0
CC du Réquistanais	19 260	18,5
CC des Causses à l'Aubrac	20 260	13,7
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	19 090	18,1
CC Conques-Marcillac	22 090	11,5
CC du Pays de Salars	21 810	9,8
CC Comtal Lot et Truyère	21 330	11,3
CC Pays Ségali Communauté	21 090	11,6
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	20 300	14,4
CC du Plateau de Montbazens	20 500	11,9
CC Grand-Figeac *	21 070	14,3
CC du Pays Rignacois	21 060	12,5
CC Ouest Aveyron Communauté *	20 130	16,0
CC de Millau Grands Causses *	20 030	15,1
CC Decazeville Communauté	19 300	17,2
CA Rodez Agglomération	22 170	12,0
Aveyron	20 640	14,0
Occitanie	20 740	17,2
France métropolitaine	21 730	14,6

Source : Insee - DGFiP, CNAF, CNAV, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018,
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

– Le revenu disponible comprend les revenus d'activité (salariée et indépendante et revenus de remplacement tels que le chômage, la préretraite, la retraite et la pension d'invalidité, ainsi que les pensions alimentaires et revenus du patrimoine) auxquels sont ajoutés les prestations sociales reçues, moins les impôts versés. Il est ensuite divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage pour évaluer le niveau de vie d'un ménage. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle de l'OCDE qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans

– Le taux de pauvreté est déterminé chaque année au niveau national par l'Insee à partir du revenu disponible. Quand un ménage dispose, par unité de consommation, de moins de 60 % du revenu annuel médian France entière, il est considéré comme étant en situation de pauvreté. En 2018, dernière valeur connue, ce seuil est de 12 750 € par an (1 063 € par mois).

Adultes handicapés

► 4 823 bénéficiaires de l'AAH en Aveyron

En 2020, l'Aveyron présente un taux de 3,8 % d'allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), soit 4 823 personnes concernées, contre 3,1 % en France métropolitaine et 4,1 % en région.

Les taux maximums supérieurs à 5 % sont observés pour les CC de Millau Grands Causses et Monts, Rance et Rougier, les taux les moins élevés pour les CC Larzac et Vallées et de la Muse et des Rases du Tarn, soit 1,9 % et 2,1 %.

La CA Rodez Agglomération concentre 27 % des bénéficiaires, en surreprésentation par rapport à sa population générale (20 % de la population aveyronnaise).

Avec 3,8 % d'allocataires de l'AAH dans la population des 20 à 59 ans, le département reste inférieur à la moyenne régionale.

Si des contrastes sont observés entre EPCI, ils ne sont pas corrélés à des indicateurs tels que la pauvreté par exemple.

Tableau 14 : Nombre d'allocataires de l'AAH (CAF + MSA) et taux pour 100 personnes de 20 à 59 ans en décembre 2020.

	Nombre allocataires AAH	Taux allocataires AAH
CC Larzac et Vallées	56	1,9
CC Monts, Rance et Rougier	149	5,5
CC de Lévézou Pareloup	70	3,0
CC Aubrac, Carladez et Viadène	103	2,5
CC de la Muse et des Rases du Tarn	50	2,1
CC du Réquistanais	61	2,8
CC des Causses à l'Aubrac	248	4,0
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	58	2,5
CC Conques-Marcillac	148	2,7
CC du Pays de Salars	101	2,7
CC Comtal Lot et Truyère	195	2,3
CC Pays Ségali Communauté	173	2,1
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	225	3,6
CC du Plateau de Montbazens	73	2,7
CC Grand-Figeac *	788	4,0
CC du Pays Rignacois	97	3,7
CC Ouest Aveyron Communauté *	493	4,2
CC de Millau Grands Causses *	690	5,1
CC Decazeville Communauté	368	4,8
CA Rodez Agglomération	1 325	4,8
Aveyron	4 823	3,8
Occitanie	115 959	4,1
France Métropolitaine	1 011 095	3,1

Source : Cnaf-CCMSA-Insee-2020 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui garantit un minimum de ressources. Elle est attribuée sous réserve de respecter des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources. Elle est accordée sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Son montant vient compléter d'éventuelles autres ressources. Elle est versée par la CAF ou la MSA.

Ménages

► 130 000 ménages, une composition en taille équivalente à celle de la région

En 2018, on dénombre près de 130 000 ménages en Aveyron.

La taille des ménages est de 2,1 personnes, identique à la taille régionale (2,2 en France métropolitaine).

Un ménage sur 5 est situé dans la CA Rodez Agglomération, qui enregistre la taille des ménages la plus faible (1,9).

Avec 2,3 personnes par ménage, la CC du Pays de Salars est le seul territoire présentant une taille de ménages supérieure à la moyenne départementale.

Le nombre de ménages formés d'une seule personne s'élève à 49 217 personnes, soit 37,7 % des ménages aveyronnais contre 38,1 % en Occitanie et 36,9 % en France métropolitaine.

Des contrastes sont marqués entre EPCI : Plus de 4 ménages sur 10 sont formés d'une seule personne dans la CA de Rodez Agglomération (45 %) et la CC Decazeville Communauté (40 %) ; Près de 3 ménages sur 10 sont formés d'une seule personne sur les CC du Pays de Salars (28,9 %), de Conques-Marcillac (30,4 %) et du Pays Rignacois (30,8 %).

Les territoires les plus concernés par les ménages formés d'une seule personne présentent des dynamiques démographiques hétérogènes : Rodez Agglomération a un indice de vieillissement de 95,5, très inférieur à l'indice départemental (132,3), près d'une personne sur 5 a plus de 65 ans alors que Decazeville Communauté a un indice de vieillissement de 168,3 et près d'une personne sur 3 a plus de 65 ans.

Le nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans est de près de 7 000 dans le département.

Parmi les familles avec enfant(s), la part des familles monoparentales s'élève à 20,3 % en Aveyron, soit moins qu'à l'échelle de la région (27,3 %) et de la France métropolitaine (24,9 %).

Au sein du département, les EPCI ont des taux variant de 9,3 % pour la CC de Lévézou Pareloup à 27,4 % pour la CC Decazeville Communauté ; cette dernière, ainsi que celle de Millau Grands Causses (27,1 %), ont les parts les plus élevées de familles monoparentales des EPCI du département, proches de la moyenne régionale (27,3 %).

La part de ménages d'une personne est plus importante en Aveyron que dans l'Hexagone mais moindre que ce que l'on observe en région.

La CA Rodez Agglomération présente la taille de ménages la plus petite et la part de ménages d'une personne la plus importante du département.

Un ménage avec enfant(s) de moins de 25 ans sur 5 est une famille monoparentale en Aveyron, soit moins que dans les territoires de comparaison.

Tableau 15 : Nombre, population et taille des ménages en 2018 ; nombre et part des ménages d'une personne en 2018 ; nombre et part de familles monoparentales en 2018.

	Ménages ¹			Ménages d'une personne ²		Familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans ³	
	Nombre	Population	Taille moyenne	Nombre	Part parmi les ménages	Nombre	Part parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans
CC Larzac et Vallées	2 501	5 308	2,1	921	36,8	97	15,7
CC Monts, Rance et Rougier	2 927	5 972	2,0	1 118	38,2	141	20,4
CC de Lévézou Pareloup	2 480	5 311	2,1	800	32,3	60	9,3
CC Aubrac, Carladez et Viadène	4 830	9 800	2,0	1 811	37,5	136	14,0
CC de la Muse et des Rases du Tarn	2 521	5 393	2,1	850	33,7	98	15,4
CC du Réquistanais	2 439	5 130	2,1	815	33,4	55	10,6
CC des Causses à l'Aubrac	6 644	14 063	2,1	2 342	35,2	224	13,1
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	2 597	5 454	2,1	850	32,7	108	17,3
CC Conques-Marcillac	5 209	11 550	2,2	1 581	30,4	301	19,4
CC du Pays de Salars	3 377	7 765	2,3	975	28,9	137	12,0
CC Comtal Lot et Truyère	8 833	18 747	2,1	3 059	34,6	367	15,8
CC Pays Ségali Communauté	7 750	17 375	2,2	2 376	30,7	314	13,0
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	6 485	13 270	2,0	2 467	38,0	430	25,4
CC du Plateau de Montbazens	2 763	5 982	2,2	894	32,4	135	17,5
CC Grand-Figeac *	20 955	42 027	2,0	8 124	38,8	1 094	22,1
CC du Pays Rignacois	2 382	5 340	2,2	732	30,8	94	12,9
CC Ouest Aveyron Communauté *	12 946	26 521	2,0	4 805	37,1	689	22,2
CC de Millau Grands Causses *	14 014	28 779	2,1	5 419	38,7	1 040	27,1
CC Decazeville Communauté	9 193	18 144	2,0	3 720	40,5	566	27,4
CA Rodez Agglomération	27 790	54 068	1,9	12 519	45,0	1 653	24,6
Aveyron	130 687	270 097	2,1	49 217	37,7	6 822	20,3
Occitanie	2 730 744	5 747 710	2,1	1 040 068	38,1	215 580	27,3
France Métropolitaine	28 996 752	63 386 124	2,2	10 686 740	36,9	2 253 402	24,9

Source : Cnaf-CCMSA-Insee-2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

¹ Au sens de l'Insee, un ménage correspond à l'ensemble des occupants d'une même résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les personnes sans-abri ainsi que celles vivant en communauté (maison de retraite, résidence universitaire...) ou étant incarcérées sont considérées « hors ménage ».

² Les ménages d'une personne correspondent aux personnes qui vivent seules dans leur résidence principale. Cela ne prend pas en compte les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les personnes sans-abri ainsi que celles vivant en communauté (maison de retraite, résidence universitaire...) ou étant incarcérées.

³ Le nombre de familles monoparentales parmi les ménages est issu des recensements de population. Les enfants présents dans le foyer sont comptabilisés en fonction de leur âge (moins ou plus de 25 ans). Les données présentées ici concernent les familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans et leur part parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans.

Partie 3

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Logements	40
Potentiel touristique.....	48
Bruit	49
Air.....	50

Logements

► **Sept logements sur 10 sont des résidences principales, un sur 10 un logement vacant**

En 2018, le département de l'Aveyron compte près de 180 000 logements.

La part des résidences principales s'élève à 71,6 %, contre 75,8 % en région et 82,1 % en France métropolitaine.

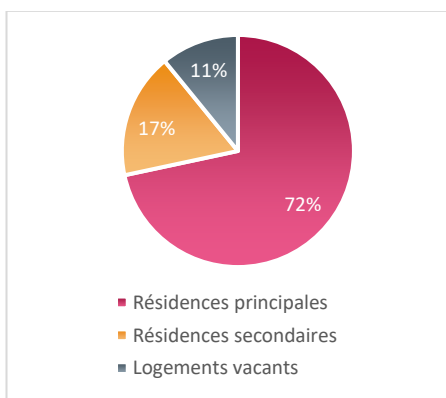
Cette part varie de 49,8 à 88,6 % : la CC Larzac et Vallée compte une résidence sur deux comme principale contre huit sur 10 sur la CA Rodez Agglomération.

Les logements vacants sont près de 20 000 soit 10,9 % des logements, contre 8,0 % en France métropolitaine et 8,4% en Occitanie. La part la plus élevée atteint 18,8% sur la CC Decazeville Communauté. Ce constat peut être mis en relation avec le décroissement de population observé sur ce territoire.

Le département compte plus de 31 000 résidences secondaires soit 17,5 % des logements contre 9,9% en France métropolitaine et 15,8 % en région. Quatre sur 10 logements sont une résidence secondaire sur la CC Larzac et Vallées.

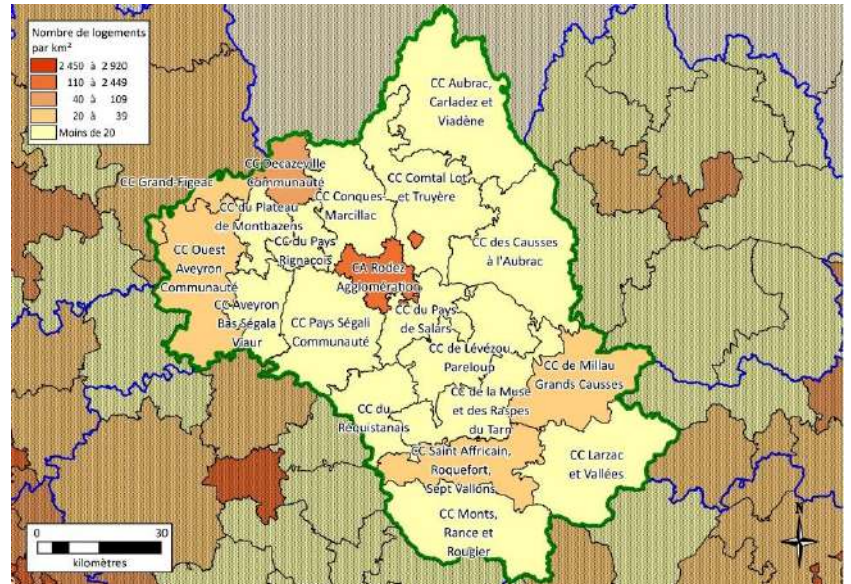
Le nombre de logements par kilomètre carré reflète les densités de population.

Figure 1 : Répartition des logements de l'Aveyron selon la catégorie en 2018



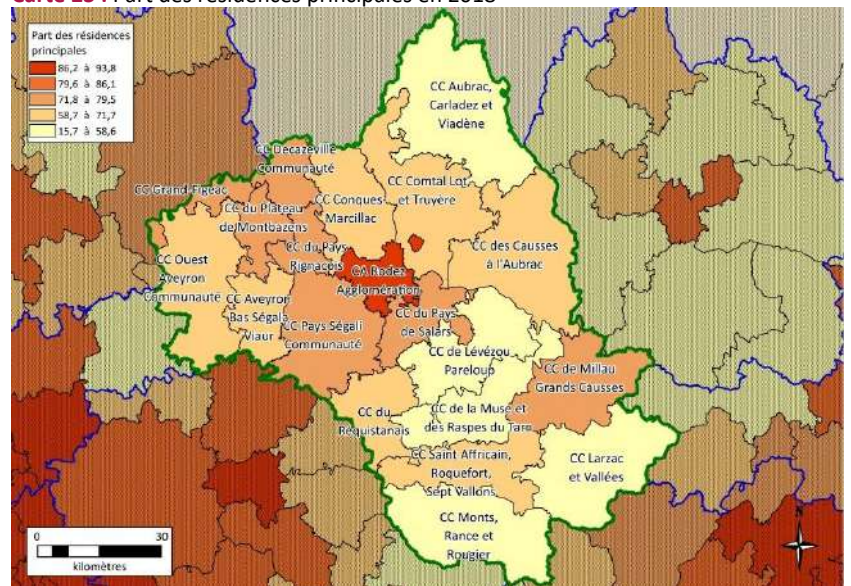
Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 22 : Nombre de logements par kilomètre carré en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 23 : Part des résidences principales en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Une destination des logements différenciée selon les dynamiques territoriales et sociodémographiques : neuf logements sur 10 est une résidence principale sur la CA Rodez Agglomération, près de deux logements sur 10 vacants sur la CC Decazeville Communauté, et près de quatre sur 10 une résidence secondaire sur la CC Larzac et Vallées.

Tableau 16 : Nombre de logements, effectifs et parts (en %) de résidences principales, secondaires et de logements vacants en 2018

	Nombre de logements	Résidences principales		Résidences secondaires		Logements vacants	
		Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
CC Larzac et Vallées	4 859	2 419	49,8	2 021	41,6	419	8,6
CC Monts, Rance et Rougier	5 578	2 919	52,3	2 200	39,4	460	8,2
CC de Lévézou Pareloup	4 459	2 420	54,3	1 666	37,4	373	8,4
CC Aubrac, Carladez et Viadène	8 726	4 786	54,8	2 848	32,6	1 092	12,5
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	4 446	2 432	54,7	1 660	37,3	354	8,0
CC du Réquistanais	3 667	2 391	65,2	885	24,1	391	10,7
CC des Causses à l'Aubrac	10 652	6 508	61,1	2 773	26,0	1 370	12,9
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	3 792	2 562	67,6	766	20,2	465	12,3
CC Conques-Marcillac	7 164	5 097	71,2	1 442	20,1	624	8,7
CC du Pays de Salars	4 215	3 274	77,7	559	13,3	381	9,0
CC Comtal Lot et Truyère	12 656	8 649	68,3	2 687	21,2	1 320	10,4
CC Pays Ségali Communauté	10 220	7 590	74,3	1 661	16,3	969	9,5
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	9 072	6 361	70,1	1 693	18,7	1 018	11,2
CC du Plateau de Montbazens	3 657	2 736	74,8	535	14,6	386	10,6
CC Grand-Figeac *	28 632	20 558	71,8	4 804	16,8	3 269	11,4
CC du Pays Rignacois	3 205	2 324	72,5	496	15,5	385	12,0
CC Ouest Aveyron Communauté *	17 729	12 702	71,6	2 784	15,7	2 243	12,6
CC de Millau Grands Causses *	17 874	13 861	77,5	2 191	12,3	1 822	10,2
CC Decazeville Communauté	12 581	9 111	72,4	1 103	8,8	2 367	18,8
CA Rodez Agglomération	30 605	27 103	88,6	994	3,2	2 508	8,2
Aveyron	178 945	128 206	71,6	31 267	17,5	19 472	10,9
Occitanie	3 507 173	2 657 225	75,8	554 064	15,8	295 884	8,4
France Métropolitaine	34 613 124	28 415 185	82,1	3 414 756	9,9	2 783 183	8,0

Source : Insee – Recensement de population 2018

Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le nombre de logements est issu des Recensement de population réalisés par l'Insee. Les différentes catégories sont :

- les résidences principales : logements occupés de façon habituelle et à titre principal par le ménage ;
- les logements vacants : logements disponibles pour la vente ou la location, logements neufs achevés mais non encore occupés ;
- les logements occasionnels : logements utilisés une partie de l'année pour des raisons professionnelles ;
- les résidences secondaires : logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances.

La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi les deux catégories sont regroupées.

► **En Aveyron, plus de sept logements sur 10 sont des maisons**

En 2017, la part de maisons parmi les résidences principales en Aveyron s'élève à 72,3 %, contre 56,3 % en France métropolitaine et 63,3 % en région, écarts qui s'expliquent par le caractère rural du département et le foncier disponible.

Seule les EPCI urbains ont un taux inférieur à la moyenne : la CA Rodez Agglomération compte 45,1 % de maisons et la CC Millau Grands Causses 57 %. La CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons compte 70,5 % de maisons.

Autour de Rodez, les EPCI concentrent les parts de maisons les plus élevées.

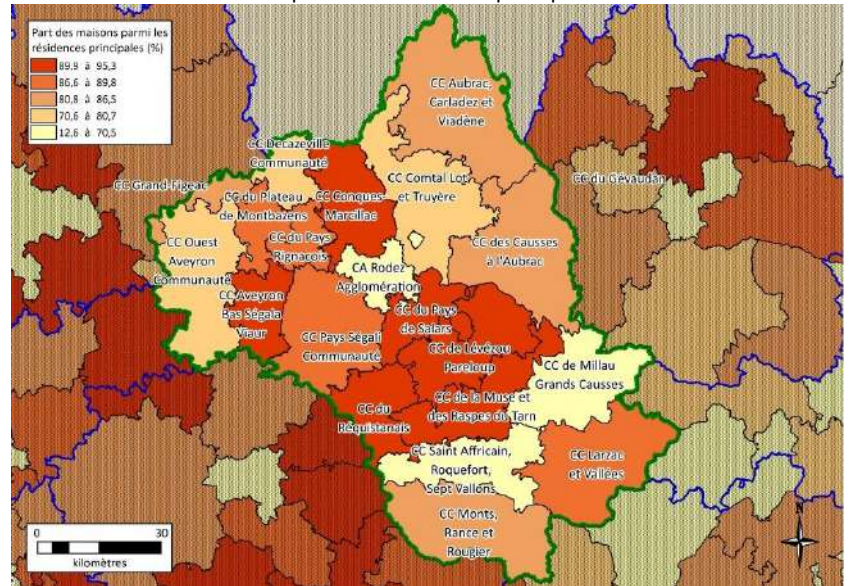
8 EPCI ont un taux de maisons supérieur à 88 %.

À l'inverse, le département compte 27,2 % d'appartements, qui signent une dynamique contraire à la part des maisons.

En 2021, 8 622 logements sociaux sont dénombrés en Aveyron, soit une part estimée à 6,7 % des logements du département contre 18,1 % en France métropolitaine et 11,8 % en région.

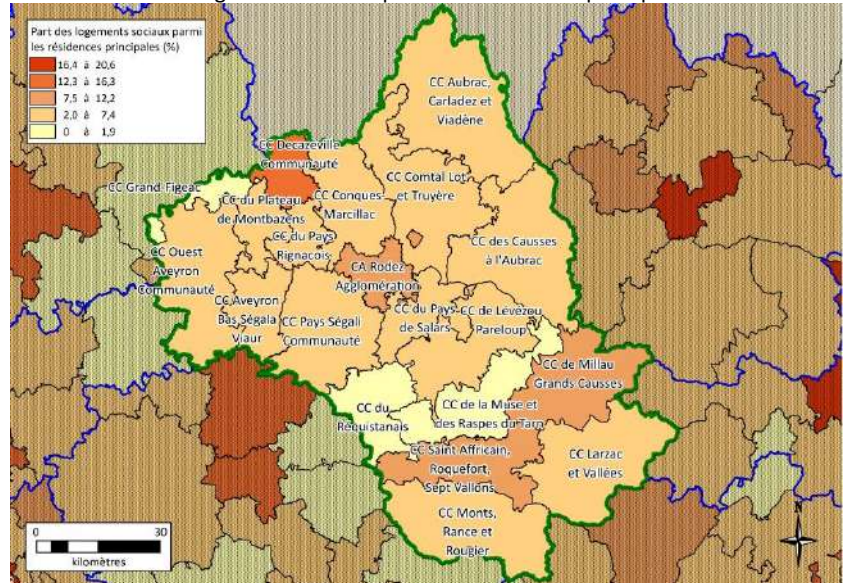
Ce sont les EPCI les plus urbains qui comptent la part la plus importante en termes de logements sociaux, la CC Decazeville Communauté (13,7 %), la CC de Millau Grands Causses (11,7 %) et la CA Rodez Agglomération (10,3 %). Ces constats peuvent questionner la problématique de l'accès au logement.

Carte 24 : Parts des maisons parmi les résidences principales en 2017



Source : Insee – Recensement de population 2017
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 25 : Parts de logements sociaux parmi les résidences principales en 2021



Source : Insee – Répertoire du parc locatif des logements sociaux 2021
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

L'Aveyron par son caractère rural a une proportion de maisons supérieure aux territoires de comparaison. Seule la CA Rodez Agglomération présente une valeur inférieure aux valeurs de ces derniers.

Des logements sociaux en faible proportion dans le département. Seule la CC Decazeville Communauté dépasse la valeur régionale, et aucun territoire ne dépasse la valeur nationale.

Tableau 17 : Répartition des types de logements parmi les résidences principales (en %) en 2017, nombre et part (en %) de logements sociaux en 2021

	Types de logements			Logements sociaux	
	Part de maisons	Part d'appartements	Part d'autres	Nombre	Part
CC Larzac et Vallées	87,4	12,1	0,6	123	5,1
CC Monts, Rance et Rougier	84,8	14,6	0,7	81	2,8
CC de Lévézou Pareloup	90,8	8,0	1,2	75	3,1
CC Aubrac, Carladez et Viadène	86,3	13,4	0,3	134	2,8
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	91,1	8,1	0,8	34	1,4
CC du Réquistanais	92,5	7,3	0,2	40	1,7
CC des Causses à l'Aubrac	85,8	13,9	0,2	231	3,5
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	90,2	9,5	0,3	93	3,6
CC Conques-Marcillac	90,2	9,5	0,3	120	2,4
CC du Pays de Salars	90,7	9,1	0,2	81	2,5
CC Comtal Lot et Truyère	80,5	19,0	0,5	310	3,6
CC Pays Ségali Communauté	88,9	9,7	1,4	271	3,6
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	70,6	27,9	1,5	503	7,9
CC du Plateau de Montbazens	89,8	9,2	1,0	90	3,3
CC Grand-Figeac *	80,8	18,2	0,9	167	0,8
CC du Pays Rignacois	87,6	12,1	0,3	71	3,1
CC Ouest Aveyron Communauté *	79,0	20,7	0,4	525	4,1
CC de Millau Grands Causses *	57,0	42,7	0,4	1 625	11,7
CC Decazeville Communauté	73,0	26,8	0,2	1 250	13,7
CA Rodez Agglomération	45,1	54,4	0,4	2 798	10,3
Aveyron	72,3	27,2	0,5	8 622	6,7
Occitanie	63,3	36,0	0,7	313 047	11,8
France Métropolitaine	56,3	42,9	0,9	5 129 898	18,1

Source : Insee – Recensement de population 2017 et 2021
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

– Les chiffres ne concernent ici que les résidences principales. Le statut d'occupation des résidences principales est issu des Recensements de population réalisés par l'Insee.

– Le logement social comprend ici l'ensemble des logements détenus par les bailleurs d'habitat à loyer modéré (HLM) et les sociétés d'économie mixte (SEM). Aucune distinction n'est faite selon le conventionnement ou non des logements. Lors de la vente d'un logement social à un particulier, ce logement sort du parc social vers le parc des propriétaires occupants ou celui de la location dans le secteur libre. Le champ est ici plus restreint que celui des bailleurs publics.

► **7 ménages sur 10 sont propriétaires de leur logement**

Corrélée à la catégorie des logements, en 2018, la part des ménages propriétaires de leur résidence principale s'élève à 69,3 % en Aveyron, soit près de sept ménages sur 10, contre 57,6 % en France métropolitaine et 59,0 % en région.

Seule la CA Rodez Agglomération présente un taux inférieur (56,4 %) aux taux de comparaison national et régional.

Pour les autres EPCI, les taux varient entre 62,3 % pour la CC de Millau Grands Causses et 82,2 % pour la CC du Réquistanais. Plus de sept sur 10 occupants domiciliés sur les EPCI situés autour de la CA Rodez Agglomération sont propriétaires.

La part d'occupants locataires s'établit à 26,3 % contre 37 % en France métropolitaine et 35,2 % en Occitanie. Ceux concernés par un HLM représentent 5,7 % des locataires contre 14,7 % en France métropolitaine et 9,1 % en région.

La CA Agglomération de Rodez compte 38,8 % de locataires, dont 8,2 % sont locataires d'un HLM.

Sur les CC de Millau Grands Causses et Decazeville Communauté, les occupants locataires sont respectivement 33,6 % et 30,2 %, la part de locataires de HLM s'élevant à près de 11 %, seuls EPCI observant des parts d'occupants locataires en HLM supérieures à celle de la région.

Les plus faibles proportions de locataires sont relevées dans les CC de Lézérou Pareloup (10,4 %) et du Réquistanais (11,6 %).

Carte 26 : Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2018

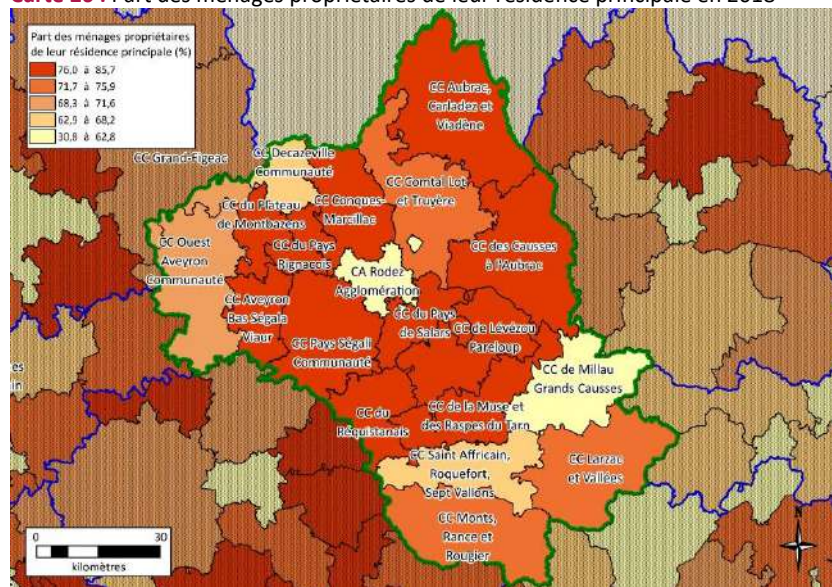
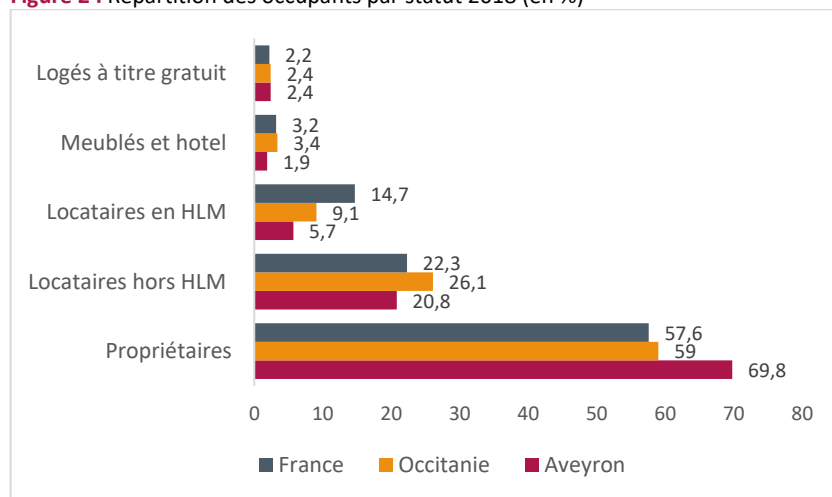


Figure 2 : Répartition des occupants par statut 2018 (en %)



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Un département avec une proportion de ménages propriétaires bien supérieure à celles de la région et de l'Hexagone. La part de locataires en HLM et hors HLM est plus faible que pour les territoires de comparaison. Enfin, les logés à titre gratuit sont en proportion équivalente dans le département et l'Occitanie.

Tableau 18 : Nombre de résidences principales et répartition par statut d'occupation au 1^{er} janvier 2018

	Nombre de résidences principales	Part de propriétaires	Part de locataires hors HLM	Part de locataires en HLM	Part de meublés et hôtel	Part de logés à titre gratuit
CC Larzac et Vallées	2 419	72,1	19,0	3,8	1,1	4,0
CC Monts, Rance et Rougier	2 919	75,9	14,2	2,6	3,7	3,6
CC de Lévézou Pareloup	2 420	81,5	10,4	2,3	1,3	4,5
CC Aubrac, Carladez et Viadène	4 786	76,8	15,0	2,4	2,1	3,7
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	2 432	80,7	12,9	1,5	1,0	3,9
CC du Réquistanais	2 391	82,2	11,6	1,6	1,1	3,5
CC des Causses à l'Aubrac	6 508	76,0	17,0	3,1	1,0	2,8
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	2 562	79,9	12,7	3,4	1,0	3,1
CC Conques-Marcillac	5 097	79,7	14,9	2,1	0,8	2,5
CC du Pays de Salars	3 274	81,4	12,2	2,4	1,7	2,3
CC Comtal Lot et Truyère	8 649	75,8	17,7	3,1	1,1	2,4
CC Pays Ségali Communauté	7 590	80,1	13,5	3,2	0,8	2,4
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	6 361	66,8	21,5	7,0	2,3	2,4
CC du Plateau de Montbazens	2 736	77,2	17,2	2,4	0,6	2,5
CC Grand-Figeac *	20 558	70,1	20,3	4,9	2,0	2,6
CC du Pays Rignacois	2 324	76,2	16,9	2,6	1,6	2,8
CC Ouest Aveyron Communauté *	12 702	69,0	22,9	3,5	2,0	2,6
CC de Millau Grands Causses *	13 861	62,3	22,8	10,8	2,0	2,0
CC Decazeville Communauté	9 111	66,8	19,1	11,1	1,2	1,8
CA Rodez Agglomération	27 103	56,4	30,6	8,2	3,2	1,6
Aveyron	128 206	69,3	20,8	5,7	1,9	2,4
Occitanie	2 657 225	59,0	26,1	9,1	3,4	2,4
France Métropolitaine	28 415 185	57,6	22,3	14,7	3,2	2,2

Source : Insee – Recensement de population 2018

Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

Les chiffres ne concernent ici que les résidences principales. Le statut d'occupation des résidences principales est issu du Recensement de population réalisé par l'Insee.

► **77% des logements ont plus de 30 ans**

En 2018, le nombre de logements suroccupés en Aveyron s'élève à près de 2 000, soit 1,5 % des logements, contre 4,7 % en France métropolitaine et 3,3 % en Occitanie.

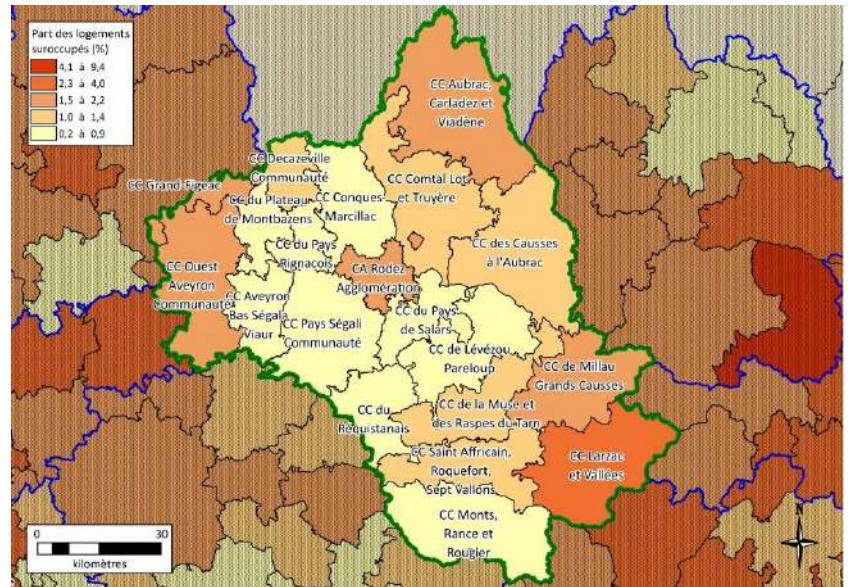
Les taux sont compris entre 0,2 % dans la CC du Pays Rignacois et 2,8 % dans la CC Larzac et Vallées, seule la CC Larzac et Vallées présente une part de logements suroccupés supérieure à 2,3 %.

En 2018, 140 000 logements construits avant 1991 sont dénombrés, soit 77 % du parc de logements départemental contre 74,2 % en France métropolitaine et 68,9 % en région Occitanie.

À l'échelle des EPCI, les valeurs sont très contrastées. La part inférieure à 70 % de logements les plus anciens se situe sur la CA Rodez Agglomération, les CC du Pays Rignacois et du Pays du Salars, diagonale sur laquelle s'établit une croissance démographique. 87,8 % des logements sont construits avant 1991 sur La CC Decazeville Communauté.

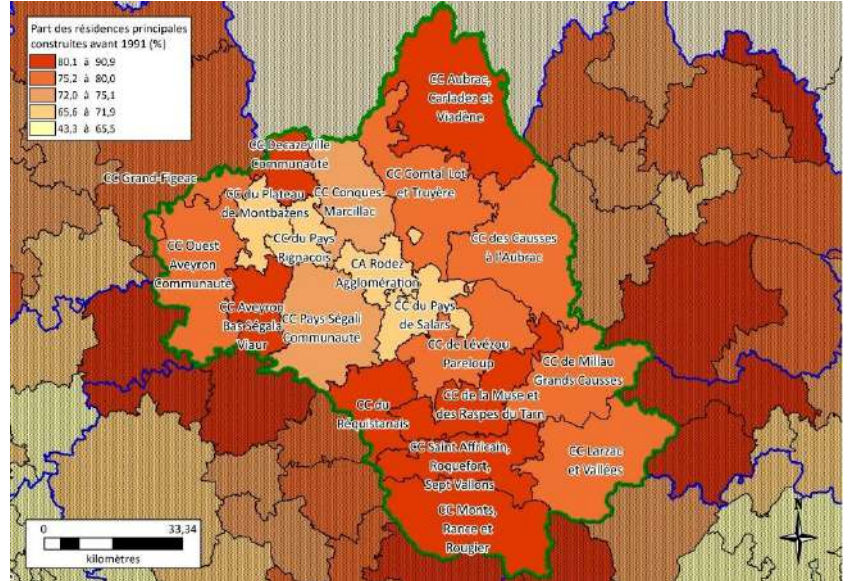
La part de logements suroccupés en Aveyron est nettement inférieure à la part régionale, les taux les plus importants concernent principalement les EPCI comprenant une aire urbaine. 75 % des logements sont considérés comme anciens (construits avant 1991) avec de forts contrastes infra-départementaux.

Carte 27 : Part de logements suroccupés en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 28 : Part de résidences principales construites avant 1991



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 19 : Effectifs et parts (en %) de logements suroccupés et de logements anciens en 2018

	Logements suroccupés		Logements anciens	
	Effectif	Part	Effectif	Part
CC Larzac et Vallées	68	2,8	3 871	79,7
CC Monts, Rance et Rougier	25	0,9	4 726	84,7
CC de Lévézou Pareloup	15	0,6	3 390	76,0
CC Aubrac, Carladez et Viadène	76	1,6	7 409	84,9
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	30	1,2	3 582	80,6
CC du Réquistanais	20	0,8	2 992	81,6
CC des Causses à l'Aubrac	89	1,4	8 192	76,9
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	25	1,0	3 061	80,7
CC Conques-Marcillac	40	0,8	5 281	73,7
CC du Pays de Salars	20	0,6	2 857	67,8
CC Comtal Lot et Truyère	99	1,1	9 731	76,9
CC Pays Ségali Communauté	44	0,6	7 513	73,5
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	95	1,5	7 376	81,3
CC du Plateau de Montbazens	25	0,9	2 632	72,0
CC Grand-Figeac *	330	1,6	21 670	75,7
CC du Pays Rignacois	5	0,2	2 229	69,6
CC Ouest Aveyron Communauté *	247	1,9	13 996	78,9
CC de Millau Grands Causses *	294	2,2	14 249	79,7
CC Decazeville Communauté	130	1,4	11 050	87,8
CA Rodez Agglomération	568	2,2	20 519	67,0
Aveyron	1 971	1,5	137 810	77,0
Occitanie	86 410	3,3	2 414 739	68,9
France Métropolitaine	1 284 883	4,7	25 670 659	74,2

Source : Insee – Recensement de population 2018

Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

– Un logement est considéré comme suroccupé au sens de l'Insee quand il ne dispose pas du nombre de pièces suivantes : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant. Cet indicateur est construit à partir des données collectées par l'Insee lors des recensements de population. Les studios occupés par une seule personne ne sont pas pris en compte.

– L'année d'achèvement du logement est recueillie lors du Recensement de population réalisé par l'Insee.

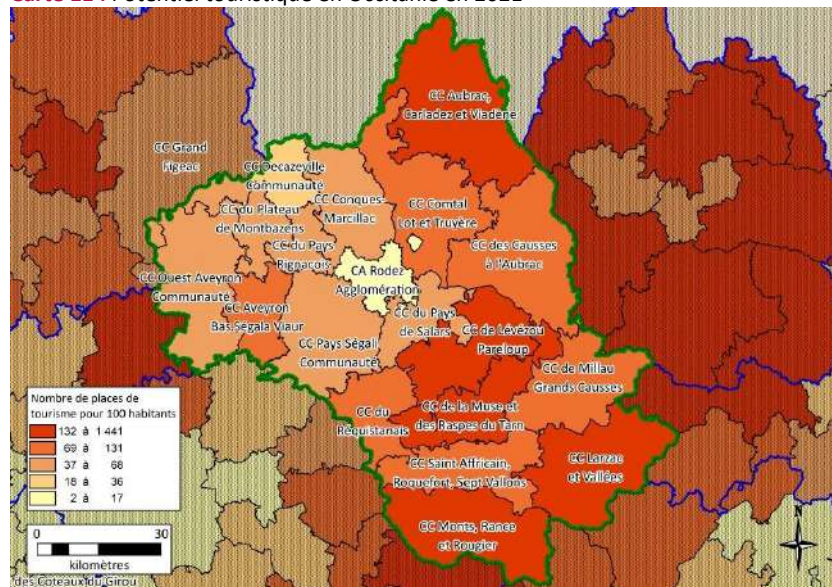
Potentiel touristique

► **Un équipement touristique plus important dans les territoires du sud-est et du nord-est.**

Le potentiel touristique est évalué à partir du nombre de places d'accueil touristique et du nombre de lits pour 100 habitants. Différents types de places sont pris en compte : chambres d'hôtel, emplacements de camping, lits dans une auberge de jeunesse, et résidences secondaires.

En Aveyron le potentiel touristique est très élevé dans le sud-est et le nord-est, avec des valeurs égales à au moins 69 places/100 habitants. Les EPCI situés dans l'ouest et au centre du département présentent des valeurs inférieures à 68 places/100 habitants, et atteint un minimum dans la CA Rodez Agglomération (moins de 17 places/100 habitants)

Carte 11 : Potentiel touristique en Occitanie en 2021



Source : Insee, partenaires territoriaux - 2021
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Le potentiel touristique en Aveyron se concentre sur les territoires du sud-est et du nord-est. Le minimum est retrouvé dans la CA Rodez Agglomération.

Bruit

► De plus fortes nuisances sonores dans la CA de Rodez Agglomération et la CC Pays Ségali Communauté

Dans le cadre de la directive européenne n° 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, transposée en droit français par la loi n°2005-1319, des projets de plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) et des cartes de bruit stratégiques (CBS) ont été élaborés dans chaque département. Un arrêté ministériel établit la liste des communes possédant les routes les plus bruyantes.

En étudiant le diagnostic du PPBE de la 3^e échéance 2018- 2023 de l'Aveyron, on compte 5 points noirs bruit (PNB) et 3 993 personnes exposées en 24h. La nuit, 2 176 personnes sont exposées à des nuisances sonores.

Le département présente 74 communes ayant été intégrées au PPBE en 2016.

Le bilan de la 3^e échéance relève 5 PNB et près de 4 000 personnes exposées au bruit en 24h et plus de 2 000 la nuit.

Tableau 20 : Nombre de communes incluses par EPCI dans le PPBE en 2016

	Nombre de communes incluses dans le PPBE
CC Larzac et Vallées	7
CC Monts, Rance et Rougier	1
CC de Lévézou Pareloup	1
CC Aubrac, Carladez et Viadène	0
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	2
CC du Réquistanais	0
CC des Causses à l'Aubrac	6
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	0
CC Conques-Marcillac	5
CC du Pays de Salars	3
CC Comtal Lot et Truyère	4
CC Pays Ségali Communauté	8
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	5
CC du Plateau de Montbazens	4
CC Grand-Figeac	0
CC du Pays Rignacois	4
CC Ouest Aveyron Communauté	6
CC de Millau Grands Causses	4
CC Decazeville Communauté	6
CA Rodez Agglomération	8

Source : Arrêté portant sur le classement sonore des infrastructures de transports terrestres de l'Aveyron
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

Le PPBE a pour objectif d'identifier les bâtiments à usage d'habitation, d'enseignement ou de santé, compris partiellement ou totalement dans des fuseaux de bruit. Les fuseaux de bruit sont les zones où les valeurs limites acoustiques sont dépassées. Les zones ainsi déterminées sont nommées « points noirs du bruit » (PNB)

Tableau 21 : Nombre de Points Noirs de Bruit (PNB) et nombre de personnes exposées par jour diagnostiqués durant le PPBE 2017- 2023

	Nombre de PNB	Nombre de personnes exposées à des niveaux sonores supérieurs au seuil pendant 24h	Nombre de personnes exposées à des niveaux sonores supérieurs au seuil pendant la nuit
Trafic routier	5	3 993	2 176
Trafic ferroviaire	Néant	Néant	Néant

Source : Rapport du PPBE 2017-2023 en Aveyron
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

Le PNB doit répondre aux exigences acoustiques : indicateurs de gêne due au bruit des réseaux routiers et ferroviaires nationaux dépassant, ou risquant de dépasser à terme, la valeur limite en Lden de 68 dB(A) pour le routier et 73dB(A) pour le ferroviaire, ou la valeur limite en Ln de 62 dB(A) pour le routier et 65dB(A) pour le ferroviaire. Enfin il doit se trouver le long d'une route ou d'une voie ferrée.

Air

► **Aucun épisode de pollution en Aveyron**

En 2020, la région Occitanie comptait 13 journées en épisode de pollution dont 11 journées de pollution aux particules PM10 et 2 journées de pollution à l’ozone (O3).

Le département de l’Aveyron ne comptabilise aucun épisode de pollution. Aucun Aveyronnais n'a été soumis à un dépassement pour ce qui est des PM10 et PM2,5.

Aucun EPCI de l'Aveyron n'a connu de jour estimé "mauvais" en termes de qualité de l'air. En moyenne, 303 jours par an sont considérés avec un indice de qualité de l'air de "bon" à "très bon".

Tableau 22 : Nombre de journées en épisode de pollution en 2020

	Nombre de journées en épisode de pollution	Dont PM10	Dont Ozone
Aveyron	0	0	0
Occitanie	13	11	2

Source : ATMO Occitanie- 2020
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

La CA Rodez Agglomération présente 73 journées aux indices de qualité d'air "moyen" à "médiocre", nombre supérieur aux journées enregistrées sur les autres EPCI. C'est la seule aire urbaine dans ce cas.

Une qualité de l'air dont les indices sont satisfaisants. Aucune journée avec un indice "mauvais" et près de 7 jours dont l'indice relevé est "médiocre" en 2020.

Tableau 23 : Nombre annuel de jours classés dans chacune des 5 catégories de l’indice Atmo en 2020

	Mauvais	Médiocre	Moyen	Bon	Très bon
CC Larzac et Vallées	0	7	57	288	14
CC Monts, Rance et Rougier	0	7	57	288	14
CC de Lévézou Pareloup	0	7	57	288	14
CC Aubrac, Carladez et Viadène	0	3	41	309	13
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	0	7	57	288	14
CC du Réquistanais	0	7	57	288	14
CC des Causses à l’Aubrac	0	7	57	288	14
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	0	7	57	288	14
CC Conques-Marcillac	0	7	57	288	14
CC du Pays de Salars	0	7	57	288	14
CC Comtal Lot et Truyère	0	7	57	288	14
CC Pays Ségali Communauté	0	7	57	288	14
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	0	7	57	288	14
CC du Plateau de Montbazens	0	7	57	288	14
CC Grand-Figeac	0		48	313	5
CC du Pays Rignacois	0	7	57	288	14
CC Ouest Aveyron Communauté	0	7	57	288	14
CC de Millau Grands Causses	0	7	59	285	15
CC Decazeville Communauté	0	7	57	288	14
CA Rodez Agglomération	0	8	65	279	14

Source : ATMO Occitanie- 2020
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

En 2020 l’indice ATMO correspond au plus élevé des quatre sous-indices suivants : moyenne des maxima horaires pour le SO₂, NO₂, O₃ et moyenne des moyennes horaires pour les PM10. L’indice le plus mauvais est attribué à l’indice ATMO global de la journée

► Caractéristiques sociales

Dans le département, on observe que le secteur résidentiel est la principale source d'émission de PM10. Les EPCI partenaires de ATMO Occitanie présentent des parts d'émissions de PM10 en secteur résidentiel comprises entre 26,2 % dans la CA Rodez Agglomération et 33,7 % dans le SCOT du Parc Naturel des Grands Causses. Dans la CA Rodez Agglomération, la moitié des PM10 émis viennent de l'industrie (48,8 %).

La source majeure de PM2,5 est résidentielle dans le département (49,1 %), avec des valeurs comprises entre 35,9 % et 47,7 %. Dans la CA Rodez Agglomération, la plus grande part de l'émission des PM2,5 vient du secteur industriel.

Les oxydes d'azote (NOx) sont émis principalement par les transports en Aveyron (50,2 %). Au sein des EPCI, les proportions d'émissions de ces polluants en lien avec les transports sont de 58,5 % dans le Parc Naturel des Grands Causses et 65,3 % dans la CA Rodez Agglomération. Le secteur le plus émissile de NOx qui suit est l'agriculture (36,7 %). La CA Rodez Agglomération présente une part d'émissions de NOx provenant du secteur de l'agriculture de 9,5 % alors que le Parc Naturel des Grands Causses présente une valeur atteignant le tiers des émissions de NOx.

En ce qui concerne les gaz à effet de serre (GES), ils ont pour source principale l'agriculture en Aveyron : avec plus de la

moitié des émissions (56,4 %). Les EPCI partenaires de ATMO ont des proportions dans ce secteur de 15,7 % dans la CA Rodez Agglomération et 52 % dans le Parc Naturel des Grands Causses.

Du point de vue des secteurs, on remarque de grandes différences en fonction des territoires.

Le secteur de l'agriculture émet en majorité des GES et ce quel que soit le territoire. Le secteur tertiaire émet davantage de GES, notamment dans la CA Rodez Agglomération. L'industrie est à l'origine de l'émission de beaucoup de PM10 et PM2,5 dans la CA Rodez Agglomération. Enfin, il existe peu de différences entre les territoires concernant la proportion de polluants émis depuis la source résidentielle, de même que pour le secteur des transports.

L'Aveyron présente comme principale source d'émission de polluants le secteur du transport. Néanmoins, à l'échelle de l'EPCI, les parts d'émissions des polluants et gaz à effet de serre par secteur d'activité varient beaucoup.

Tableau 24 : Répartition sectorielle des émissions des polluants atmosphériques et des gaz à effet de serre en 2020

	Polluants	Agriculture	Tertiaire	Industrie	Résidentiel	Transport
CA Rodez Agglomération	PM10	9,1	0,5	48,8	26,2	15,4
	PM2,5	4,1	0,6	44,3	35,9	15
	NOx	9,5	7,7	10,2	7,4	65,3
	GES	15,7	11,8	4	11,9	24,3
Parc Naturel des Grands Causses :	PM10	27,7	0,2	25,8	33,7	12,6
	PM2,5	13,8	0,2	24,8	47,7	13,3
	NOx	32,3	2,1	2,4	4,6	58,5
	GES	52	3,2	1,9	11,5	31,5
Aveyron	PM10	26,8	0,2	27,7	34,6	10,8
	PM2,5	14,5	0,3	25,1	49,1	11,1
	NOx	36,7	2,7	4,9	5,6	50,2
	GES	56,4	3,3	4	11,9	24,3

Source : ATMO Occitanie- 2020

Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

Certains EPCI ne figurent pas dans l'analyse des données car ne sont pas partenaires de ATMO Occitanie.

Partie 4

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'ÉTAT DE SANTÉ

Mortalité toutes causes.....	54
Mortalité prématurée et évitable.....	56
Admissions en ALD et hospitalisations en MCO	58
Mortalité par cancer	60
Mortalité par autres pathologies.....	64

Mortalité toutes causes

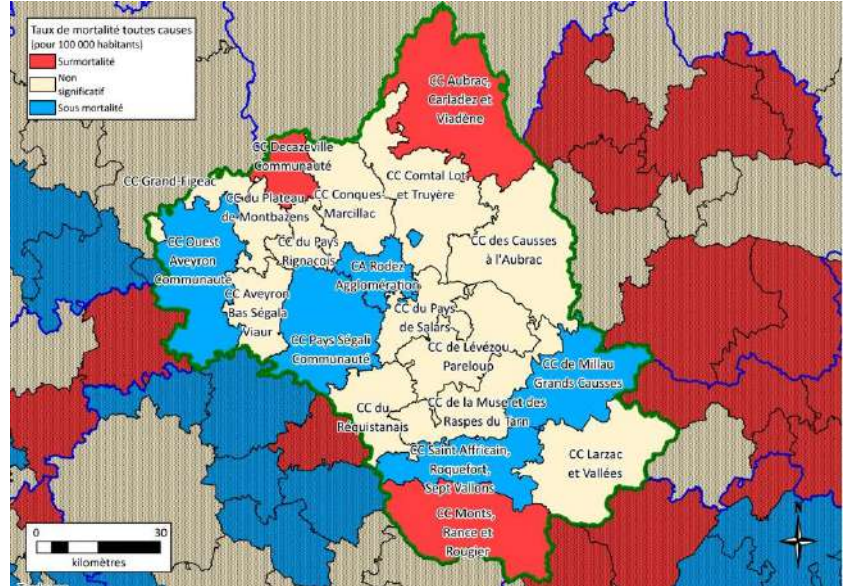
► Une sous-mortalité significative comparée à la mortalité nationale

L'Aveyron présente un taux de mortalité générale significativement inférieur à celui de la France hexagonale, tout comme l'Occitanie, à structure par âge comparable. Cette sous-mortalité ne concerne que les hommes du département, la mortalité des Aveyronnaises ne diffère pas significativement de celle de l'ensemble des Françaises.

À l'intérieur du département, on note une sous-mortalité significative dans cinq EPCI alors que trois EPCI présentent une surmortalité significative : la CC Monts, Rance et Rougier (que pour les femmes) la CC Aubrac, Carladez et Viadène (que pour les hommes) et celle de Decazeville Communauté (pour les hommes comme pour les femmes). Dans les autres EPCI, la mortalité générale ne diffère pas de façon significative de la mortalité nationale, à structure par âge comparable.

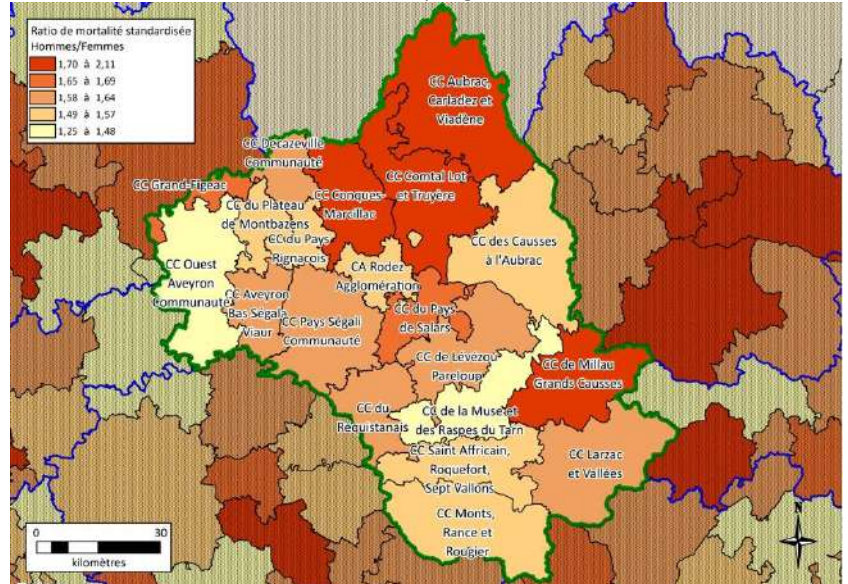
Quel que soit le territoire, la mortalité des hommes est plus importante que celle des femmes. En Aveyron, le ratio de mortalité est légèrement moins défavorable pour les hommes (1,60) que dans les territoires de comparaison (1,62 en Occitanie et en France hexagonale). Selon les EPCI aveyronnais, la surmortalité des hommes varie de 1,44 dans la CC Ouest Aveyron Communauté à 1,87 dans la CC Aubrac, Carladez et Viadène; c'est dans le nord Aveyron que les surmortalités masculines sont les plus marquées, mais également dans la CC de Millau Grands Causses.

Carte 29 : Taux de mortalité toutes causes (pour 100 000 habitants) entre 2013 et 2017



Source : Inserm CépiDC 2013-2017 - Insee RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 30 : Ratio de mortalité standardisée par genre entre 2013 et 2017



Source : Inserm CépiDC 2013-2017 - Insee RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie.

En Aveyron, la mortalité toutes causes est significativement plus faible que la mortalité nationale. Selon le sexe, seuls les hommes ont une sous-mortalité significative. Seulement trois EPCI présentent une surmortalité significative et cinq EPCI sont en sous-mortalité significative, à structure par âge comparable. Le ratio de mortalité hommes/femmes est plus élevé dans les territoires du nord du département.

Tableau 25 : Taux comparatifs de mortalité toutes causes, par sexe et ratio hommes/femmes entre 2013 et 2017

	Mortalité toutes causes			
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ratio hommes/femmes
CC Larzac et Vallées	967	1 268	779	1,63
CC Monts, Rance et Rougier	1 062	1 324	861	1,54
CC de Lévézou Pareloup	836	1 055	643	1,64
CC Aubrac, Carladez et Viadène	993	1 346	720	1,87
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	1 014	1 208	843	1,43
CC du Réquistanais	933	1 162	708	1,64
CC des Causses à l'Aubrac	948	1 167	768	1,52
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	952	1 204	750	1,61
CC Conques-Marcillac	865	1 148	662	1,73
CC du Pays de Salars	898	1 176	694	1,69
CC Comtal Lot et Truyère	941	1 241	708	1,75
CC Pays Ségali Communauté	856	1 095	687	1,59
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	835	1 054	673	1,57
CC du Plateau de Montbazens	944	1 182	780	1,52
CC Grand-Figeac *	922	1 199	716	1,67
CC du Pays Rignacois	879	1 090	698	1,56
CC Ouest Aveyron Communauté *	863	1 044	722	1,44
CC de Millau Grands Causses *	872	1 192	659	1,81
CC Decazeville Communauté	1 011	1 293	795	1,63
CA Rodez Agglomération	847	1 051	692	1,52
Aveyron	909	1 157	721	1,60
Occitanie	897	1 154	712	1,62
France métropolitaine	923	1 193	734	1,62

Source : Inserm CépiDC 2013-2017 - Insee RP 2018

Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le taux comparatif de mortalité (TCM) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux de mortalité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

Légende pour les TCM :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale
- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale

Mortalité prématurée et évitable

► Une sous-mortalité prématurée et une sous-mortalité évitable pour les Aveyronnais

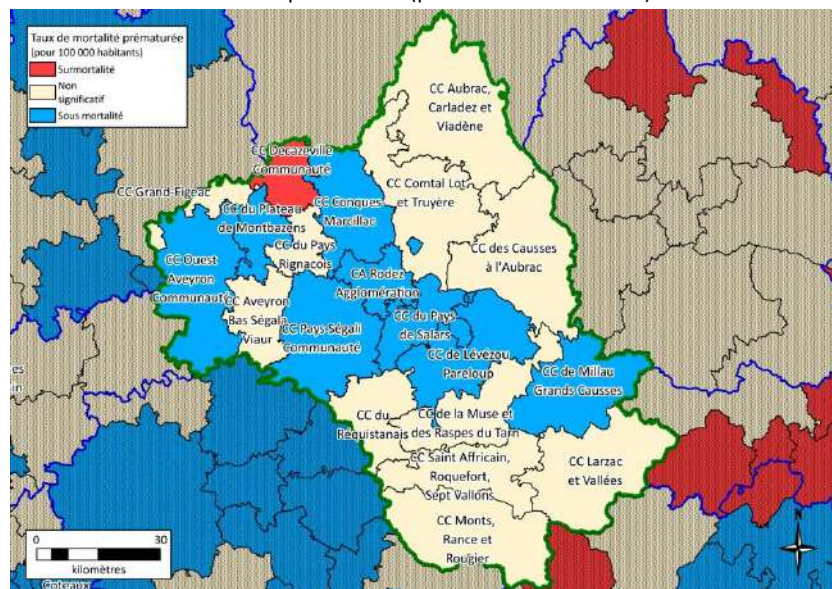
Le taux comparatif de mortalité prématurée, c'est-à-dire la mortalité survenant avant 75 ans, est significativement plus faible en Aveyron qu'en France métropolitaine, à structure par âge comparable, comme c'est également le cas dans la région.

Au sein du département, on observe une sous-mortalité significative dans plus d'un tiers des EPCI (8 sur 20), notamment autour de la CA Rodez Agglomération et formant presque une diagonale allant du nord-ouest au sud-est. Seule la CC Decazeville Communauté présente un taux comparatif de mortalité prématurée supérieur à la valeur nationale. Les autres territoires n'affichent pas de différence significative avec la valeur nationale.

À structure d'âge comparable, la mortalité évitable par la prévention (voir définition dans "repères méthodologiques") est significativement plus faible dans le département, comparée à celle observée au niveau national, ce qui est également le cas sur l'ensemble de la région.

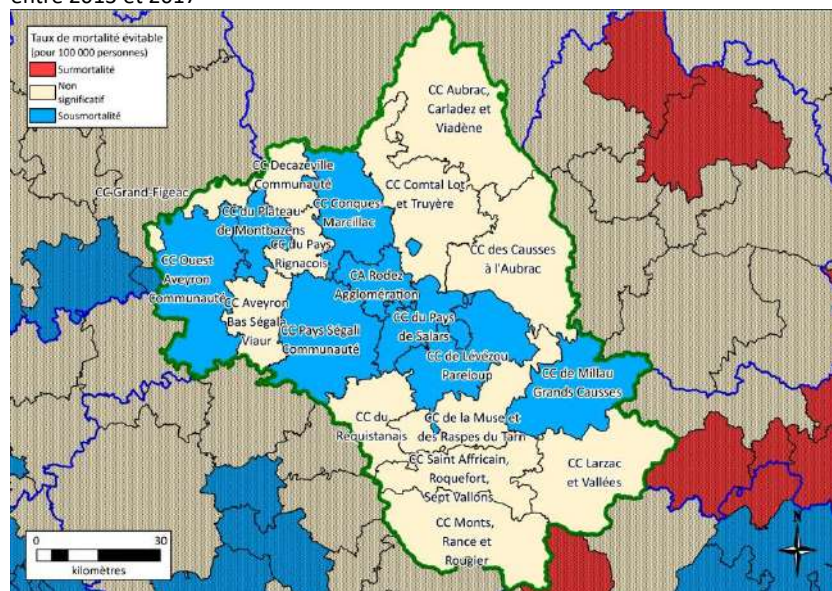
Plus d'un tiers des EPCI ont un niveau de mortalité évitable significativement plus faible qu'au niveau national, à structure par âge comparable ; ces mêmes EPCI sont en sous-mortalité prématurée significative. Aucun EPCI n'est en surmortalité évitable significative, les autres CC ayant des mortalités évitables qui ne diffèrent pas significativement de la mortalité nationale.

Carte 31 : Taux de mortalité prématurée (pour 100 000 habitants) entre 2013 et 2017



Source : Inserm CépiDC 2013-2017 - Insee RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 32 : Taux de mortalité évitable par la prévention (pour 100 000 habitants) entre 2013 et 2017



Source : Inserm CépiDC 2013-2017 - Insee RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

On observe en Aveyron des sous-mortalités prématurée et évitable significatives par rapport à l'Hexagone. Les mêmes territoires présentent des sous-mortalités évitable et prématurée. Une surmortalité prématurée significative est observée dans la CC Decazeville Communauté.

Tableau 26 : Taux comparatifs de mortalité prématurée et évitable par la prévention entre 2013 et 2017

	Mortalité prématurée (avant 75 ans)	Mortalité évitable par la prévention
CC Larzac et Vallées	290	163
CC Monts, Rance et Rougier	337	198
CC de Lévézou Pareloup	258	147
CC Aubrac, Carladez et Viadène	289	187
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	300	176
CC du Réquistanais	325	187
CC des Causses à l'Aubrac	324	189
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	266	162
CC Conques-Marcillac	253	155
CC du Pays de Salars	262	146
CC Comtal Lot et Truyère	301	175
CC Pays Ségali Communauté	227	131
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	295	177
CC du Plateau de Montbazens	227	139
CC Grand-Figeac *	307	188
CC du Pays Rignacois	261	146
CC Ouest Aveyron Communauté *	258	153
CC de Millau Grands Causses *	284	154
CC Decazeville Communauté	375	211
CA Rodez Agglomération	273	159
Aveyron	284	165
Occitanie	302	180
France métropolitaine	319	194

Source : Inserm CépiDC 2013-2017, - Insee RP 2018

Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le taux comparatif de mortalité (TCM) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux de mortalité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

Légende :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale
- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale

Au-delà de l'approche tous âges confondus, la mortalité dite prématurée permet d'analyser les décès survenant tôt dans la vie : pour cela, les décès survenant avant 75 ans sont pris en compte.

La mortalité évitable concerne les décès prématurés qui surviennent à la suite d'une pathologie ou un évènement de santé qui aurait pu être prévenu (mortalité évitable par la prévention) ou par une prise en charge médicale (mortalité évitable par le traitement). Dans ce portait de territoire, la mortalité évitable par la prévention est présentée. (pour plus de précisions, voir : https://www.scoresante.org/uploadedFiles/SCORE-Sante/Fiches_methodo/FMSCORE_Morta_Evitable.pdf)

Admissions en ALD et hospitalisations en MCO

► **Une incidence des ALD qui ne diffère pas du niveau national et un taux d'hospitalisation significativement plus faible**

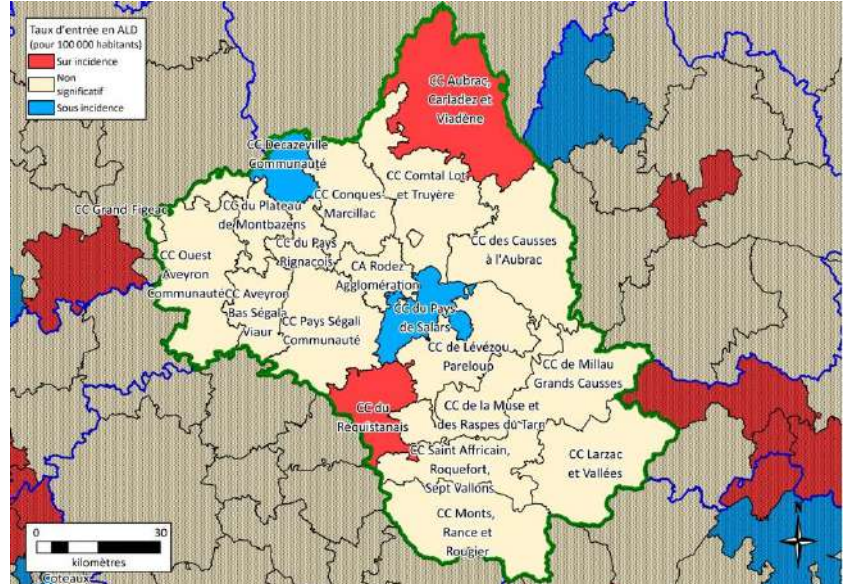
En 2020, on compte près de 7 300 nouvelles admissions en affection longue durée (ALD) en Aveyron. Le taux d'incidence des ALD ne diffère pas significativement du taux d'incidence observé au niveau national, contrairement à celui de la région qui est significativement plus élevé.

Dans la majorité des EPCI du département (8/10), le taux d'incidence des ALD ne diffère pas significativement de celui de l'Hexagone. Toutefois, à structure d'âge comparable, deux EPCI présentent une sur-incidence significative : la CC du Réquistanais et la CC Aubrac, Carladez et Viadène. Deux autres EPCI présentent une sous-incidence significative des ALD : la CC du Pays de Salars et celle de Decazeville Communauté.

L'Aveyron présente un taux standardisé d'hospitalisation en service de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) significativement plus faible que ce qui est relevé en France hexagonale et en région.

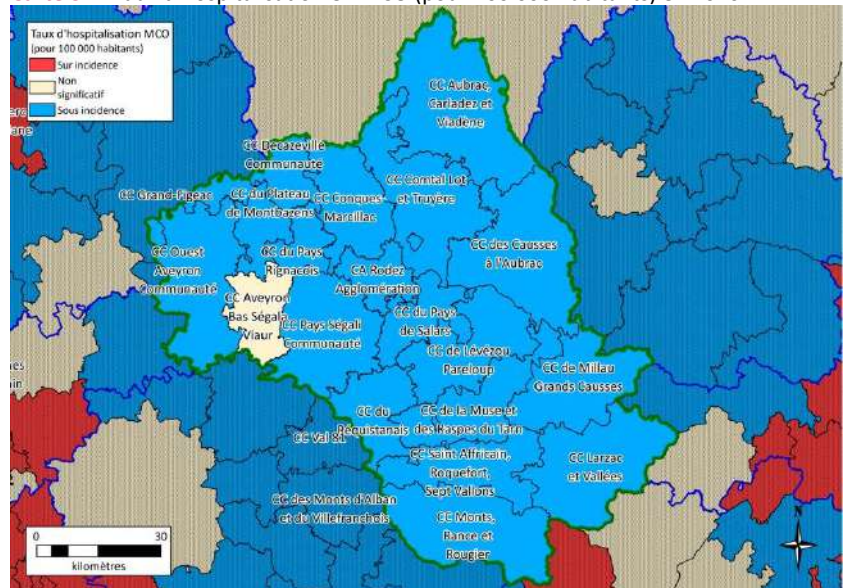
Au sein du département, seule une communauté de communes présente un taux qui n'est pas significativement différent de la valeur nationale : la CC Aveyron Bas Ségala Viaur. Enfin, on n'observe aucun EPCI avec une sur-incidence significative d'hospitalisation en MCO en 2020.

Carte 33 : Taux d'entrée en ALD (pour 100 000 habitants) en 2020



Source : CCMSA, Cnam, CNRSI - 2020 - Insee RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 34 : Taux d'hospitalisation en MCO (pour 100 000 habitants) en 2020



Source : CCMSA, Cnam, CNRSI - 2020 - Insee RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Une sous-incidence significative d'admission en ALD est observée pour deux territoires en Aveyron : les CC du Pays de Salars et Decazeville Communauté. Les CC du Réquistanais et Aubrac, Carladez et Viadène affichent des taux significativement supérieurs à la valeur de l'Hexagone. Tous les EPCI présentent des taux d'hospitalisation en MCO significativement inférieurs à ce que l'on observe à l'échelle de la France hexagonale, excepté pour la CC Aveyron Bas Ségala Viaur.

Tableau 27 : Nombre d'admissions en ALD en 2020, taux standardisé d'incidence (TSI) des ALD en 2020 et taux standardisé d'hospitalisation en service de médecine, chirurgie et obstétrique en 2020

	Nb d'admissions en ALD	TSI en ALD	TS d'hospitalisation en MCO
CC Larzac et Vallées	140	2 097	208
CC Monts, Rance et Rougier	169	2 179	210
CC de Lévézou Pareloup	148	2 218	187
CC Aubrac, Carladez et Viadène	370	2 788	195
CC de la Muse et des Rases du Tarn	135	1 975	198
CC du Réquistanais	197	2 666	190
CC des Causses à l'Aubrac	390	2 178	209
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	166	2 164	239
CC Conques-Marcillac	275	2 017	204
CC du Pays de Salars	150	1 815	199
CC Comtal Lot et Truyère	539	2 276	220
CC Pays Ségali Communauté	466	2 268	216
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	371	2 351	229
CC du Plateau de Montbazens	155	2 062	224
CC Grand-Figeac *	1 173	2 196	231
CC du Pays Rignacois	135	2 294	203
CC Ouest Aveyron Communauté *	706	2 126	223
CC de Millau Grands Causses *	735	2 198	217
CC Decazeville Communauté	458	1 979	226
CA Rodez Agglomération	1 312	2 329	219
Aveyron	7 276	2 242	216
Occitanie	142 528	2 341	252
France métropolitaine	1 416 325	2 252	250

Source : CCMSA, Cnam, CNRSI - 2020 - ATIH 2020 - Insee RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

– Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD en 2020. Le TSI est le taux d'incidence des ALD que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2018 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee).

– Le TS d'hospitalisation est le taux d'hospitalisation en service de médecine, chirurgie et obstétrique que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP 2018 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee).

Légende :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale
- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale

Mortalité par cancer

► Une sous-mortalité significative par cancer toutes causes et par cancer du poumon

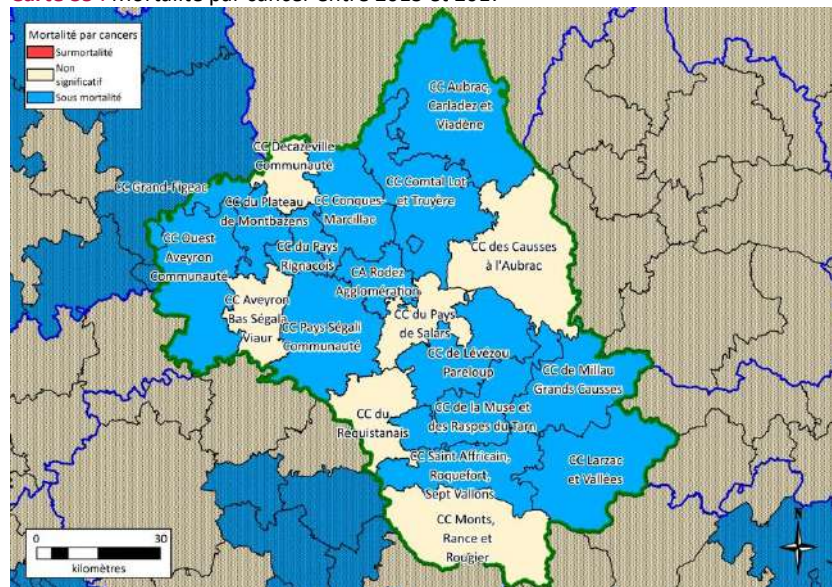
En 2013-2017, on compte plus de 800 décès d'Aveyronnais par cancer en moyenne chaque année, toutes localisations confondues, soit 23 % des décès d'Aveyronnais. À structure par âge comparable, cette mortalité est significativement plus faible en Aveyron qu'en France métropolitaine, comme c'est aussi le cas pour la mortalité régionale par cancer.

À l'intérieur du département, la majorité des EPCI (14/20) ont des sous-mortalités par cancer significatives comparées à la mortalité nationale, comme c'est également le cas pour la région. Les 6 EPCI restants n'affichent pas de valeur significativement différente de celle de l'Hexagone et sont répartis très inégalement dans le département.

Entre 2013 et 2017, le cancer du poumon a été la cause du décès de 121 Aveyronnais en moyenne par an entre 2013 et 2017 (3,5 % des décès du département). On constate une sous-mortalité significative en Aveyron comparée à la mortalité nationale, alors que la mortalité régionale par cancer du poumon ne présente pas de différence significative, à structure par âge comparable.

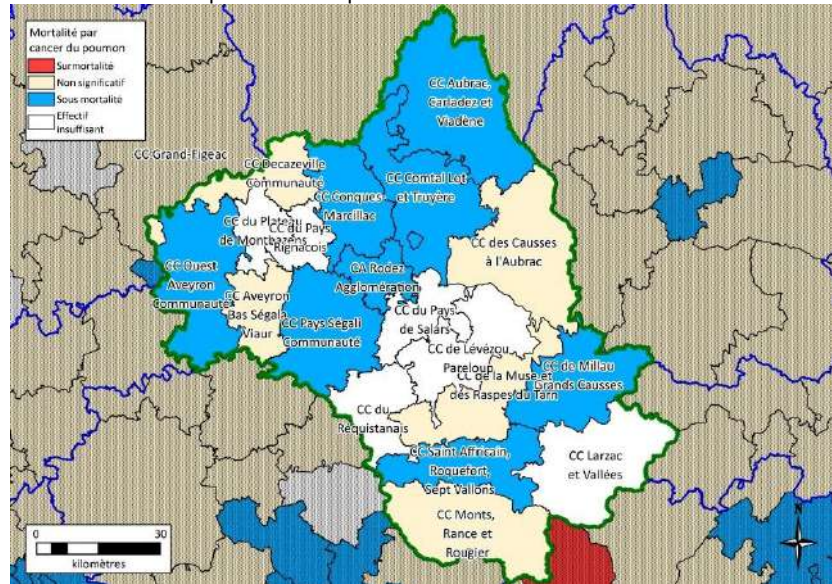
Des sous-mortalités significatives par cancer toutes causes et par cancer du poumon. De nombreux EPCI avec des sous-mortalités significatives et aucune surmortalité observée.

Carte 35 : Mortalité par cancer entre 2013 et 2017



Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 36 : Mortalité par cancer du poumon entre 2013 et 2017



Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Dans le département, huit EPCI sur 20 sont en sous-mortalité significative par cancer du poumon comparée à la mortalité nationale et dans l'autre tiers des EPCI, la mortalité ne diffère pas de façon significative, à structure d'âge comparable.

Tableau 28 : Nombre annuel moyen de décès et taux comparatif de mortalité pour les cancers toutes causes et pour le cancer du poumon entre 2013 et 2017

	Cancer total		Cancer du poumon	
	Nombre annuel moyen	TCM	Nombre annuel moyen	TCM
CC Larzac et Vallées	14	193,0	SS	SS
CC Monts, Rance et Rougier	24	256,6	3	37,0
CC de Lévézou Pareloup	11	153,9	SS	SS
CC Aubrac, Carladez et Viadène	36	204,1	4	23,3
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	16	206,1	3	37,9
CC du Réquistanais	18	214,5	SS	SS
CC des Causses à l'Aubrac	50	240,3	8	38,0
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	21	230,6	4	46,8
CC Conques-Marcillac	31	207,4	5	34,2
CC du Pays de Salars	19	217,7	SS	SS
CC Comtal Lot et Truyère	59	226,4	8	32,9
CC Pays Ségali Communauté	46	195,0	4	17,8
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	38	206,6	6	35,5
CC du Plateau de Montbazens	18	198,4	SS	SS
CC Grand-Figeac *	123	208,5	23	42,5
CC du Pays Rignacois	13	192,4	SS	SS
CC Ouest Aveyron Communauté *	79	206,3	12	34,3
CC de Millau Grands Causses *	77	206,7	14	37,0
CC Decazeville Communauté	75	257,2	16	56,5
CA Rodez Agglomération	134	228,8	22	38,6
Aveyron	801	218,5	121	34,5
Occitanie	14 929	239,9	3 056	49,8
France métropolitaine	158 076	253,6	31 240	50,0

Source: Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018

SS : secret statistique

Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le taux comparatif de mortalité (TCM) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux de mortalité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

Légende :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale
- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale
- SS= secret statistique ou effectifs insuffisants pour le calcul des taux comparatifs de mortalité

► **Une mortalité par cancer du côlon proche de la mortalité nationale et une sous mortalité significative par cancer du sein**

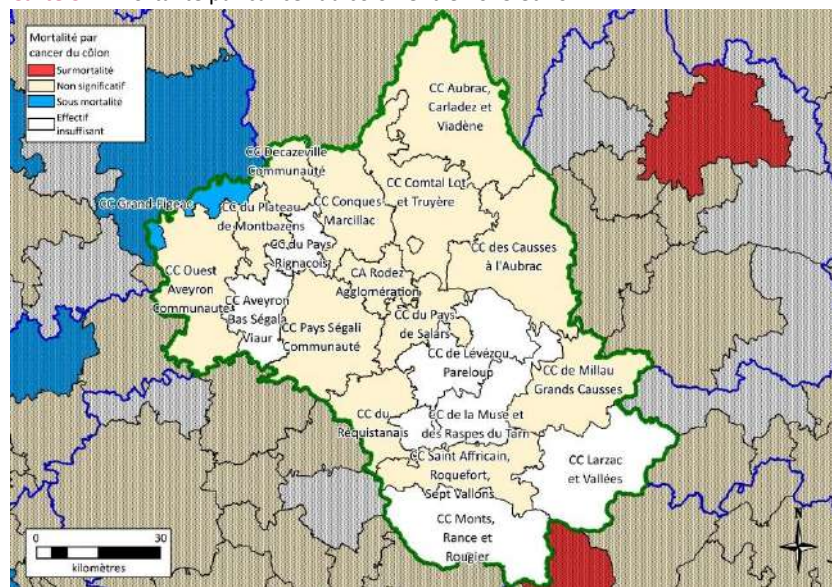
Le cancer du côlon entraîne chaque année 101 décès dans le département, soit 2,9 % des décès. L'Aveyron ne présente pas un taux de mortalité par cancer du côlon significativement différent de celui de la France métropolitaine à structure d'âge comparable, contrairement à l'Occitanie qui est en sous-mortalité significative.

À l'échelle des EPCI, on constate qu'un seul territoire présente une sous-mortalité significative par cancer du côlon : la CC Grand-Figeac. Dans les autres EPCI, la mortalité ne diffère pas significativement de la mortalité nationale ou bien les effectifs sont insuffisants pour être analysés.

Le cancer du sein a provoqué 62 décès en moyenne par an en Aveyron. Le taux comparatif de mortalité dans le département est significativement plus faible que dans l'Hexagone. Cette sous-mortalité significative par cancer du sein est aussi observée en Occitanie.

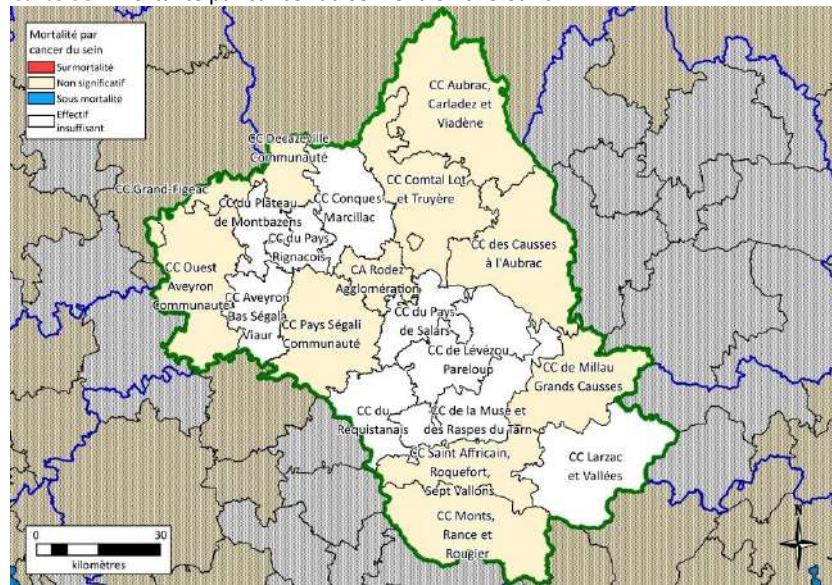
De même que pour les autres types de cancers, aucune surmortalité n'est observée au sein des EPCI du département. Dans les autres territoires, soit la différence de taux de mortalité avec celui de la France métropolitaine n'est pas significative, soit les effectifs sont insuffisants pour être analysés.

Carte 37 : Mortalité par cancer du côlon entre 2013 et 2017



Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 38 : Mortalité par cancer du sein entre 2013 et 2017



Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Une mortalité par cancer du côlon en Aveyron qui ne diffère pas de façon significative de celle de la France métropolitaine. Seule la CC Grand-Figeac observe une sous-mortalité significative.

Une sous-mortalité significative par cancer du sein dans le département, et 4 EPCI avec des mortalités significativement plus faibles comparées à la mortalité nationale.

Tableau 29 : Nombre annuel moyen de décès et taux comparatif de mortalité pour les cancers du côlon et du sein entre 2013 et 2017

	Cancer du côlon		Cancer du sein	
	Nombre annuel moyen	TCM	Nombre annuel moyen	TCM
CC Larzac et Vallées	SS	SS	SS	SS
CC Monts, Rance et Rougier	SS	SS	3	30,6
CC de Lévézou Pareloup	SS	SS	SS	SS
CC Aubrac, Carladez et Viadène	5	26,0	3	14,7
CC de la Muse et des Rases du Tarn	SS	SS	SS	SS
CC du Réquistanais	3	28,5	SS	SS
CC des Causses à l'Aubrac	8	37,9	3	13,0
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	SS	SS	SS	SS
CC Conques-Marcillac	4	25,3	SS	SS
CC du Pays de Salars	4	40,6	SS	SS
CC Comtal Lot et Truyère	7	26,4	5	17,5
CC Pays Ségali Communauté	8	35,2	4	17,7
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	5	24,1	3	18,3
CC du Plateau de Montbazens	3	30,8	SS	SS
CC Grand-Figeac *	13	21,3	12	20,0
CC du Pays Rignacois	SS	SS	SS	SS
CC Ouest Aveyron Communauté *	8	22,3	6	16,1
CC de Millau Grands Causses *	8	22,0	6	15,8
CC Decazeville Communauté	8	25,6	8	27,5
CA Rodez Agglomération	16	26,4	11	18,7
Aveyron	101	26,8	62	17,1
Occitanie	1 711	27,2	1 118	18,1
France métropolitaine	17 324	27,9	12 366	19,8

Source: Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018

SS : secret statistique

Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le taux comparatif de mortalité (TCM) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux de mortalité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

Légende :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale
- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale
- SS= secret statistique ou effectifs insuffisants pour le calcul des taux comparatifs de mortalité

Mortalité par autres pathologies

► Des mortalités par maladies cardiovasculaires et par maladies respiratoires proches des mortalités nationales

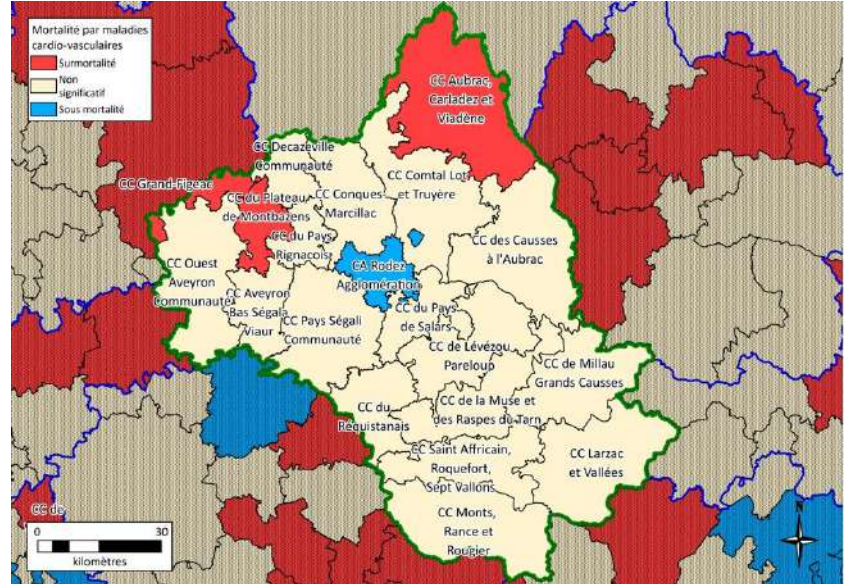
Les maladies cardiovasculaires causent en moyenne chaque année plus de 900 décès en Aveyron, soit 26 % du total des décès. Le département ne présente pas de mortalité significativement différente de celle de la France hexagonale, à structure par âge comparable, contrairement à la région où l'on observe une sous-mortalité significative par maladies cardiovasculaires.

Au sein de l'Aveyron, 3 EPCI situés au nord du département présentent des surmortalités significatives comparées à celle de la France hexagonale, à structure par âge comparable : la CC du Plateau de Montbazens, la CC Aubrac, Carladez et Viadène et celle du Grand-Figeac. Seule la CA Rodez Agglomération est en sous-mortalité significative par maladies cardiovasculaires comparée à la mortalité nationale ; les autres EPCI ont des mortalités qui ne diffèrent pas de façon significative de la mortalité nationale.

Les maladies de l'appareil respiratoire sont à l'origine de 267 décès d'Aveyronnais en moyenne chaque année (ce qui représente 7,7 % des décès du département). Dans l'Aveyron, la mortalité par maladies de l'appareil respiratoire ne diffère pas significativement de celle de la France métropolitaine, alors que l'Occitanie est en sous-mortalité.

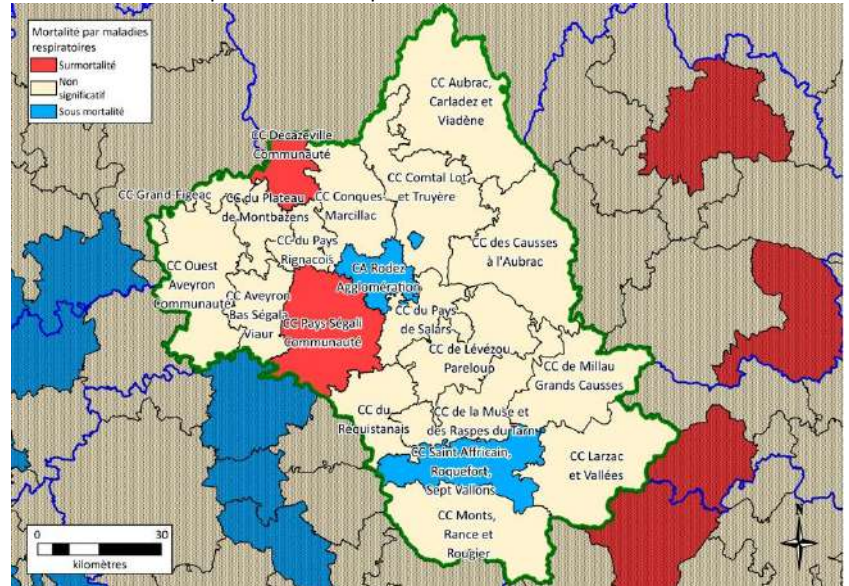
Le département ne présente pas de différence significative par rapport à la France hexagonale en ce qui concerne les mortalités par maladies cardiovasculaires et par maladies respiratoires. On note des sous-mortalités significatives pour ces deux groupes de pathologies uniquement dans la CA Rodez Agglomération.

Carte 39 : Mortalité par maladies cardio-vasculaires entre 2013 et 2017



Source: Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 40 : Mortalité par maladies respiratoires entre 2013 et 2017



Source: Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

La majorité des EPCI présentent des mortalités par maladies respiratoires non significativement différentes de celle de l'Hexagone. Cependant, deux EPCI présentent des sous-mortalités significatives : la CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons et la CA Rodez Agglomération. Deux autres territoires ont des surmortalités significatives : la CC Pays Ségali Communauté et celle de Decazeville Communauté.

Tableau 30 : Nombres annuels moyens de décès et taux comparatifs de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire et respiratoire entre 2013 et 2017

	Maladies de l'appareil circulatoire		Maladies de l'appareil respiratoire	
	Nombre annuel moyen	TCM	Nombre annuel moyen	TCM
CC Larzac et Vallées	18	219,0	7	85,9
CC Monts, Rance et Rougier	25	258,8	8	79,8
CC de Lévézou Pareloup	18	256,8	4	54,2
CC Aubrac, Carladez et Viadène	53	281,1	15	80,0
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	20	238,9	4	49,8
CC du Réquistanais	26	274,7	5	54,7
CC des Causses à l'Aubrac	51	218,9	16	71,0
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	26	262,2	6	58,5
CC Conques-Marcillac	33	204,5	10	63,5
CC du Pays de Salars	21	240,5	5	62,9
CC Comtal Lot et Truyère	68	241,3	20	69,7
CC Pays Ségali Communauté	62	238,8	22	83,9
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	47	231,9	9	43,9
CC du Plateau de Montbazens	28	284,0	8	79,4
CC Grand-Figeac *	173	270,1	39	60,5
CC du Pays Rignacois	14	199,6	5	68,3
CC Ouest Aveyron Communauté *	83	208,6	23	58,7
CC de Millau Grands Causses *	83	212,8	29	75,0
CC Decazeville Communauté	78	245,5	27	80,2
CA Rodez Agglomération	121	197,5	34	55,5
Aveyron	911	230,7	267	67,1
Occitanie	14 241	224,2	3 978	62,5
France métropolitaine	139 776	227,9	39 677	64,7

Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018

Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le taux comparatif de mortalité (TCM) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux de mortalité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

Légende :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale
- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale

► **Des sous-mortalités par pathologies liées à la consommation d'alcool et liées à la consommation de tabac**

Les pathologies pour lesquelles l'alcool est un facteur de risque sont responsables chaque année en moyenne de 73 décès en Aveyron (soit 2,1 % des décès toutes causes du département).

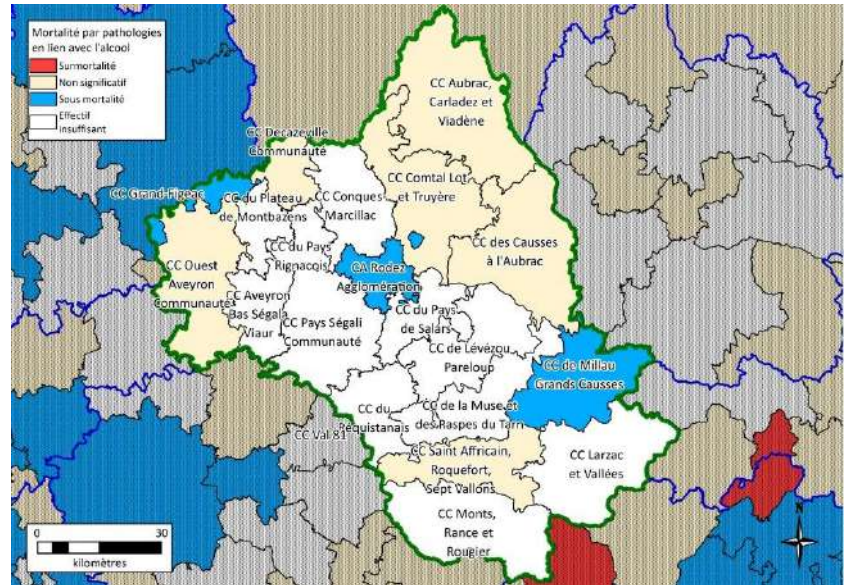
Le taux comparatif de mortalité (TCM) de l'Aveyron est significativement inférieur à celui de la France hexagonale, comme c'est le cas pour la région.

Au sein du département, trois EPCI sont en sous-mortalité significative comparée à la mortalité nationale par pathologies pour lesquelles l'alcool est un facteur de risque et les douze autres EPCI ont des mortalités qui ne diffèrent pas significativement de la mortalité de l'Hexagone, à structure d'âge comparable ou présentent des effectifs insuffisants.

Concernant les pathologies pour lesquelles le tabac est un facteur de risque, elles sont à l'origine de 459 décès d'aveyronnais en moyenne chaque année, (soit 13,2 % des décès du département).

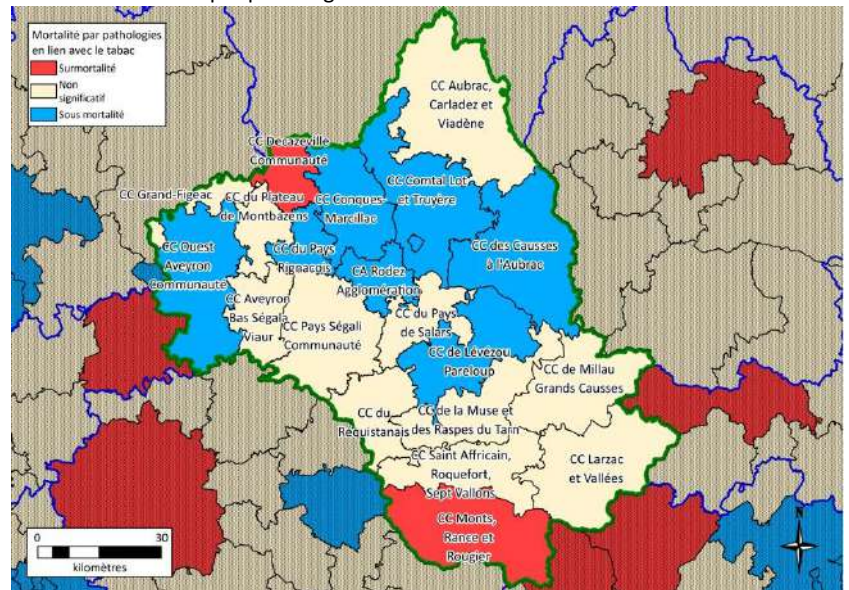
La mortalité par pathologies pour lesquelles le tabac est un facteur de risque est relativement contrastée au sein du département : si dans la majorité des EPCI (11/20), les TCM ne diffèrent pas significativement de celui de la France métropolitaine, 7 EPCI, situés plutôt dans le nord du département, sont en sous-mortalité significative, et deux EPCI sont en surmortalité significative, la CC Decazeville Communauté, au nord-ouest du département, et la CC Monts, Rance et Rougier, au sud du département.

Carte 41 : Mortalité par pathologies liées à l'alcool entre 2013 et 2017



Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 42 : Mortalité par pathologies liées au tabac entre 2013 et 2017



Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

L'Aveyron présente une sous-mortalité significative par rapport à la France métropolitaine du fait des pathologies induites par l'alcool et le tabac. Pour les pathologies pour lesquelles le tabac est facteur de risque, deux EPCI aveyronnais ont des surmortalités significatives : les CC Monts, Rance et Rougier et CC Decazeville Communauté.

Tableau 31 : Nombres annuels moyens de décès et taux comparatifs de mortalité pour les pathologies liées à l'alcool et au tabac entre 2013 et 2017

	Pathologies liées à l'alcool		Pathologies liées au tabac	
	Nombre annuel moyen	TCM	Nombre annuel moyen	TCM
CC Larzac et Vallées	SS	SS	9	111,6
CC Monts, Rance et Rougier	SS	SS	17	179,1
CC de Lévézou Pareloup	SS	SS	6	80,0
CC Aubrac, Carladez et Viadène	5	33,7	27	147,2
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	SS	SS	9	116,3
CC du Réquistanais	SS	SS	10	112,8
CC des Causses à l'Aubrac	6	30,4	23	109,4
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	SS	SS	14	153,0
CC Conques-Marcillac	SS	SS	15	94,9
CC du Pays de Salars	SS	SS	9	106,2
CC Comtal Lot et Truyère	6	25,3	31	112,5
CC Pays Ségali Communauté	SS	SS	30	119,0
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	3	21,2	26	136,6
CC du Plateau de Montbazens	SS	SS	11	119,6
CC Grand-Figeac *	12	20,9	87	143,2
CC du Pays Rignacois	SS	SS	5	81,4
CC Ouest Aveyron Communauté *	8	23,1	39	102,5
CC de Millau Grands Causses *	7	21,0	47	122,4
CC Decazeville Communauté	7	28,2	49	162,3
CA Rodez Agglomération	10	18,3	65	109,3
Aveyron	73	21,2	459	121,1
Occitanie	1 345	22,1	8 257	131,9
France métropolitaine	17 811	28,3	83 892	135,3

Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018

SS : secret statistique

Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

e taux comparatif de mortalité (TCM) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux de mortalité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

Légende :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale
- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale
- SS= secret statistique ou effectifs insuffisants pour le calcul des taux comparatifs de mortalité

► **Une surmortalité significative par accident de la circulation dans le département**

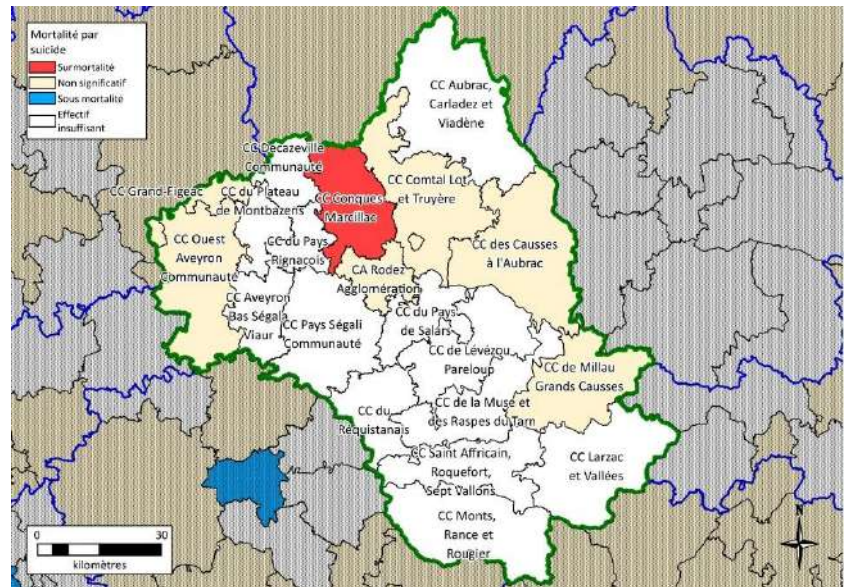
Les accidents de la circulation entraînent 21 décès en moyenne par an en Aveyron, en 2013-2017. La mortalité par accident de la circulation est significativement plus importante dans le département qu'en France métropolitaine, à structure par âge comparable, comme c'est également le cas en Occitanie.

Dans la quasi-totalité des EPCI du département (18/20), le nombre annuel moyen de décès par accident de la circulation est trop faible pour calculer un taux standardisé. La CC Grand-Figeac est en surmortalité significative comparée à la mortalité nationale alors que la CA Rodez Agglomération a une mortalité qui ne diffère pas de façon significative de la mortalité nationale.

En Aveyron, les suicides sont à l'origine de 45 décès en moyenne chaque année, soit 1,3 % des décès du département.

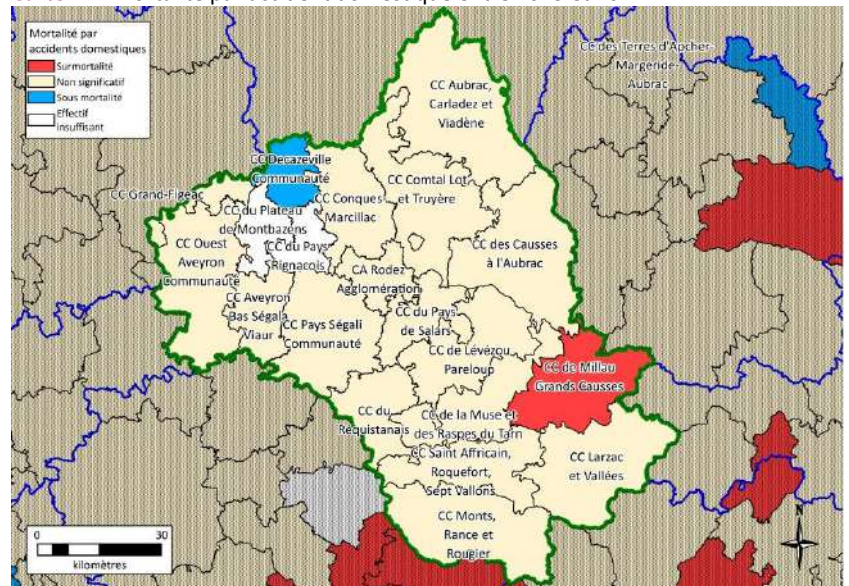
Le département présente un TCM qui n'est pas significativement différent par rapport à la France métropolitaine, alors que la région présente une sous-mortalité significative. On compte un seul EPCI avec une sous-mortalité significative : la CC Pays Ségali Communauté. Un autre territoire présente une surmortalité plus élevée : la CC Conques-Marcillac. Enfin, 11 EPCI n'ont pas des valeurs significativement différentes de la valeur nationale.

Carte 43 : Mortalité par suicide entre 2013 et 2017



Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 44 : Mortalité par accident domestique entre 2013 et 2017



Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Une surmortalité liée aux accidents de la circulation pour le département, et des taux de mortalités liées aux suicides et aux accidents de la vie courante qui ne sont pas significativement différents comparativement à celle de la France métropolitaine.

En moyenne chaque année, les accidents de la vie courante (AVc) ont occasionné 114 décès dans le département. Dans le département, comme en Occitanie, la mortalité par accidents de la vie courante ne diffère pas significativement de celle observée au niveau national.

Au sein du département, un seul EPCI présente une sous-mortalité significative liée aux accidents de la vie courante : la CC Decazeville Communauté. *A contrario*, la CC de Millau Grands Causses est le seul territoire à avoir un TCM par accident de la vie courante supérieur à la valeur nationale.

Pour les autres EPCI, la mortalité par AVc ne diffère significativement de la mortalité nationale ou les effectifs sont insuffisants pour être analysés.

Tableau 32 : Nombres annuels moyens de décès et taux comparatifs de mortalité pour les accidents de la circulation, les suicides et les accidents de la vie courante entre 2013 et 2017

	Accidents de la circulation		Suicide		Accidents de la vie courante	
	Nombre annuel moyen	TCM	Nombre annuel moyen	TCM	Nombre annuel moyen	TCM
CC Larzac et Vallées	SS	SS	SS	SS	3	38,3
CC Monts, Rance et Rougier	SS	SS	SS	SS	5	57,6
CC de Lévézou Pareloup	SS	SS	SS	SS	3	47,2
CC Aubrac, Carladez et Viadène	SS	SS	SS	SS	8	46,1
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	SS	SS	SS	SS	3	36,9
CC du Réquistanais	SS	SS	SS	SS	4	38,5
CC des Causses à l'Aubrac	SS	SS	3	17,1	8	36,1
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	SS	SS	SS	SS	3	37,3
CC Conques-Marcillac	SS	SS	3	27,4	7	50,0
CC du Pays de Salars	SS	SS	SS	SS	3	32,6
CC Comtal Lot et Truyère	SS	SS	4	20,4	13	47,0
CC Pays Ségali Communauté	SS	SS	SS	SS	9	37,5
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	SS	SS	SS	SS	9	49,3
CC du Plateau de Montbazens	SS	SS	SS	SS	SS	SS
CC Grand-Figeac *	4	9,5	9	17,5	22	37,1
CC du Pays Rignacois	SS	SS	SS	SS	SS	SS
CC Ouest Aveyron Communauté *	SS	SS	4	13,1	12	32,3
CC de Millau Grands Causses *	SS	SS	6	17,7	13	34,9
CC Decazeville Communauté	SS	SS	SS	SS	12	38,1
CA Rodez Agglomération	3	4,7	7	11,6	19	32,1
Aveyron	21	7,3	45	14,9	144	38,3
Occitanie	333	5,7	760	12,8	2 333	37,2
France métropolitaine	2 843	4,4	8 822	13,8	22 766	36,9

Source: Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018

SS : secret statistique

Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le taux comparatif de mortalité (TCM) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux de mortalité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

Légende :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale
- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale
- SS= secret statistique ou effectifs insuffisants pour le calcul des taux comparatifs de mortalité

Partie 5

ÉTAT DE SANTÉ PAR GROUPE DE POPULATION

Mère et enfant (0- 1 an)	72
Enfants et adolescents (1- 17 ans).....	74
Jeunes adultes (18- 24 ans)	76
Adultes (25-64 ans).....	78
Personnes âgées (65 ans et plus).....	80

Mère et enfant (0- 1 an)

► Des IVG réalisées pour la quasi-totalité à l'hôpital

En France métropolitaine, on dénombre en moyenne chaque année plus de 195 000 interruptions volontaires de grossesse (IVG) chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans). Parmi ces IVG (instrumentales ou médicamenteuses), plus des trois quarts sont réalisées à l'hôpital. Près d'un tiers des IVG effectuées en France métropolitaine concerne des jeunes femmes de 15 à 24 ans (31,6 %).

L'Occitanie regroupe au total 10 % des IVG de France métropolitaine. Elle présente une part d'IVG réalisées en ville plus élevée par rapport à l'Hexagone (29,8 % contre 23,7 %).

En moyenne en Aveyron, 643 IVG sont réalisées par an, soit 13,2 IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans alors que la valeur régionale est de 15,9 pour 1 000 et la valeur nationale de 14,0. Dans le département, on enregistre une part d'IVG réalisées à l'hôpital plus importante que dans les territoires de comparaison : plus de 9 IVG sur 10 sont réalisées à l'hôpital (92,1 %) contre 70,2 % dans la région et 76,3 % en France métropolitaine.

En moyenne chaque année, 8 IVG ont été réalisées pour les habitantes de la CC Aveyron Bas Ségala Viaur alors que ce nombre atteint 137 IVG dans la CA Rodez Agglomération chez les femmes en âge de procréer. Trois territoires (CC de Larzac Vallées, CC Monts, Rance et Rougier et CC du plateau de Montbazens) présentent des taux de recours à l'IVG supérieurs à la valeur en France métropolitaine.

Les parts des IVG réalisées en ville (médicamenteuses uniquement) parmi les territoires qui composent le département sont très contrastées : la CC Conques-Marcillac présente une valeur de 1,3 %, alors que la CC Grand-Figeac atteint une valeur 15 fois supérieure

(19,0 %). Tous les EPCI présentent des proportions inférieures à celles de la région et l'Hexagone.

Chez les 15-24 ans de l'Aveyron, 195 IVG/an ont été réalisées en moyenne, soit près d'un tiers des IVG des 15-49 ans (30,3 %). Cela représente 16,7 IVG pour 1 000 femmes de 15 à 24 ans, taux inférieur à la valeur régionale de 18,6 pour 1 000 et très proche de la valeur nationale (16,5 pour 1 000). Au niveau des EPCI, dans six territoires, les effectifs sont faibles et relèvent du secret statistique alors que dans sept des 14 autres territoires, le taux de recours à l'IVG des 15-24 ans est supérieur à la valeur observée en France métropolitaine.

Pour les habitantes de l'Aveyron ayant entre 15 et 24 ans, la part des IVG réalisées en ville est identique à celle des femmes âgées de 15 à 49 ans. En effet, chez les 15-24 ans, 7,9 % sont faites en ville et 92,1 % à l'hôpital. De même que pour les femmes de 15 à 49 ans, la part des IVG à l'hôpital des jeunes femmes est plus élevée que celles des territoires de comparaison.

Les EPCI présentent des parts d'IVG chez les 15-24 ans effectuées à l'hôpital allant de 80,6 % dans la CC Grand-Figeac à 100 % pour 6 territoires : les CC de Lévézou Pareloup, de la Muse et des Rases du Tarn, Aveyron Bas Ségala Viaur, du Plateau de Montbazens, du Pays de Salars et Conques-Marcillac

La majorité des territoires présente des proportions d'IVG à l'hôpital supérieures à la valeur nationale. Seuls trois territoires ont des parts d'IVG à l'hôpital inférieures, à savoir CC Grand-Figeac, de Millau Grands Causses et Monts, Rance et Rougier. Tous les territoires ont des valeurs supérieures à celle de la France métropolitaine.

Les IVG réalisées en Aveyron représentent 3,3 % des IVG de la région, quel que soit l'âge des femmes. La quasi-totalité sont réalisées à l'hôpital.

À l'échelle de l'EPCI, entre 8 IVG dans la CC Aveyron Bas Ségala et 137 IVG dans la CA Rodez Agglomération chez les femmes en âge de procréer. Ce dernier EPCI est à l'origine d'un cinquième des IVG du département.

Près du tiers des IVG du département concerne des jeunes femmes de 15 à 24 ans. Pour elles, une majorité d'EPCI présentent des parts d'IVG à l'hôpital supérieures à celle de l'Hexagone, avec 6 EPCI où toutes les IVG sont réalisées à l'hôpital.

Tableau 33 : Nombre annuel moyen d'interruptions volontaires de grossesse entre 2018 et 2020

	Femmes de 15 à 49 ans				Femmes de 15 à 24 ans			
	Nombre	Taux pour 1 000 femmes	Part des IVG de ville	Part des IVG à l'hôpital	Nombre	Taux pour 1 000 femmes	Part des IVG de ville	Part des IVG à l'hôpital
CC Larzac et Vallées	16	17,9	6,3	93,8	ss	ss	11,1	88,9
CC Monts, Rance et Rougier	19	19,3	8,9	91,1	5	23,2	18,8	81,3
CC de Lévézou Pareloup	9	11,3	3,7	96,3	ss	ss	0,0	100,0
CC Aubrac, Carladez et Viadène	13	9,1	2,6	97,4	4	14,8	7,7	92,3
CC de la Muse et des Rases du Tarn	10	11,8	10,0	90,0	ss	ss	0,0	100,0
CC du Réquistanais	10	12,8	3,4	96,6	ss	ss	16,7	83,3
CC des Causses à l'Aubrac	29	12,4	10,3	89,7	8	15,6	8,3	91,7
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	8	10,2	4,0	96,0	ss	ss	0,0	100,0
CC Conques-Marcillac	27	13,1	1,3	98,8	6	14,3	0,0	100,0
CC du Pays de Salars	18	12,1	3,8	96,2	5	18,5	0,0	100,0
CC Comtal Lot et Truyère	38	11,6	6,2	93,8	8	12,4	8,0	92,0
CC Pays Ségali Communauté	31	9,8	8,6	91,4	9	14,9	7,1	92,9
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	33	13,3	5,1	94,9	12	18,9	2,9	97,1
CC du Plateau de Montbazens	18	17,9	7,3	92,7	4	21,1	0,0	100,0
CC Grand-Figeac *	116	15,6	19,0	81,0	33	17,7	19,4	80,6
CC du Pays Rignacois	11	10,5	9,4	90,6	ss	ss	14,3	85,7
CC Ouest Aveyron Communauté *	67	14,6	12,9	87,1	19	17,4	17,5	82,5
CC de Millau Grands Causses *	80	15,1	18,8	81,3	21	17,2	19,0	81,0
CC Decazeville Communauté	40	13,3	4,2	95,8	10	13,6	3,2	96,8
CA Rodez Agglomération	138	11,8	3,9	96,1	38	11,3	3,5	96,5
Aveyron	643	13,2	7,9	92,1	195	16,8	7,9	92,1
Occitanie	19 413	15,9	29,8	70,2	6 158	18,6	24,5	75,5
France métropolitaine	195 084	14,0	23,7	76,3	61 625	16,5	17,9	82,1

Source: SNDS (PMSI-DCIR) 2018- 2020 - Insee RP 2019
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

Les données présentées ci-dessus sont des données domiciliées, c'est-à-dire rapportées au lieu de domicile des personnes concernées. Elles ont été extraites du PMSI en considérant en diagnostic principal les avortements médicaux ou les actes liés à des difficultés liées à une grossesse non désirée. Elles concernent les IVG réalisées par les établissements de santé, qu'elles soient chirurgicales ou médicamenteuses. Les données sur les IVG de ville sont issues du DCIR et sont uniquement médicamenteuses.

Enfants et adolescents (1- 17 ans)

► Une part d'enfants et de jeunes pris en charge pour des pathologies psychiatriques en Aveyron plus élevée que les territoires de comparaisons

En 2019, plus de 900 enfants et jeunes âgés de 1 à 17 ans ont été pris en charge pour une maladie psychiatrique en

Aveyron, ce qui représente 5,1 % de ceux pris en charge à l'échelle de l'Occitanie et 0,5 % à l'échelle de la France métropolitaine.

Le nombre de personnes de 1 à 17 ans prises en charge est compris à l'échelle de l'EPCI entre 8 personnes (CC de Lévézou Pareloup) et 229 personnes dans la CA Rodez Agglomération.

En Aveyron, la part des pris en charge pour ces pathologies s'élève à 2,1 % des personnes de la même tranche d'âge prises en charge au moins une fois en 2019. Cette proportion est bien plus élevée que les valeurs relevées dans l'Hexagone (1,7 %) et la région (1,5 %).

En étudiant les territoires qui composent le département, on observe que la plupart des EPCI présentent des taux supérieurs à celui de l'Occitanie. En effet, 7 des 20 EPCI sont dans ce cas de figure. Parmi ces derniers, 3 territoires présentent des taux inférieurs à celui de la France métropolitaine : les CC de Lévézou Pareloup, de la Muse et des Raspes du Tarn et Larzac et Vallée (respectivement 1,1 %, 1,4% et 1,5 % de jeunes pris en charge pour maladie psychiatrique).

Les valeurs les plus élevées sont observées dans 5 territoires : les CC Aveyron Bas Ségala Viaur, du Pays Rignacois, Conques-Marcillac, des Causses à l'Aubrac et CA Rodez Agglomération avec 2,3 % de personnes de 1 à 17 ans prises en charge pour des pathologies d'ordre psychiatrique.

En 2020, on compte en Aveyron 357 enfants et jeunes de 1 à 17 ans hospitalisés en court séjour pour des lésions traumatiques. Cet effectif représente 4,4 % des hospitalisés pour cette cause et de même âge de la région Occitanie.

Dans les différents EPCI : les valeurs sont comprises entre 4 personnes hospitalisées dans la CC de Lévézou Pareloup et 72 personnes dans la CA Rodez Agglomération. Ce dernier territoire rassemble à lui seul 1 hospitalisé sur 5 du département. Les valeurs les plus élevées en suivant sont observées dans les CC Pays Ségali Communauté, de Millau Grands Causses et Grand-Figeac avec respectivement 30, 41 et 50 personnes de 1 à 17 ans hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique.

La part des hospitalisés pour lésion traumatique dans le département s'élève à 0,7 % des enfants et des jeunes de 1 à 17 ans, comme ce qui est relevé dans la région et la France métropolitaine.

Les EPCI présentent des proportions comprises entre 0,5 % dans les CC de Lévézou Pareloup et Comtal Lot et Truyère et 1,4 % dans la CC Larzac et Vallées.

Le département présente une part d'enfants et de jeunes de 1 à 17 ans pris en charge pour une pathologie psychiatrique plus élevée que celles de la France métropolitaine et la région. Une majorité d'EPCI présentent des valeurs plus élevées que celle de l'Hexagone.

L'effectif des 1 à 17 ans hospitalisés en court séjour pour une lésion traumatique en Aveyron représente 4 % des hospitalisés à l'échelle de l'Occitanie. Aussi, la CA Rodez Agglomération présente plus de 20 % des hospitalisés de l'Aveyron.

La part des hospitalisés dans le département est équivalente à celles de l'Occitanie et l'Hexagone. Le maximum est relevé dans la CC Larzac et Vallées.

Tableau 34 : Nombres et taux (en %) des 1 à 17 ans pris en charge pour maladies psychiatriques en 2019 et hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique en 2020

	Personnes de 1 à 17 ans			
	Prise en charge pour maladies psychiatriques		Hospitalisations pour lésion traumatique	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
CC Larzac et Vallées	11	1,5	13	1,4
CC Monts, Rance et Rougier	14	1,7	7	0,7
CC de Lévézou Pareloup	8	1,1	4	0,5
CC Aubrac, Carladez et Viadène	23	1,8	10	0,7
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	11	1,4	6	0,7
CC du Réquistanais	12	1,7	7	0,8
CC des Causses à l'Aubrac	50	2,3	19	0,8
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	17	2,3	8	0,9
CC Conques-Marcillac	48	2,3	16	0,7
CC du Pays de Salars	31	2,2	21	1,3
CC Comtal Lot et Truyère	68	2,2	17	0,5
CC Pays Ségali Communauté	61	1,9	30	0,8
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	45	2,2	21	0,9
CC du Plateau de Montbazens	21	1,9	7	0,6
CC Grand-Figeac *	98	1,6	50	0,7
CC du Pays Rignacois	23	2,3	11	0,9
CC Ouest Aveyron Communauté *	70	1,7	29	0,6
CC de Millau Grands Causses *	89	1,9	41	0,8
CC Decazeville Communauté	54	2,2	23	0,8
CA Rodez Agglomération	229	2,5	72	0,7
Aveyron	917	2,1	357	0,7
Occitanie	18033	1,7	8207	0,7
France Métropolitaine	181470	1,5	95608	0,7

Source : SNIRAM-SNDS, cartographie des pathologies, tous régimes confondus- 2019,2020
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

- Pathologies psychiatriques : ce groupe comprend les troubles psychotiques (dont la schizophrénie), les troubles névrotiques et de l'humeur (dont les troubles bipolaires et la dépression), la déficience mentale, les troubles addictifs, les troubles psychiatriques débutant dans l'enfance et l'ensemble des autres troubles psychiatriques (de la personnalité ou du comportement).

- Les lésions traumatiques comprennent toutes les causes du chapitre XIX de la CIM10 ;(S00-T98) Sont exclues les autres conséquences de causes externes (type brûlures, engelures...) et les intoxications.

Jeunes adultes (18- 24 ans)

► La CA Rodez Agglomération présente près du quart des jeunes hospitalisés du département

En 2019, le département comptait plus de 500 personnes âgées de 18 à 24 ans ayant été prises en charge pour des maladies psychiatriques, soit 4,7 % des prises en charge de la région. Les valeurs dans les EPCI sont comprises entre 5 personnes dans les CC de Lévézou Pareloup et de la Muse et des Raspes du Tarn et 159 jeunes adultes dans la CA Rodez Agglomération.

La part des jeunes adultes pris en charge pour des pathologies psychiatriques dans le département s'élève à 2,8 % de la population des 18- 24 ans. Cette valeur est supérieure aux proportions retrouvées dans l'Hexagone et la région (2,3 %).

À l'échelle des EPCI, on remarque que de nombreux territoires présentent des parts de personnes de 18 à 24 ans prises en charge pour maladies psychiatriques supérieures à celles de la France métropolitaine et de l'Occitanie. Les maximales sont retrouvées dans les CC Decazeville Communauté et Monts, Rance et Rougier avec respectivement 3,3 % et 4,8 % des 18-24 ans pris en charge pour maladie psychiatrique. Les minimales sont observées dans les CC du Plateau de Montbazens et de Lévézou Pareloup avec respectivement 1,6 % et 1,7 % de jeunes pris en charge pour des pathologies psychiatriques, soit 3 fois moins que la maximale obtenue dans la CC Monts, Rance et Rougier.

En 2020, on compte en Aveyron 301 jeunes de 18 à 24 ans hospitalisés en court séjour pour des lésions traumatiques. Ce nombre représente 4,8 % des personnes de la même tranche d'âge hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique en Occitanie.

Le département présente une part de jeunes pris en charge pour pathologies psychiatriques supérieure à ce que l'on observe en région et en France hexagonale.

Les EPCI avec les parts les plus importantes sont retrouvées dans les CC Decazeville Communauté et Monts, Rance et Rougier. Les valeurs les plus faibles appartiennent aux CC du Plateau de Montbazens et de Lévézou Pareloup.

Les jeunes hospitalisés pour lésion traumatique en Aveyron représentent 4,8 % de ceux de la région. La CA Rodez Agglomération présente près du quart des jeunes hospitalisés du département (23,6 %). La valeur la plus basse est obtenue dans la CC du Plateau de Montbazens.

Le département présente une part d'hospitalisés pour lésion traumatique supérieure à ce qui est observé dans les territoires de comparaison. La CC de Lévézou Pareloup présente une valeur 4 fois supérieure à celle de la CA Rodez Agglomération.

Les effectifs sont très contrastés entre les territoires du département. Les valeurs sont comprises entre 4 personnes hospitalisées dans la CC du Plateau de Montbazens et 71 personnes dans la CA Rodez Agglomération.

La CA Rodez Agglomération représente près du quart des jeunes hospitalisés du département (23,6 %). Les EPCI ayant les effectifs les plus importants en suivant sont les CC Grand-Figeac et de Millau Grands Causses avec respectivement 45 et 47 personnes de 18- 24 ans hospitalisées en 2020.

La part des hospitalisés pour lésion traumatique en Aveyron s'élève à 1,9 %, soit plus que ce qui est observé dans la région (1,4 %) et la France hexagonale (1,2 %). À l'échelle infra-départementale, les territoires présentent des valeurs comprises entre 1,3 % dans la CA Rodez Agglomération et 5,8 % dans la CC Larzac et Vallées. Tous les EPCI présentent des proportions supérieures à celle de l'Hexagone et 2 d'entre eux affichent des valeurs inférieures à celle de la région : les CA Rodez Agglomération et Comtal Lot et Truyère.

Tableau 35 : Nombre et taux (en %) des 18 à 24 ans pris en charge pour maladies psychiatriques (MP) en 2019 ; nombre et taux (en %) des 18 à 24 ans hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique en 2020

	Personnes de 18 à 24 ans			
	Prise en charge pour maladies psychiatriques		Hospitalisations pour lésion traumatique	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
CC Larzac et Vallées	8	2,9	8	2,0
CC Monts, Rance et Rougier	14	4,8	9	2,5
CC de Lévézou Pareloup	ss	ss	12	5,8
CC Aubrac, Carladez et Viadène	11	2,5	8	1,8
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	ss	ss	6	2,6
CC du Réquistanais	8	2,8	7	3,5
CC des Causses à l'Aubrac	22	2,9	14	2,2
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	9	3,2	8	4,1
CC Conques-Marcillac	18	2,8	10	2,3
CC du Pays de Salars	13	2,3	12	3,2
CC Comtal Lot et Truyère	29	2,8	11	1,3
CC Pays Ségali Communauté	26	2,6	16	2,2
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	24	3,0	23	2,8
CC du Plateau de Montbazens	6	1,6	ss	ss
CC Grand-Figeac *	69	2,8	45	1,8
CC du Pays Rignacois	7	2,2	5	2,1
CC Ouest Aveyron Communauté *	32	2,1	27	1,8
CC de Millau Grands Causses *	59	3,0	47	2,9
CC Decazeville Communauté	36	3,3	22	2,0
CA Rodez Agglomération	159	2,9	71	1,3
Aveyron	505	2,8	301	1,9
Occitanie	10772	2,3	6323	1,4
France Métropolitaine	115195	2,3	61715	1,2

Source : SNIRAM-SNDS, cartographie des pathologies, tous régimes confondus- 2019,2020
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

- Pathologies psychiatriques : ce groupe comprend les troubles psychotiques (dont la schizophrénie), les troubles névrotiques et de l'humeur (dont les troubles bipolaires et la dépression), la déficience mentale, les troubles addictifs, les troubles psychiatriques débutant dans l'enfance et l'ensemble des autres troubles psychiatriques (de la personnalité ou du comportement).

- Les lésions traumatiques comprennent toutes les causes du chapitre XIX de la CIM10 ;(S00-T98). Sont exclues les autres conséquences de causes externes (type brûlures, engelures...) et les intoxications.

ss : Secret statistique

Adultes (25-64 ans)

► Moins d'adultes aveyronnais pris en charge pour un diabète qu'en Occitanie et en France métropolitaine

En 2019, le département comptait près de 7 600 personnes de 24 à 64 ans ayant été prises en charge pour des maladies psychiatriques, soit 5,5 % de l'effectif de la région.

Les valeurs des EPCI varient entre 94 dans la CC de la Muse et des Raspes du Tarn et près de 2 500 personnes dans la CA Rodez Agglomération.

La part des adultes pris en charge pour ces pathologies s'élève à 5,9 % en Aveyron, soit bien plus que ce qui est observé en Occitanie et en France hexagonale (respectivement 4,8 % et 4,3 % d'adultes pris en charge). Les EPCI présentent des proportions allant du simple au double : la part est de 4,0 % dans les CC du Pays Rignacois et Pays Ségali Communauté, alors qu'elle s'élève à 8,0 % dans la CA Rodez Agglomération. Les CC du Pays Rignacois et Pays Ségali Communauté, en plus d'être les territoires avec les plus faibles parts de personnes prises en charge pour maladie psychiatrique, sont les seules ayant des taux plus faibles que celui de l'Hexagone.

L'Aveyron présente, en 2019, près de 4 200 personnes de 25 à 64 ans ayant été prises en charge pour un cancer, ce qui représente 4,4 % des cancers de la région. Les territoires du département affichent des valeurs très contrastées : l'effectif le plus faible est retrouvé dans la CC Aveyron Bas Ségala Viaur avec 59 adultes pris en charge pour un cancer, alors que les CC Grand-Figeac et CA Rodez Agglomération présentent des effectifs 10 fois supérieurs (respectivement 635 et 1 000 personnes). La CA Rodez Agglomération présente près du quart de l'effectif du département (23,9 %).

La part des personnes prises en charge pour un cancer dans le département s'élève à 3,1 % des adultes de 25 à 64 ans. Cette proportion est moindre par rapport à ce qui est observé dans la région (3,3 %) mais équivalente à la valeur de la France métropolitaine. Les EPCI sont une majorité à avoir des parts inférieures à celles des territoires de comparaison : seules les CC Aubrac, Carladez et Viadène,

CA Rodez Agglomération et CC Monts, Rance et Rougier présentent des valeurs supérieures. La minimale dans le département est observée dans la CC Aveyron Bas Ségala Viaur avec 2,2 % d'adultes pris en charge pour un cancer en 2019 et la maximale pour la CC Monts, Rance et Rougier (3,8 %).

Concernant les prises en charge pour maladies cardio-vasculaires (MCV), le département en recense plus de 5 200 chez les 25-64 ans. Cette valeur représente 4,6 % de l'effectif de la région. Les territoires qui composent l'Aveyron présentent des valeurs comprises entre 63 adultes dans la CC de la Muse et des Raspes du Tarn et 1 140 personnes de 25 à 64 ans prises en charge pour une MCV dans la CA Rodez Agglomération. Ce dernier territoire présente d'ailleurs plus d'une prise en charge sur 5 du département.

L'Aveyron présente une part des adultes pris en charge pour une MCV de 3,9 %. Cette part est identique à celle de la région et supérieure à celle de la France hexagonale (3,1 %). Huit EPCI présentent des valeurs inférieures à celle de l'Hexagone. La maximale est obtenue par la CC Decazeville Communauté (5,2 %) et la part la plus faible est relevée dans la CC de la Muse et des Raspes du Tarn (2,3 %).

Enfin, les adultes qui ont été pris en charge pour un diabète dans le département étaient 4 350 en 2019, soit 4,0 % de ceux pris en charge en Occitanie.

Les territoires au sein du département présentent des effectifs très hétérogènes. Le minimum est obtenu dans les CC de la Muse et des Raspes du Tarn et du Pays Rignacois avec 66 adultes. Le maximum est relevé pour la CA Rodez Agglomération avec plus de 900 personnes de 25 à 64 ans prises en charge pour un diabète.

La part des adultes pris en charge pour un diabète est de 3,9 % en Aveyron, soit moins que les valeurs de l'Occitanie et l'Hexagone (3,7 % et 4,1 %). Les EPCI ont des valeurs comprises entre 2,1 % dans la CC du Pays de Salars et 4,8 % dans la CC Decazeville Communauté. Ce dernier territoire est du reste le seul à présenter une proportion d'adultes pris en charge pour un diabète supérieure à celles des territoires de comparaison.

Le département présente une part d'adultes pris en charge pour des pathologies psychiatriques supérieure à celles de la région et de l'Hexagone. Les EPCI ont pour la plupart des valeurs supérieures à la valeur nationale.

Des prises en charge d'adultes pour cancer pour la CA Rodez Agglomération qui représentent près du quart de l'effectif du département. Le département présente une part de prises en charge pour les MCV inférieure à celles de la région et la France métropolitaine.

Tableau 36 : Nombres et taux (en %) des 25 à 64 ans pris en charge pour maladie psychiatrique, cancer, maladies cardiovasculaires et diabète en 2019

	Personnes de 25 à 64 ans prises en charge pour :							
	maladie psychiatrique		cancer		maladies cardiovasculaires		diabète	
	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)
CC Larzac et Vallées	108	4,9	73	2,3	102	3,2	87	2,8
CC Monts, Rance et Rougier	140	5,3	115	3,8	116	3,8	114	3,8
CC de Lévézou Pareloup	111	4,8	70	2,7	98	3,7	72	2,7
CC Aubrac, Carladez et Viadène	202	5,1	159	3,4	208	4,5	153	3,3
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	94	4,3	88	3,3	63	2,3	66	2,4
CC du Réquistanais	115	5,4	75	3,1	101	4,1	79	3,2
CC des Causses à l'Aubrac	334	5,5	210	3,0	273	4,0	225	3,3
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	116	5,0	59	2,2	123	4,7	87	3,3
CC Conques-Marcillac	244	4,5	173	2,9	234	4,0	131	2,2
CC du Pays de Salars	161	4,3	112	2,7	121	3,0	86	2,1
CC Comtal Lot et Truyère	411	4,9	270	2,9	313	3,4	277	3,0
CC Pays Ségali Communauté	319	4,0	243	2,8	307	3,5	239	2,7
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	329	5,6	198	3,0	281	4,3	230	3,5
CC du Plateau de Montbazens	132	4,9	77	2,6	119	4,1	94	3,2
CC Grand-Figeac *	809	4,3	635	3,0	846	4,0	661	3,2
CC du Pays Rignacois	99	4,0	76	2,7	85	3,0	66	2,4
CC Ouest Aveyron Communauté *	626	5,5	354	2,8	422	3,3	448	3,5
CC de Millau Grands Causses *	850	6,2	473	3,3	517	3,6	443	3,1
CC Decazeville Communauté	562	7,5	274	3,2	441	5,2	409	4,8
CA Rodez Agglomération	2 465	8,0	1 000	3,6	1 140	4,1	940	3,4
Aveyron	7 599	5,9	4 187	3,1	5 203	3,9	4 350	3,2
Occitanie	138 675	4,8	96 196	3,3	112 275	3,9	107 474	3,7
France Métropolitaine	1 363 958	4,3	1 022 936	3,1	1 215 772	3,7	1 340 023	4,1

Source : SNIRAM-SNDS, cartographie des pathologies, tous régimes confondus - 2019
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

- Pathologies psychiatriques : ce groupe comprend les troubles psychotiques (dont la schizophrénie), les troubles névrotiques et de l'humeur (dont les troubles bipolaires et la dépression), la déficience mentale, les troubles addictifs, les troubles psychiatriques débutant dans l'enfance et l'ensemble des autres troubles psychiatriques (de la personnalité ou du comportement).
- Les autres pathologies concernent toutes les personnes ayant eu au moins une prestation en lien avec la pathologie concernée dans l'année 2019 en quel que soit leur régime d'Assurance maladie.

Personnes âgées (65 ans et plus)

► Une part de prises en charge pour lésion traumatique plus importante que celles des territoires de comparaison

En 2019, le département comptait plus de 5 700 personnes de 65 ans et plus ayant été prises en charge pour des maladies psychiatriques, soit 7,1 % de celles prises en charge dans la région.

Les effectifs dans les EPCI sont compris entre 78 personnes dans la CC de la Muse et des Raspes du Tarn et 1 378 personnes dans la CA Rodez Agglomération, soit pour cette dernière l'équivalent du quart de l'effectif du département.

La part des séniors pris en charge pour des pathologies psychiatriques s'élève à 7,5 % des 65 ans et plus en Aveyron, soit une proportion plus élevée que ce qui est observé en Occitanie et en France hexagonale (5,8 %).

Les EPCI présentent des proportions qui varient entre 5,7 % des séniors pris en charge pour des pathologies psychiatriques dans le CC de la Muse et des Raspes du Tarn et CC Monts, Rance et Rougier et 9,9 % dans la CA Rodez Agglomération.

Parmi les 20 EPCI du département, 18 territoires présentent des taux plus élevés que ceux de la région et de l'Hexagone.

En 2020, on compte en Aveyron 2 111 habitants de 65 ans et plus hospitalisés en court séjour pour des lésions

traumatiques. Cet effectif représente 6,0 % des personnes de la même tranche d'âge hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique en Occitanie.

Les valeurs au sein des EPCI sont comprises entre 35 personnes hospitalisées dans trois territoires (CC Larzac et Vallées, du Pays Rignacois et du Pays de Salars) et 5 840 personnes dans la CA Rodez Agglomération.

La part des personnes âgées prises en charge pour des pathologies psychiatriques est plus élevée en Aveyron par rapport à ce qui est observé en Occitanie et France hexagonale. La CA Rodez Agglomération dispose de la proportion maximale des EPCI, avec 10 % des 65 ans et plus pris en charge pour maladies psychiatriques. La part des prises en charge pour lésion traumatique est plus élevée que celles des territoires de comparaison. Le département présente une part de vaccination contre la grippe moindre que celle de la région.

La part des personnes de 65 ans et plus hospitalisées pour lésion traumatique en Aveyron s'élève à 2,8 %. Cette proportion est plus élevée que ce qui est observé en France métropolitaine (2,6 %) et en Occitanie (2,7 %). Les EPCI présentent des valeurs comprises entre 2,0 % dans la CC du Pays de Salars et 3,5 % dans la CA Rodez Agglomération. Huit territoires présentent des valeurs inférieures à celle de la France métropolitaine et 9 à celle de la région.

La vaccination contre la grippe a été effectuée pour plus de 6 aveyronnais sur 10 âgés de 65 ans et plus ; proportion similaire à ce qui est observé à l'échelle de la région (61,8 %).

Les EPCI ont des taux compris entre 49,4 % de vaccinés dans la CC Aveyron Bas Ségala Viaur et 66,0 % dans la CC de Millau Grands Causses. Neuf EPCI ont des taux de vaccinés plus élevés que le taux en Occitanie.

Tableau 37 : Nombres et taux (en %) des 65 ans et plus pris en charge pour maladies psychiatriques en 2019, des hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique en 2020 et taux des vaccinés contre la grippe en 2020

Personnes de 65 ans et plus					
	prises en charge pour maladie psychiatrique		hospitalisées pour lésion traumatique		vaccinées contre la grippe (%)
	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	
CC Larzac et Vallées	86	6,1	35	2,3	56,3
CC Monts, Rance et Rougier	104	5,7	55	2,9	61,7
CC de Lévézou Pareloup	95	6,1	39	2,5	65,8
CC Aubrac, Carladez et Viadène	252	7,6	95	2,7	58,9
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	78	5,7	45	2,7	58,3
CC du Réquistanais	102	6,0	42	2,4	65,7
CC des Causses à l'Aubrac	308	7,5	130	3,0	62,3
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	149	8,3	53	2,9	49,4
CC Conques-Marcillac	186	6,1	94	3,0	59,2
CC du Pays de Salars	118	6,4	35	2,0	62,6
CC Comtal Lot et Truyère	336	6,0	142	2,5	60,3
CC Pays Ségali Communauté	347	7,5	136	2,9	63,0
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	253	6,8	126	3,4	60,9
CC du Plateau de Montbazens	127	7,2	47	2,7	61,8
CC Grand-Figeac *	791	6,4	305	2,4	55,2
CC du Pays Rignacois	101	7,7	35	2,7	63,1
CC Ouest Aveyron Communauté *	542	6,9	184	2,2	59,1
CC de Millau Grands Causses *	522	6,6	225	2,9	66,0
CC Decazeville Communauté	485	8,2	135	2,3	65,3
CA Rodez Agglomération	1378	9,9	418	3,5	62,0
Aveyron	5737	7,5	2111	2,8	61,7
Occitanie	80513	5,8	35067	2,7	61,8
France Métropolitaine	782466	5,8	331821	2,6	Non spé

Source : SNIRAM-SNDS, cartographie des pathologies, tous régimes confondus- 2019- 2020 - ATIH-PMSI 2020
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

- Pathologies psychiatriques : ce groupe comprend les troubles psychotiques (dont la schizophrénie), les troubles névrotiques et de l'humeur (dont les troubles bipolaires et la dépression), la déficience mentale, les troubles addictifs, les troubles psychiatriques débutant dans l'enfance et l'ensemble des autres troubles psychiatriques (de la personnalité ou du comportement).
- Les lésions traumatiques comprennent toutes les causes du chapitre XIX de la CIM10 ;(S00-T98). Sont exclues les autres conséquences de causes externes (type brûlures, engelures...) et les intoxications.
- Vaccination : population de 65 ans et plus affiliée au RG (hors SLM), MSA, RSI, bénéficiaire d'une vaccination antigrippale en 2020.

► **Des taux de prises en charge pour cancer et diabète plus faibles dans le département que dans les territoires de comparaison.**

En Aveyron, les personnes de 65 ans et plus prises en charge pour un cancer sont au nombre de 10 490 en 2019, soit 5,1 % de l'effectif de l'Occitanie. Les valeurs au sein des EPCI sont très distinctes : la CC du Pays Rignacois présente la valeur la plus faible avec 147 personnes âgées prises en charge et la CA Rodez Agglomération la plus élevée avec 1 842 prises en charge. Ce dernier territoire rassemble 17,6 % des personnes concernées du département.

Les taux de prises en charge pour cancer en Aveyron s'élevaient à 13,8 % des personnes âgées de 65 ans et plus. Cette proportion est inférieure à ce qui est retrouvé en région et en France métropolitaine (15,7 % et 16,6 % respectivement). Les EPCI présentent des valeurs comprises entre 11,1 % dans la CC du Pays Rignacois et 15,5 % dans la CC du Plateau de Montbazens. Tous les EPCI présentent des taux inférieurs à ceux des territoires de comparaison.

Les prises en charge pour les maladies cardiovasculaires (MCV) sont plus importantes que pour les cancers chez les 65 ans et plus. En Aveyron, on dénombre près de 22 000 prises en charge, soit 2 fois plus que pour les cancers. La région présente plus de 370 000 personnes âgées prises en charge pour MCV, dont près des 5,9 % proviennent du département.

Les territoires de l'Aveyron affichent des valeurs comprises entre 386 personnes dans la CC Larzac et Vallées et plus de 3 800 personnes dans la CC Grand-Figeac. La moitié des EPCI ont des valeurs inférieures à 1 000 personnes, et trois territoires présentent des effectifs supérieurs à 2 000 prises en charge : les CC de Millau Grands Causses, CA Rodez Agglomération et CC Grand-Figeac avec respectivement 2 104, 3 662 et 3 802 personnes âgées prises en charge pour MCV.

Le département présente un taux de prises en charge pour MCV (29,0 %) plus important que ceux de l'Occitanie (28,1 %) et l'Hexagone (28,5 %). Les territoires qui composent le département présentent des valeurs comprises entre 23,8 % dans la CC de la Muse et des Raspes

du Tarn et 33,1 % dans la CC du Réquistanais. On compte 5 territoires ayant des proportions plus faibles que celle de la région.

En 2019, plus de 11 000 personnes âgées sont prises en charge pour un diabète dans l'Aveyron, soit 5,0 % de l'effectif de la région. Les valeurs oscillent entre 187 personnes dans la CC du Pays Rignacois et quasiment 10 fois plus dans la CC Grand-Figeac. En plus de ce dernier territoire, 4 EPCI regroupent plus de 1 000 personnes seniors prises en charge pour diabète : les CC de Millau Grands Causses, Decazeville Communauté, Ouest Aveyron Communauté et CA Rodez Agglomération. Avec ses 1 833 personnes de 65 ans et plus prises en charge pour un diabète, l'effectif de la CC Grand-Figeac représente 16,1 % de l'effectif du département.

Dans le département, 15,0 % des personnes de 65 ans et plus sont prises en charge pour un diabète. Cette proportion est plus faible que ce que l'on observe en France métropolitaine et en région (respectivement 18,3 % et 17,2 %). Tous les EPCI présentent des valeurs inférieures à celles des territoires de comparaison, sauf la CC Decazeville Communauté. (18,7 %). La CC de la Muse et des Raspes du Tarn présente la part la plus faible (12,3 %).

Les maladies d'Alzheimer et autres démences (MAAD) ont concerné 4 626 personnes en Aveyron, ce qui représente 6,1 % des seniors occitans avec MAAD.

Les EPCI présentent des valeurs comprises entre 64 personnes âgées avec MAAD dans la CC du Pays Rignacois et 921 personnes dans la CA

Rodez Agglomération. Les CC de Millau Grands Causses et Grand-Figeac appartiennent aux territoires avec les nombres de personnes les plus élevés du département, à savoir 413 et 609 prises en charge respectivement.

La part des personnes âgées prises en charge pour une MAAD dans le département (6,1 %) est plus élevée que ce qui est observé dans l'Hexagone (5,5 %) et la région (5,8 %). Parmi les EPCI, les valeurs sont comprises entre 4,3 % dans la CC de Lévézou Pareloup et 7,7 % dans la CA Rodez Agglomération ; huit présentent des proportions inférieures à celle de la France hexagonale.

La CC du Pays Rignacois présente les effectifs les plus faibles pour les prises en charge pour cancer, diabète ou MAAD chez les personnes de 65 ans et plus. La CA Rodez Agglomération présente les plus forts effectifs en termes de prise en charge de cancer, de MAAD et de maladies psychiatriques. Enfin, la CC Grand Figeac présentent le plus de personnes de 65 ans et plus prises en charge pour MCV et diabète. Tous les territoires ont des parts de personnes prises en charge pour cancer inférieures à celles des territoires de comparaison. La part des prises en charge pour MCV atteint le tiers des personnes de 65 ans et plus dans la CC du Réquistanais.

Tableau 38 : Nombres et taux (en %) des 65 ans et plus pris en charge pour cancer, maladies cardio-vasculaires, diabète et maladie d'Alzheimer et autres démences (MAAD) en 2019

	Personnes de 65 ans et plus prises en charge pour :							
	cancer		maladies cardio-vasculaires		diabète		maladie d'Alzheimer et autres démences	
	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)
CC Larzac et Vallées	183	12,0	386	25,2	226	14,8	83	5,4
CC Monts, Rance et Rougier	275	14,7	548	29,2	318	17,0	136	7,3
CC de Lévézou Pareloup	205	13,0	483	30,6	225	14,3	68	4,3
CC Aubrac, Carladez et Viadène	514	14,5	1101	31,2	571	16,2	250	7,1
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	197	11,8	397	23,8	205	12,3	104	6,2
CC du Réquistanais	209	11,7	589	33,1	255	14,3	105	5,9
CC des Causses à l'Aubrac	590	13,6	1279	29,5	620	14,3	258	6,0
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	243	13,4	571	31,6	252	13,9	106	5,9
CC Conques-Marcillac	417	13,2	858	27,1	415	13,1	173	5,5
CC du Pays de Salars	248	14,3	535	30,8	254	14,6	119	6,9
CC Comtal Lot et Truyère	748	13,3	1599	28,3	867	15,4	324	5,7
CC Pays Ségali Communauté	593	12,8	1490	32,1	671	14,5	329	7,1
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	555	15,1	1054	28,6	618	16,8	279	7,6
CC du Plateau de Montbazens	274	15,5	547	31,0	263	14,9	86	4,9
CC Grand-Figeac *	1802	14,4	3802	30,4	1833	14,6	609	4,9
CC du Pays Rignacois	147	11,1	422	32,0	187	14,2	64	4,9
CC Ouest Aveyron Communauté *	1033	12,6	1967	23,9	1158	14,1	369	4,5
CC de Millau Grands Causses *	1120	14,6	2104	27,4	1095	14,2	413	5,4
CC Decazeville Communauté	846	14,1	1797	30,0	1122	18,7	335	5,6
CA Rodez Agglomération	1842	15,3	3662	30,5	1759	14,6	927	7,7
Aveyron	10490	13,8	21951	29,0	11374	15,0	4626	6,1
Occitanie	207468	15,7	370832	28,1	226962	17,2	75981	5,8
France Métropolitaine	2151092	16,6	3692723	28,5	2371205	18,3	717383	5,5

Source : SNIRAM-SNDS, cartographie des pathologies, tous régimes confondus- 2019
Exploitation : Creai-ORS Occitan

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

- Pathologies psychiatriques : ce groupe comprend les troubles psychotiques (dont la schizophrénie), les troubles névrotiques et de l'humeur (dont les troubles bipolaires et la dépression), la déficience mentale, les troubles addictifs, les troubles psychiatriques débutant dans l'enfance et l'ensemble des autres troubles psychiatriques (de la personnalité ou du comportement).
- Les autres pathologies concernent toutes les personnes ayant eu au moins une prestation en lien avec la pathologie concernée dans l'année 2019 en quel que soit leur régime d'Assurance maladie.

Partie 6

OFFRE DE SOINS

Accessibilité potentielle localisée.....	86
Densités des professionnels de santé	88
Organisation des soins de premier recours.....	90
Établissements de soins.....	92
Accès aux maternités.....	94

Accessibilité potentielle localisée

► **L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes en Aveyron est inférieur aux valeurs nationale et régionale.**

En 2018, un habitant de l'Aveyron a accès en moyenne à 3,6 consultations ou visites de médecins généralistes contre 3,9 en France et 4,3 en région Occitanie.

Lorsqu'il s'agit d'un médecin généraliste de moins de 65 ans, l'accessibilité moyenne par habitant est de 3,2 consultations contre 3,5 en France (hors Mayotte) et 3,9 en région Occitanie.

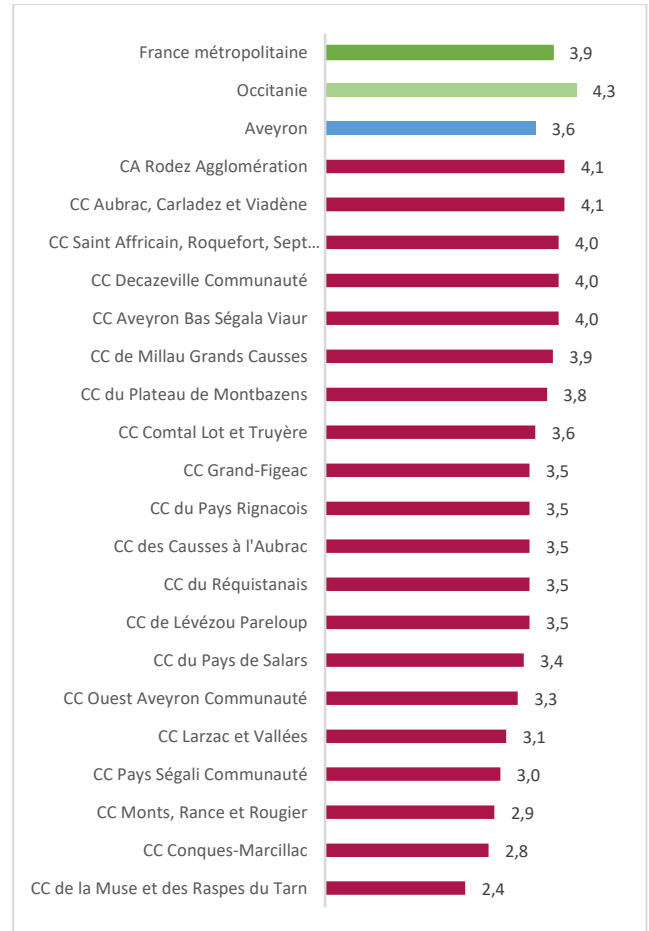
Aucun territoire intercommunal ne dispose d'un indicateur d'accessibilité potentielle localisée supérieur à la valeur régionale et 10 EPCI sont en deçà de la valeur départementale.

Il est particulièrement difficile de consulter un médecin généraliste sur les CC de la Muse et des Rases du Tarn, de Conques-Marcillac et de Monts, Rance et Rougier : chacun des près de 24 000 habitants de ces territoires, soit 8,5% de la population départementale, a un accès à moins de 3 consultations par an.

La CC de la Muse et des Rases du Tarn est d'autant plus fragilisée que l'accès à un médecin généraliste de moins de 65 ans correspond à 1,7 consultation par habitant.

Les cinq intercommunalités dont l'accès à un médecin généraliste est le plus favorable, soit 4 consultations annuelles par habitant, sont la CC Aveyron Bas Ségala Viaur, la CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons, la CC Decazeville Communauté, la CC Aubrac, Carladez et Viadène et la CA Rodez Agglomération. Elles représentent 104 000 habitants, soit 37 % de la population départementale.

Figure 3 : APL aux médecins généralistes - 2018



Sources : SNIR-AM 2018, EGB 2018, CNAM-TS ; populations 2016, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

L'Aveyron présente des accessibilités potentielles localisées inférieures aux valeurs régionale et nationale et ce quelle que soit la classe d'âge des médecins généralistes. Les EPCI présentent des valeurs inférieures à celle de la région pour l'ensemble des généralistes, et inférieures ou égales à la région pour les généralistes de moins de 65 ans.

Tableau 39 : Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) 2018 aux médecins généralistes tous âges et ceux de moins de 65 ans

	APL aux médecins généralistes	APL aux médecins généralistes de moins de 65 ans
CC Larzac et Vallées	3,1	2,2
CC Monts, Rance et Rougier	2,9	2,3
CC de Lévézou Pareloup	3,5	2,5
CC Aubrac, Carladez et Viadène	4,1	3,2
CC de la Muse et des Rases du Tarn	2,4	1,7
CC du Réquistanais	3,5	3,1
CC des Causses à l'Aubrac	3,5	3,1
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	4,0	2,9
CC Conques-Marcillac	2,8	2,8
CC du Pays de Salars	3,4	2,8
CC Comtal Lot et Truyère	3,6	3,0
CC Pays Ségali Communauté	3,0	2,9
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	4,0	3,6
CC du Plateau de Montbazens	3,8	3,7
CC Grand-Figeac *	3,5	3,5
CC du Pays Rignacois	3,5	3,4
CC Ouest Aveyron Communauté *	3,3	2,6
CC de Millau Grands Causses *	3,9	3,4
CC Decazeville Communauté	4,0	3,1
CA Rodez Agglomération	4,1	3,9
Aveyron	3,6	3,2
Occitanie	4,3	3,9
France métropolitaine	3,9	3,5

Sources : SNIIR-AM 2018, EGB 2018, CNAM-TS ; populations 2016, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. Calculée à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins. L'indicateur est calculé en nombre de consultations ou visites accessibles par habitant standardisé sur l'âge, rendant comparable l'accessibilité de communes ayant des populations d'âges très différents.

Densités des professionnels de santé

► Des densités en médecins, masseurs-kinésithérapeutes et chirurgiens-dentistes libéraux plus faibles que dans les territoires de comparaison

L'Aveyron affiche une densité de 76,2 médecins généralistes libéraux (ou mixtes) pour 100 000 habitants, contre 85,2 en France métropolitaine et 96,9 en région Occitanie.

À l'échelle infra-départementale, les EPCI présentent des densités très disparates variant de 36,3 pour la plus faible dans la CC de la Muse et des Raspes du Tarn à 110,0 pour la plus élevée dans la CC des Causses à l'Aubrac.

Ces densités ne sont pas toutes corrélées à l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée :

– La CC des Causses de l'Aubrac présente une densité supérieure à la moyenne départementale, pour autant l'indicateur APL est inférieur à l'indicateur départemental.

– À l'inverse, la densité de médecins sur la CA Rodez Agglomération et la CC Decazeville Communauté est inférieure à la densité départementale alors que l'indicateur d'APL sur ces territoires indique une accessibilité plutôt favorable.

Néanmoins, que ce soit la densité ou l'indicateur d'APL relatif aux médecins généralistes, les valeurs aveyronnaises restent inférieures aux valeurs régionale ou nationale.

La densité d'infirmiers libéraux s'établit 341,2 pour 100 000 habitants en Aveyron, contre 196,4 en France métropolitaine et 317,5 en région Occitanie. Tous les EPCI présentent des densités supérieures à celle de la région, variant de 208,1 pour la CC Aubrac, Carladez et Viadène à 704,2 dans la CC Aveyron Bas Ségala Viaur.

En 2021, la densité en masseurs-kinésithérapeutes (MK) libéraux s'établit à 100,8 pour 100 000 habitants en Aveyron contre 104,1 en France métropolitaine et 145,3 en région Occitanie.

Ces densités varient de 50,5 pour la CC du Pays de Salars à 191,7 pour la CC Monts, Rance et Rougier. Ce dernier est d'ailleurs le seul territoire à être relativement plus favorisé du fait d'une densité de MK supérieure à celle de la région. Trois territoires sont plus défavorisés avec des densités inférieures à 65 : CC de la Muse et des Raspes du Tarn, CC du Pays de Salars, CC Comtal Lot et Truyère

En 2021, la densité de chirurgiens-dentistes s'établit à 50,8 pour 100 000 habitants contre 54,7 en France métropolitaine et 67,0 en région Occitanie.

Si les communautés autour de Rodez et Millau affichent une densité de chirurgiens-dentistes supérieure aux densités nationale et régionale, quatre territoires sont particulièrement désavantagés avec une densité inférieure à 25, soit deux fois moins que la densité départementale : CC du Plateau de Montbazens, CC Pays Ségali Communauté, CC du Pays Rignacois, CC de la Muse et des Raspes du Tarn, cette dernière ne comptant aucun dentiste.

Les densités de professionnels libéraux présentés sont inférieures aux densités nationales et régionales. Seule la densité des infirmiers libéraux est supérieure, tous les EPCI affichent un taux supérieur à la densité régionale. De fortes disparités marquent le département avec des territoires très fragilisés (CC de la Muse et des Raspes du Tarn, CC Pays Ségali Communauté, CC Pays de Rignacois par exemple).

Tableau 40 : Densités des professionnels de santé libéraux (pour 100 000 habitants) en 2021

	Densité			
	Médecins généralistes	Infirmiers libéraux	Masseurs kinésithérapeutes libéraux	Chirurgiens-dentistes libéraux
CC Larzac et Vallées	78,7	488,2	94,5	31,5
CC Monts, Rance et Rougier	63,9	367,4	191,7	31,9
CC de Lévézou Pareloup	93,6	355,7	74,9	37,4
CC Aubrac, Carladez et Viadène	109,0	208,1	79,3	29,7
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	36,3	417,3	54,4	0,0
CC du Réquistanais	75,7	302,9	75,7	37,9
CC des Causses à l'Aubrac	110,0	233,7	82,5	27,5
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	108,3	704,2	90,3	54,2
CC Conques-Marcillac	58,1	240,7	74,7	33,2
CC du Pays de Salars	75,7	315,6	50,5	50,5
CC Comtal Lot et Truyère	97,3	455,6	61,4	41,0
CC Pays Ségali Communauté	61,1	383,4	83,4	22,2
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	88,0	439,9	119,8	66,0
CC du Plateau de Montbazens	97,5	471,2	97,5	16,2
CC Grand-Figeac *	80,2	290,9	82,5	48,1
CC du Pays Rignacois	53,4	320,1	71,1	17,8
CC Ouest Aveyron Communauté %	62,4	323,2	93,0	47,8
CC de Millau Grands Causses *	78,0	379,7	126,6	78,0
CC Decazeville Communauté	69,8	295,2	80,5	48,3
CA Rodez Agglomération	67,8	324,5	144,4	80,2
Aveyron	76,2	341,2	100,8	50,8
Occitanie	96,9	317,5	145,3	67,0
France métropolitaine	85,2	196,4	104,1	54,7

Sources : Drees / Asip-Santé - RPPS - 2021
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

Densités de médecins généralistes, d'infirmiers, de masseurs-kinésithérapeutes et de chirurgiens-dentistes à exercice libéral ou mixte (hors remplaçants) pour 100 000 habitants.

Organisation des soins de premier recours

► La CA Rodez Agglomération présente plus du tiers des laboratoires du département.

En 2021, l'Aveyron compte 110 pharmacies d'officine, soit 5,5 % des pharmacies de la région (comparativement, la population aveyronnaise représente 4,7% de la population régionale - RP 2018).

Tous les EPCI ont au moins une pharmacie d'officine sur leur territoire.

Avec 24 pharmacies, la CA Rodez Agglomération regroupe 22 % des pharmacies du département, suivie par les CC les plus urbanisées.

On dénombre 19 laboratoires de biologie médicale, soit 4,3 % des laboratoires de la région.

La distribution au sein des EPCI du département s'appuie sur le réseau des aires urbaines. La CA Rodez Agglomération comprend plus du tiers des laboratoires du département (7 laboratoires).

L'Aveyron dispose de pharmacies d'officine au sein de chaque EPCI. Plus d'une sur 5 est localisée sur la CA Rodez agglomération. L'offre en laboratoires est spatialisée dans les aires urbaines.

Tableau 41 : Nombre de pharmacies en 2021 et de laboratoires de biologie médicale en 2022

	Pharmacies	Laboratoires de biologie médicale
CC Larzac et Vallées	2	0
CC Monts, Rance et Rougier	3	0
CC de Lévézou Pareloup	3	0
CC Aubrac, Carladez et Viadène	7	0
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	1	0
CC du Réquistanais	2	0
CC des Causses à l'Aubrac	6	1
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	2	0
CC Conques-Marcillac	3	0
CC du Pays de Salars	3	0
CC Comtal Lot et Truyère	9	1
CC Pays Ségali Communauté	5	1
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	7	2
CC du Plateau de Montbazens	2	0
CC Grand-Figeac *	15	4
CC du Pays Rignacois	1	0
CC Ouest Aveyron Communauté *	7	2
CC de Millau Grands Causses *	11	2
CC Decazeville Communauté	11	2
CA Rodez Agglomération	24	7
Aveyron	110	19
Occitanie	1988	443
France métropolitaine	Non communiqué	4528

Sources : Source : FINESS/EDONISS - 2021- 2022
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

- Les nombres de pharmacies correspondent aux nombres de pharmacies ouvertes en 2021.
- Les nombres de laboratoires de biologie médicale ont été extraits grâce au FINESS à la date de mars 2022.

Fin juin 2022, l'Aveyron compte 1 Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) en fonctionnement, c'est-à-dire ayant signé l'accord conventionnel inter-professionnel (ACI).

Il s'agit de la CPTS Nord Aveyron qui recouvre 38 communes dans 3 EPCI (CC Aubrac, Carladez et Viadène, CC des Causses à l'Aubrac et CC Comtal Lot et Truyère) pour 26 720 habitants, soit 9,6 % de la population du département.

Les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) sont au nombre de 42 (socles et antennes confondus), soit 9,6 % des MSP d'Occitanie. Il existe 4 EPCI sans MSP : les CC de la Muse et des Raspes du Tarn, Aveyron Bas Ségala Viaur et Pays Ségali Communauté.

Les MSP socles sont au nombre de 29 en Aveyron, ce qui représente 1 MSP socle sur 10 de la région. Elles sont

présentes dans 11 intercommunalités. Les effectifs varient entre 1 MSP dans 9 territoires et 5 MSP socles dans la CC Aubrac, Carladez et Viadène, soit 17,2 % de celles du département.

En ce qui concerne les antennes des MSP, il y en a 13 dans le département, soit 7,0 % de celles d'Occitanie. Elles sont implantées dans 9 EPCI ; les effectifs sont compris entre 1 antenne dans 7 territoires et 3 antennes dans les CC Monts, Rance et Rougier et CC Comtal Lot et Truyère

Il existe 1 CPTS en activité dans le département recouvrant 3 EPCI. La majorité des EPCI ne sont pas couverts par une CPTS.
Les MSP sont présentes dans 16 territoires. Les structures socles sont les plus présentes dans la CC Aubrac, Carladez et Viadène et les antennes dans les CC Monts, Rance et Rougier et Comtal Lot et Truyère.

Tableau 42 : Nombre de CPTS, de MSP socles et antennes en 2022

	CPTS en fonctionnement	MSP socles	MSP antennes
CC Larzac et Vallées	0	1	1
CC Monts, Rance et Rougier	0	1	3
CC de Lévézou Pareloup	0	1	0
CC Aubrac, Carladez et Viadène	1	5	0
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	0	0	0
CC du Réquistanais	0	1	0
CC des Causses à l'Aubrac	1	1	0
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	0	0	0
CC Conques-Marcillac	0	1	1
CC du Pays de Salars	0	1	0
CC Comtal Lot et Truyère	1	3	3
CC Pays Ségali Communauté	0	0	0
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	0	1	1
CC du Plateau de Montbazens	0	0	1
CC Grand-Figeac	0	3	1
CC du Pays Rignacois	0	0	0
CC Ouest Aveyron Communauté	0	3	0
CC de Millau Grands Causses *	0	4	0
CC Decazeville Communauté	0	1	1
CA Rodez Agglomération	0	2	1
Aveyron	1	29	13
Occitanie	23	252	186
France métropolitaine	Non spé	Non spé	Non spé

Sources : Source : DGOS 2022 - FINESS/EDONISS - 2021- 2022
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

Le nombre de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) est extrait de l'état des lieux effectué par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) en juin 2022). Le nombre de Maisons de santé pluridisciplinaires a été extrait du FINESS en mars 2022.

Établissements de soins

► Les CC Comtal Lot et Truyère et Pays Ségali Communauté concentrent les places disponibles en SSR du département

En 2020, on dénombre près de 577 lits en hospitalisation complète de Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO) en Aveyron, 207 lits pour 100 000 habitants soit un taux d'équipement inférieur à celui de la région (289 lits pour 100 000 habitants).

Des établissements de santé disposant de ce type de lits sont présents dans 7 territoires avec des valeurs comprises entre 13 lits dans la CC Comtal Lot et Truyère et 309 lits dans la CA Rodez Agglomération. Ce dernier EPCI concentre 53,6 % des lits du département.

On dénombre 121 places en hospitalisation partielle en MCO en 2020 dans l'Aveyron, 43 pour 100 000 habitants, taux inférieur à la valeur régionale (49 pour 100 000). Sur les 20 EPCI du département, 14 territoires n'ont aucune place. L'offre dans les 6 autres EPCI est comprise entre 8 places dans les CC Decazeville Communauté et Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons et 52 places dans la CA Rodez Agglomération. Ce dernier territoire offre près de la moitié des places du département (43,0 %).

En Aveyron, les services de soins de suite et de réadaptation (SSR) ont une capacité de 552 lits pour les hospitalisations complètes et 20 places en hospitalisation partielle. Cela correspond à des taux de 198 lits et 7 places pour 100 000 habitants quand les valeurs régionales sont respectivement de 188 lits et 25 places pour 100 000 habitants.

Au niveau des territoires, 12 sur 20 proposent des lits ou places en SSR. La CC Pays Ségali Communauté en offre le plus avec 100 lits disponibles, soit 18,1 % de la capacité du

département. Les autres EPCI qui en proposent le plus en suivant sont les CC du Réquistanais et Comtal Lot et Truyère avec 74 et 85 lits respectivement. Parmi les 20 places d'hospitalisation partielle en SSR, elles sont localisées dans la CC Comtal Lot et Truyère et la CC Pays Ségali Communauté. Les 18 autres EPCI ne présentent aucune place.

Les services de psychiatrie de l'Aveyron proposent 295 lits pour les prises en charge à temps complet, soit 106 places pour 100 000 habitants (Occitanie : 114). Les places en psychiatrie sont au nombre de 173 pour les prises en charge à temps partiel, ce qui représente 62 places pour 100 000 habitants (Occitanie : 44). Cette offre est concentrée sur deux territoires. Les capacités pour les prises en charge à temps complet sont comprises entre 22 lits dans la CC de Millau Grands Causses et 273 lits dans la CA Rodez Agglomération. Ce dernier territoire regroupe 3 lits sur 5 du département (60,5 %).

Les lits et places en MCO en Aveyron représentent plus du quart de ceux de la région. La CA Rodez Agglomération présente le plus de lits et places.

La CC Pays Ségali Communauté offre le plus de lits et places en SSR du département.

Les lits en PSY sont les plus nombreux dans la CA Rodez Agglomération. Une place en PSY sur 10 de la région se situe en Aveyron.

Au sein du département, les capacités de prise en charge des patients en HAD sont regroupées dans les CC Grand-Figeac et CA Rodez Agglomération.

Le nombre de places d'hospitalisation partielle en psychiatrie varie entre 29 places dans la CC de Millau Grands Causses et 144 places dans la CA Rodez Agglomération. La capacité dans ce dernier EPCI représente la grande majorité des places de l'Aveyron (83,2 %).

Les capacités de prise en charge des patients en hospitalisation à domicile (HAD) sont déployées à partir de la CA Rodez Agglomération avec 64 places, soit 23 places pour 100 000 habitants, taux inférieur à la valeur régionale (26 places pour 100 000 habitants). À noter que 50 places sont répertoriées dans la CC du Grand Figeac. Celles-ci, opérées à partir de Figeac, peuvent aussi desservir partiellement le territoire aveyronnais.

Tableau 43 : Nombre de lits et places en hospitalisation en MCO, SSR et PSY en 2020 ; nombre total de patients pouvant être pris en charge simultanément en HAD en 2020 ; taux d'équipement départemental et régional en 2020 (pour 100 000 habitants)

	MCO		SSR		Psychiatrie		Places en HAD
	Lits	Places	Lits	Places	Lits	Places	
CC Larzac et Vallées	0	0	0	0	0	0	0
CC Monts, Rance et Rougier	0	0	0	0	0	0	0
CC de Lévézou Pareloup	0	0	0	0	0	0	0
CC Aubrac, Carladez et Viadène	0	0	0	0	0	0	0
CC de la Muse et des Rases du Tarn	0	0	41	0	0	0	0
CC du Réquistanais	0	0	74	0	0	0	0
CC des Causses à l'Aubrac	0	0	24	0	0	0	0
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	0	0	0	0	0	0	0
CC Conques-Marcillac	0	0	34	0	0	0	0
CC du Pays de Salars	0	0	0	0	0	0	0
CC Comtal Lot et Truyère	13	0	85	10	0	0	0
CC Pays Ségali Communauté	0	0	109	10	0	0	0
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	46	8	30	0	0	0	0
CC du Plateau de Montbazens	0	0	0	0	0	0	0
CC Grand-Figeac*	87	10	30	0	156	93	50
CC du Pays Rignacois	0	0	0	0	0	0	0
CC Ouest Aveyron Communauté *	99	31	40	0	0	0	0
CC de Millau Grands Causses *	70	22	40	0	22	29	0
CC Decazeville Communauté	34	8	35	0	0	0	0
CA Rodez Agglomération	309	52	40	0	273	144	64
Aveyron	577	121	552	20	295	173	64
Occitanie	16 998	2 891	11 064	1 467	6 732	2 561	1 531
Taux d'équipement							
(lits ou places pour 100 000 habitants)							
Aveyron	206,6	43,3	197,7	7,2	105,6	61,9	22,9
Occitanie	288,8	49,1	188,0	24,9	114,4	43,5	26,0

Sources : SAE 2020 - Bordereaux ID et MCO, SSR, PSY
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Repères méthodologiques

Les capacités sont classées selon l'autorisation rattachée à l'unité d'hospitalisation à laquelle elles appartiennent :

– Hospitalisation complète : elle se définit selon la nature de l'unité d'accueil. Il s'agit d'unités hébergeant des patients pour une durée généralement supérieure à une journée. Elle comprend également, dans les données présentées, les unités fermées le week-end (hospitalisation dite « de semaine »).

– Hospitalisation partielle : elle concerne l'accueil de jour ou de nuit et les unités ayant des activités d'anesthésie, de chirurgie ambulatoire ou de médecine ambulatoire. Elle fait partie, avec l'hospitalisation à domicile (HAD), des alternatives à l'hospitalisation à temps complet.

Accès aux maternités

► **La totalité des habitantes de la CC Aubrac, Carladez et Viadène se situent à 45 minutes ou plus d'une maternité**

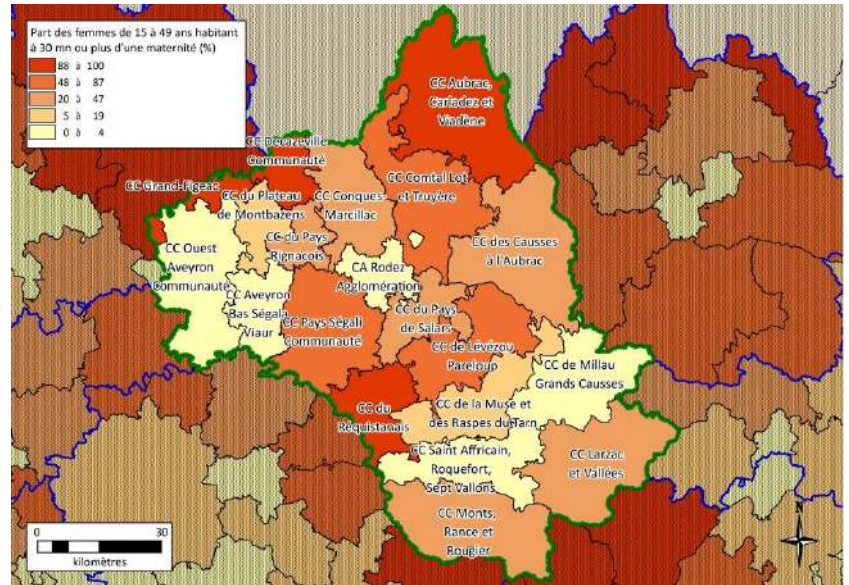
73,2 % des femmes en âge de procréer (15-49 ans) en Aveyron résident à moins de 30 minutes d'une maternité. Elles sont moins nombreuses dans cette situation qu'au niveau de l'Occitanie (82,8 %).

Les parts des femmes proches d'une maternité atteignent 100 % dans deux EPCI : les CA Rodez Agglomération et CC Ouest Aveyron Communauté. À l'inverse, aucune femme de 15 à 45 ans se trouve à moins de 30 minutes d'une maternité dans les CC Aubrac, Carladez et Viadène, du Réquistanais et Decazeville Communauté.

Les femmes situées à plus de 30 minutes et moins de 44 minutes d'une maternité sont minoritaires : 18,6 % des Aveyronnaises de 15 à 49 ans, part supérieure à celle de l'Occitanie (13,5 %).

Au sein des EPCI, les proportions de femmes de 15 à 49 ans habitant à plus de 30 min d'une maternité sont contrastées : les parts les plus faibles sont observées dans 5 EPCI : les CA Rodez Agglomération, CC Ouest Aveyron Communauté, de Millau Grands Causses, Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons, Aveyron Bas Ségala Viaur. Il existe 12 territoires avec des proportions de femmes vivant à entre 30 et 45 minutes d'une maternité supérieures à la valeur de l'Occitanie : les maximales sont observées dans les CC de Lézou Pareloup et du Réquistanais avec respectivement 65,9 % et 85,0 % des femmes en âge de procréer dans cette situation.

Carte 45 : Part des femmes de 15 à 49 ans habitant à 30 min et plus d'une maternité en 2018



Source : Insee – Odomatix- 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

En Aveyron, 8,2 % des femmes de 15 à 49 ans sont à au moins 45 minutes d'une maternité, ce qui est deux fois plus que ce qui est observé dans la région (3,7 %). Sept EPCI ont des proportions plus élevées que la valeur régionale ; les CC Decazeville Communauté, Grand-Figeac et Aubrac, Carladez et Viadène présentent les valeurs les plus élevées avec respectivement 57,8 %, 72,8 % et 100 % des habitantes vivant à plus de 45 min de la maternité la plus proche. Dans 11 territoires du département les femmes se trouvent toutes à moins de 45 minutes d'une maternité.

Près de trois quarts des femmes en âge de procréer dans le département sont à moins de 30 minutes d'une maternité. Cependant, dans certains EPCI comme les CC Decazeville Communauté, Grand-Figeac et Aubrac, Carladez et Viadène, la majorité des habitantes se trouvent à plus de 45 minutes de la maternité la plus proche

Tableau 44 : Nombres et parts de femmes (en %) de 15 à 49 ans situées à moins de 30, de 30 à 44 minutes et à 45 minutes et plus d'une maternité en 2022

	Nombre de femmes de 15 à 49 ans				Part parmi les femmes de 15 à 49 ans		
	Moins de 30 min	30 à 44 min	45 min ou plus	Total	Moins de 30 min	30 à 44 min	45 min ou plus
CC Larzac et Vallées	610	298	0	908	67,2	32,8	0,0
CC Monts, Rance et Rougier	738	216	5	959	76,9	22,5	0,5
CC de Lévézou Pareloup	270	521	0	790	34,1	65,9	0,0
CC Aubrac, Carladez et Viadène	0	0	1 380	1 380	0,0	0,0	100,0
CC de la Muse et des Raspes du Tarn	742	99	0	840	88,2	11,8	0,0
CC du Réquistanais		636	112	748	0,0	85,0	15,0
CC des Causses à l'Aubrac	1 279	842	213	2 334	54,8	36,1	9,1
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	782	29	0	812	96,4	3,6	0,0
CC Conques-Marcillac	1 596	200	250	2 046	78,0	9,8	12,2
CC du Pays de Salars	1 161	305	0	1 466	79,2	20,8	0,0
CC Comtal Lot et Truyère	1 513	1 485	260	3 257	46,4	45,6	8,0
CC Pays Ségali Communauté	1 441	1 646	72	3 159	45,6	52,1	2,3
CC Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons	2 361	87	0	2 447	96,5	3,5	0,0
CC du Plateau de Montbazens	821	204	0	1 025	80,1	19,9	0,0
CC Grand-Figeac *	419	1 603	5 403	7 425	5,6	21,6	72,8
CC du Pays Rignacois	760	266	0	1 025	74,1	25,9	0,0
CC Ouest Aveyron Communauté *	4 527	0	0	4 527	100,0	0,0	0,0
CC de Millau Grands Causses *	5 273	22	0	5 295	99,6	0,4	0,0
CC Decazeville Communauté	0	1 247	1 710	2 957	0,0	42,2	57,8
CA Rodez Agglomération	11 733	0	0	11 733	100,0	0,0	0,0
Aveyron	35 736,3	9 091,8	4 001,7	48 829,7	73,2	18,6	8,2
Occitanie	1 027 934	167 511	46 342	1 241 786	82,8	13,5	3,7

Source : Insee –Odomatrix- 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Aveyron de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département de l'Aveyron ne prennent en compte que la partie aveyronnaise de cet EPCI

Partie 7

OFFRE MEDICO-SOCIALE

Enfants et adolescents.....	98
Adultes.....	99
Personnes âgées.....	100

Enfants et adolescents

► **Un taux d'équipement en établissements et services pour enfants et adolescents en situation de handicap supérieur au taux régional.**

Le département compte 336 places dans 10 instituts médicoéducatifs (IME), soit 6,0 % des places de l'Occitanie. Cela correspond à un taux d'équipement de 5,9 places pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans pour un taux régional de 4,3 places pour 1 000.

Les places en instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) sont au nombre de 156 réparties dans deux établissements, ce qui représente 6,5 % des places disponibles en région. Le taux d'équipement en places d'ITEP est de 2,7 pour 1 000 habitants de moins de 20 ans dans l'Aveyron ; ce taux est inférieur en Occitanie avec 1,8 place pour 1 000.

Les places disponibles dans le département pour les enfants et adolescents handicapés sont, proportionnellement à la population, plus nombreuses dans l'Aveyron que dans l'ensemble de la région Occitanie.

Un institut d'éducation motrice/établissement pour enfants ou adolescents polyhandicapés (IEM/EEAP) est implanté en Aveyron et propose 43 places. Cet effectif représente 4,12 % des places qui existent en région. Cela correspond à un taux d'équipement de 0,8 place pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans, identique au taux régional

Un institut d'éducation sensorielle (IES) dispose de 52 places dans le département soit 6,8 % des places disponibles en Occitanie. Le taux d'équipement en places d'IES est de 0,9 pour 1 000 habitants de moins de 20 ans dans l'Aveyron ; ce taux est supérieur à celui de l'Occitanie avec 0,6 place pour 1 000.

En 2022, on compte en Aveyron 232 places réparties dans huit services de soins et d'éducation spécialisée à domicile (SESSAD), soit 5,0 % des places de la région. Le taux d'équipement en places de SESSAD est supérieur dans l'Aveyron à la valeur régionale, respectivement 4,0 et 3,7 places pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans.

Tableau 45 : Nombres d'établissements, de places et de places pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans en établissements médico-sociaux pour les enfants et adolescents en situation de handicap en 2022

	Aveyron		Occitanie	
	Nombre de structures	Nombre de places	Places pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans	Places pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans
Établissements				
IME	10	336	5,9	4,3
ITEP	2	156	2,7	1,8
IEM-EEAP	1	43	0,8	0,8
IES	1	52	0,9	0,6
Établissements expérimentaux	0	0	0,0	0,02
Services				
SESSAD	8	232	4,0	3,7

Source : FINISS/EDONISS - extraction au 18 octobre 2022 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

IME : Institut Médicoéducatif

ITEP : Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

IEM- EEAP : Institut d'éducation motrice - Établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés

IES : Institut d'éducation sensorielle

SESSAD. : Service de soins et d'éducation spécialisée à domicile

Adultes

► Des taux d'équipement pour adultes en situation de handicap supérieurs aux valeurs régionales

En 2022, huit établissements d'accueil médicalisé (MAS ou FAM) (EAM) sont implantés dans l'Aveyron. Ils proposent un total de 314 places, soit 4,8 % des places de ce type en Occitanie. Le taux d'équipement en places d'EAM est de 2,5 pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans dans l'Aveyron ; ce taux est inférieur en Occitanie avec 2,3 places pour 1 000.

On dénombre 17 établissements d'accueil non médicalisés (foyers d'hébergement ou de vie) (EANM) sont implantés dans l'Aveyron pour 671 places, soit 7,1 % des places de ce type en Occitanie. Cela correspond à un taux d'équipement de 5,3 places d'EANM pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans dans l'Aveyron ; ce taux est plus élevé qu'en Occitanie (3,3 places pour 1 000).

Les places disponibles dans le département pour les adultes en situation de handicap sont, rapportées au nombre d'habitants, plus nombreuses dans l'Aveyron que dans l'ensemble de l'Occitanie.

On ne recense ni établissement d'accueil temporaire pour adultes en situation de handicap, ni établissement expérimental en Aveyron.

En 2022, on compte en Aveyron 8 structures et 567 places en établissements ou services d'aide par le travail (ESAT), soit 5,4 % des places de la région. Cela correspond à un taux d'équipement de 5,6 places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans pour un taux régional de 3,7 places pour 1 000. On dénombre 282 places dans 4 services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) dans le département, soit 5,6 % des places en Occitanie. Le taux d'équipement en places de SAVS est de 2,2 pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans dans l'Aveyron ; ce taux est inférieur en Occitanie avec 1,8 place pour 1 000.

L'Aveyron compte 2 services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) proposant 45 places, ce qui représente 6,3 % des places en région. Cela correspond à un taux d'équipement de 0,4 place pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans pour un taux régional de 0,3 place pour 1 000.

Tableau 46 : Nombres d'établissements, de places et de places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans en établissements médico-sociaux pour les adultes en situation de handicap en 2022

	Aveyron		Occitanie	
	Nombre de structures	Nombre de places	Places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans	Places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans
Établissements				
EAM	9	314	2,5	2,3
EANM	15	671	5,3	3,3
Accueil temporaire	0	0	0,0	0,02
Établissements expérimentaux	0	0	0,0	0,1
ESAT	8	567	4,5	3,7
Services				
SAVS	4	274	2,2	1,8
SAMSAH	2	45	0,4	0,3

Source : FINISS/EDONISS - extraction au 18 octobre 2022 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

EAM : Établissement d'accueil médicalisé (Maison d'accueil spécialisée et foyer d'accueil médicalisé)

EANM : Établissement d'accueil non médicalisé (Foyer d'hébergement et foyer de vie)

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale

SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

Personnes âgées

► Une offre d'hébergement pour personnes âgées supérieure à la valeur régionale

En 2022, 70 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendante (EHPAD) sont implantés dans l'Aveyron, offrant un total de 5 128 places soit 8,5 % des places de la région. Le taux d'équipement de l'Aveyron est de 132,6 places d'EHPAD pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, le plus élevé de la région après la Lozère. Le taux régional est de 95,8 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus.

Quel que soit le type d'établissement pour personnes âgées, le nombre de places rapportées à la population des 75 ans et plus est supérieur dans l'Aveyron à ce qui est observé en Occitanie.

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), au nombre de 5 dans l'Aveyron, proposent un total de 97 places, soit 18,9 % des places de la région. Cela correspond à un taux d'équipement de 2,5 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus (0,8 en Occitanie).

On recense 7 résidences autonomie offrant 368 places au total, soit 6,9 % des places de la région. Le taux d'équipement de l'Aveyron est de 9,5 places en résidence autonomie, un peu supérieur au taux régional (8,5 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus).

Tableau 47 : Nombres d'établissements, de places et de places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en établissements médico-sociaux pour personnes âgées en 2022

	Aveyron		Occitanie	
	Nombre de structures	Nombre de places	Places pour 1 000 habitants 75 ans et plus	Places pour 1 000 habitants 75 ans et plus
Établissements				
EHPAD	70	5 128	132,6	95,8
EHPA	5	97	2,5	0,8
Résidences autonomie	7	368	9,5	8,5

Source : FINISS/EDONISS - extraction au 18 octobre 2022
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

EHPA Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées avec ou sans perception de crédit de la part de l'assurance maladie (AM).

8. ANNEXES

Définitions et méthodologie

PARTIE 1 - DÉMOGRAPHIE

Grille communale de densité de l'Insee : Les communes étant de superficies très variables, certaines d'entre elles peuvent apparaître comme peu densément peuplées ou au contraire densément peuplées, alors même que leurs populations sont de taille comparable.

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité communale habituelle).

La grille communale permet ainsi de distinguer quatre catégories de communes :

- les communes densément peuplées,
- les communes de densité intermédiaire,
- les communes peu denses,
- les communes très peu denses.

Les données de population sont issues des fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fideli 2018).

Indice conjoncturel de fécondité (ICF) : l'ICF, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Remarque : Il ne faut pas perdre de vue que les taux utilisés dans le calcul sont ceux observés au cours d'une année donnée dans l'ensemble de la population féminine (composée de plusieurs générations) et ne représentent donc pas les taux d'une génération réelle de femmes. Il est probable qu'aucune génération réelle n'aura à chaque âge les taux observés. L'indicateur conjoncturel de fécondité sert donc uniquement à caractériser d'une façon synthétique la fécondité une année donnée.

Espérance de vie à la naissance : représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

Remarque : Il ne faut pas perdre de vue que les taux utilisés dans le calcul sont ceux observés au cours d'une année donnée dans l'ensemble de la population (composée de plusieurs générations) et ne représentent donc pas les taux d'une génération réelle d'hommes et de femmes. Il est certain qu'aucune génération réelle n'aura à chaque âge les taux observés une année donnée. L'espérance de vie sert donc uniquement à caractériser d'une façon synthétique la mortalité une année donnée.

Indice de vieillissement : nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans des proportions équivalentes sur le territoire ; plus l'indice est faible, plus la population est jeune et, inversement, plus l'indice est élevé, plus la population est vieillissante.

PARTIE 2 - CARACTÉRISTIQUES SOCIALES

Personnes peu ou pas diplômées (Insee, RP2018) : le niveau de diplôme fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu. Les catégories de diplômes utilisées sont les suivantes, les trois premières caractérisant les personnes peu ou pas diplômées :

- aucun diplôme :

- pas de scolarité ou scolarité achevée avant l'école primaire ;
- scolarité suivie jusqu'à la fin de l'école primaire ou achevée avant la fin du collège ;
- scolarité jusqu'à la fin du collège ou au-delà ;

- Certificat d'études primaires (CEP) :

- BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, DNB :

- CAP, BEP ou diplôme équivalent ;

- Baccalauréat, brevet professionnel ;

- BTS, DUT, deug, Deust, diplôme de niveau bac+ 2 ou équivalent ;

- licence, maîtrise, diplôme équivalent de niveau bac+3 ou bac+4 ;

- Master, DEA, DESS, diplôme de niveau bac+5, doctorat de santé ;

- Doctorat de recherche (hors santé).

Taux d'activité : nombre de personnes actives de 15-64 ans pour 100 personnes de 15-64 ans. La population active comprend les actifs ayant un emploi et les chômeurs.

Taux de chômage au sens du recensement : nombre de personnes de 15-64 ans qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle emploi) et en recherche d'emploi, rapporté à la population active au sens du recensement (population active occupée et chômeurs se déclarant en recherche d'emploi). Ce taux de chômage diffère des taux de chômage localisés et du taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du travail) également publiés par l'Insee (mais non disponibles à un niveau territorial fin).

Part des foyers fiscaux non imposés : nombre des foyers fiscaux n'ayant pas payé d'impôt sur le revenu rapporté à l'ensemble des foyers fiscaux soumis à l'impôt sur le revenu.

Taux de ménages allocataires du RSA : nombre de ménages allocataires du RSA rapporté à l'ensemble des ménages. Le RSA s'adresse aux personnes âgées de 25 ans et plus ou aux personnes âgées de moins de 25 ans ayant au moins un enfant à charge né ou à naître. Une majoration d'isolement est versée, sous certaines conditions, aux bénéficiaires du RSA assumant seuls la charge d'un enfant né ou à naître.

C2S : la complémentaire santé solidaire (C2S ou CSS) est une protection complémentaire santé gratuite. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Pour la demander, un dossier est à constituer (formulaires et justificatifs). Une fois attribuée, la C2S est accordée pour un an. Le renouvellement doit être demandé chaque année. Le taux de bénéficiaires est calculé sur la population totale. La C2S a remplacé la CMUc et l'ACS en novembre 2019.

Taux de pauvreté : proportion d'individus dont le niveau de vie (revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation) est inférieur au seuil de 60 % du niveau de vie médian national (dénommé seuil de pauvreté et exprimé en euros : 1 063 euros par mois en 2018).

L'Allocation Adultes Handicapés (AAH) : L'AAH est attribuée aux personnes atteintes d'un taux minimum d'incapacité et disposant de ressources modestes afin de leur assurer une certaine autonomie financière. La CDAPH ouvre les droits et la CAF vérifie les conditions administratives avant son versement.

PARTIE 4 - GÉNÉRALITÉS ET ÉTAT DE SANTÉ

Taux standardisés de mortalité, d'**incidence** et de **prévalence** des affections de longue durée (ALD) et des séjours hospitaliers.

Les taux présentés sont standardisés sur l'âge à partir de la population France entière au recensement de 2018 (RP 2018).

Le taux standardisé correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région, ...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018.

Les classes d'âge prises en compte pour la standardisation sont les suivantes :

- pour la mortalité : moins de 1 an, 1-4 ans, 5-9 ans, ..., 75-79 ans, 80-84 ans, 90 ans et plus, soit un total de 20 classes d'âge ;
- pour les ALD : moins de 5 ans, 5-9 ans, 10- 14 ans..., 75-79 ans, 80-84 ans, 90 ans et plus, soit un total de 19 classes d'âge.
- pour les séjours hospitaliers : : moins de 5 ans, 5-9 ans, 10- 14 ans..., 75-79 ans, 80-84 ans, 90 ans et plus, soit un total de 20 classes d'âge

$$\sum_{i=1}^x P_i \frac{Z_i}{N_i} \times 100\,000$$

Taux standardisé =

Où :

X : le nombre de classes d'âge considérées

I : étendue de la classe d'âge considérée

P_i : part de la classe d'âge i dans la population de référence
(population de la classe d'âge i / population tous âges)

Z_i : nombre annuel moyen de décès, d'ALD ou de séjours de la classe d'âge i

N_i : population moyenne de la classe d'âge i

La population utilisée pour le calcul des taux par âge (nécessaires au calcul des taux standardisés) est une population moyenne de la période considérée (année N). Cette moyenne est obtenue à partir des données du recensement de la population (RP : population au 1^{er} janvier depuis 2013) : pour des données annuelles, la population moyenne est celle au 1^{er} juillet de l'année considérée (N = (RP n + RP n+ 1) / 2) et pour les données quinquennales, la population moyenne est celle au 1^{er} juillet de l'année centrale (par exemple, l'année 2015 est l'année centrale pour la période 2013- 2017).

Remarque : les taux standardisés sont exprimés pour 100 000 habitants

Incidence des ALD : nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD sur une période donnée ;

PARTIE 4 - GÉNÉRALITÉS ET ÉTAT DE SANTÉ

Le **code de la CIM10** (Classification Internationale des Maladies - 10^{ème} révision) est utilisé pour l'analyse de la mortalité, pour la morbidité hospitalière ou pour certaines affections de longue durée détaillées. Pour l'analyse globale des affections de longue durée (appartenant à la liste des 30 ALD prises en charge à 100 % par la sécurité sociale) c'est le **numéro d'ALD** qui est utilisé.

Cancers

Ensemble des tumeurs malignes : CIM10=C00-C99 et ALD n°30 – Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique

Cancer des bronches et du poumon : CIM10=C34

Cancer du côlon : CIM10=C18

Cancer du sein : CIM10=C50

Maladies cardiovasculaires

Ensemble des maladies : CIM10=I00-I99 et ALD n°1, 3, 5, 13 (l'ALD n°12 concernant l'hypertension artérielle sévère a été supprimée de la liste des ALD30 en juin 2011)

Maladies de l'appareil respiratoire

Ensemble des maladies : CIM10=I00-I99

Asthme : CIM10=J45

Diabète : CIM10=E10-E14 et ALD n°8 - Diabète de type 1 et diabète de type 2

La mortalité par diabète est analysée en diagnostic principal, en diagnostic associé ou en comorbidité.

Accidents de la circulation

Traumatismes suite à un accident de la circulation : CIM10=V01-V04, V06, V09-V80, V87, V89, V99

Santé mentale

Suicide : CIM10=X60-X84

Affections psychiatriques : CIM10= F10-F99, Q90-Q99

Neurologie

Maladie d'Alzheimer et autres démences : CIM10=F00 et ALD n° 15 - maladie d'Alzheimer et autres démences

La mortalité par maladie d'Alzheimer est analysée en diagnostic principal et en diagnostic associé.

PARTIE 5 - ETAT DE SANTE PAR GROUPES DE POPULATION

Interruption volontaire de grossesse (IVG)

Les IVG peuvent être effectuées selon deux méthodes : chirurgicale ou médicamenteuse. Les IVG chirurgicales ont exclusivement lieu en établissement de santé alors que les IVG médicamenteuses peuvent être effectuées en établissement de santé, en soins de ville ou bien en centre de soin et en centre de planification ou d'éducation familiale (CPEF), depuis le décret du 6 mai 2009.

PARTIES 6 et 7-OFFRE DE SOINS / OFFRE MEDICO-SOCIALE

Pour les enfants

IME (institut médico-éducatif) : ils accueillent des enfants et adolescents déficients intellectuels, quel que soit le degré de leur déficience.

ITEP (institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) : établissements accueillant des enfants ou des adolescents présentant des troubles du comportement importants, sans déficience intellectuelle. L'enseignement est dispensé soit dans l'établissement par des enseignants spécialisés, soit en intégration dans des classes d'établissements scolaires proches.

IEM : ces établissements accueillent des enfants présentant une déficience motrice importante entraînant une restriction extrême de leur autonomie. Certains établissements sont spécialisés dans l'accueil des enfants polyhandicapés. Il existe également des établissements d'éducation sensorielle pour déficients visuels et pour déficients auditifs.

Pour les adultes

FAM (foyer d'accueil médicalisé) : ces foyers accueillent des adultes handicapés qui ont besoin d'un suivi médical régulier. Ces établissements proposent un accompagnement pour effectuer les actes essentiels de la vie courante, une surveillance médicale et une aide éducative pour favoriser le maintien ou l'acquisition d'une plus grande autonomie. Les FAM sont financés à la fois par l'assurance maladie et par les départements.

MAS (maison d'accueil spécialisée) : ces établissements médico-sociaux reçoivent des adultes lourdement handicapés qui ne peuvent effectuer seuls les actes essentiels de la vie, et dont l'état nécessite le recours à une tierce personne pour les actes de la vie courante, une surveillance médicale et des soins constants. Les soins ne sont pas intensifs. Il s'agit essentiellement d'une surveillance médicale régulière avec recours à un médecin en cas d'urgence et de la poursuite des traitements et des rééducations d'entretien et de soins de nursing.

Foyer de vie, foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés : certains accueillent des personnes qui ne sont pas en mesure de travailler, mais qui disposent d'une certaine autonomie physique ou intellectuelle. Ces foyers de « vie » peuvent offrir un accueil à la journée ou à temps complet. D'autres établissements assurent l'hébergement des travailleurs handicapés exerçant une activité pendant la journée en milieu protégé ou ordinaire.

ESAT (établissement et service d'aide par le travail) : il s'agit de structures de travail adapté, dans lesquelles des personnes handicapées exercent une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées et bénéficient d'un soutien social et éducatif.

Pour les personnes âgées

EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : maison de retraite médicalisée. Dans un EHPAD vous trouverez un ensemble de services tels que la restauration, les soins médicaux et des assistances diverses selon le degré de dépendance de la personne. Les EHPAD accueillent des personnes autonomes à très dépendantes.

USLD (unité de soins de longue durée) : structure d'hébergement et de soins dédiée aux personnes âgées en perte d'autonomie. Dans une USLD, les résidents nécessitent une surveillance médicale quotidienne. L'USLD est plus équipée en matériel et personnel médical qu'un EHPAD.

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées (EHPA) : résidence destinée aux personnes autonomes de plus de 60 ans. Ce n'est pas un établissement médical, cependant, dans certaines résidences du personnel médical est présent sur place, comme des aides-soignants ou des infirmiers. Autrement, les soins courants des résidents sont réalisés par des intervenants extérieurs.

TABLE DES MATIÈRES

Périmètre de l'étude.....	4
Nombre d'habitants et densité.....	6
Taux d'accroissement de la population.....	8
Indicateur conjoncturel de fécondité.....	10
Espérance de vie à la naissance.....	12
Jeunesse.....	14
Personnes âgées.....	16
Pyramide des âges.....	20
Scolarisation.....	22
Niveau d'études.....	24
Population active.....	26
Chômage.....	29
Précarité.....	31
Adultes handicapés.....	35
Ménages.....	36
Logements.....	40
Potentiel touristique.....	48
Bruit.....	49
Air.....	50
Mortalité toutes causes.....	54
Mortalité prématurée et évitable.....	56
Admissions en ALD et hospitalisations en MCO.....	58
Mortalité par cancer.....	60
Mortalité par autres pathologies.....	64
Mère et enfant (0- 1 an).....	72
Enfants et adolescents (1- 17 ans).....	74
Jeunes adultes (18- 24 ans).....	76
Adultes (25-64 ans).....	78
Personnes âgées (65 ans et plus).....	80

Accessibilité potentielle localisée.....	86
Densités des professionnels de santé	88
Organisation des soins de premier recours.....	90
Établissements de soins.....	92
Accès aux maternités.....	94
Enfants et adolescents.....	98
Adultes	99
Personnes âgées	100